BIBLIOTHEQUE
HOTEL DU GOUVERNEMENT
GRANDE ALLEE
QUEBEC QUE

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Appels téléphoniques — Le jour ★ 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484
Sport 6815
Abonnements 3-4220
Nouvellistes 7116

79e année — No 5 — QUEBEC, JEUDI 31 MAI 1945 — 79e année — No 5

Jolliffe nomme les chefs de la Gestapo ontarienne

Il dit que des copies de déclarations assermentées et des photostats de rapports recueillis par la "police politique secrète" seront distribués aux journaux dès aujourd'hui ou demain.

Toronto, 31. — (PC) M. E.-B. Jolliffe, chef ontarien de la C.C.F. parlant à la radio hier soir, a nommé des témoins dont "le témoignage muet", dit-il, appuiera son accusation à l'effet que le gouvernement Drew a maintenu une "gestapo" politique en Ontario.

Il a dit que des copies de déclarations assermentées et des photostats de rapports censés avoir été recueillis par la "police politique secrète" seront distribués aux journaux.

Le plus important témoin, dit M. Jolliffe, est l'ancien constable John A. Rowe, de la sûreté provinciale de l'Ontario, qui démissionna récemment après 23 ans de service. Rowe, dit-il, reçut l'ordre de servir comme assistant personnel du capitaine William J. Osborne-Dempster, précédemment mentionné par M. Jolliffe comme chef de cette "gestapo" politique, en novembre 1943, et il remplit les fonctions de sténographe et assistant pendant quatre mois environ.

"Il travaillait dans la même chambre que Dempster et il avait accès, dans l'exercice de ses fonctions, aux dossiers de Dempster, dit M. Jolliffe. Il était présent aux conversations qui se déroulèrent dans ce bureau.

"Soulevé par les activités" de l'organisation, Rowe se plaignit à Miss Agnes Macphail, membre de la dernière Législature dans son comté de York-est. Miss Macphail référa la chose à M. Jolliffe comme chef de l'opposition. Le chef de la C. C. F. dit qu'il ne vit Rowe que lorsqu'il se présenta à lui de son plein gré.

Disant qu'il limiterait ses allusions à l'affidavit de Rowe qu'aux parties se rapportant aux dénégations du gouvernement Drew concernant la présumée organisation, M. Jolliffe dit que le premier ministre déclara que le capitaine Osborne-Dempster avait été employé à du travail contre le sabotage sous une administration précédente et qu'il n'y avait pas eu de changement dans ses activités après l'avènement au pouvoir du gouvernement Drew en août 1943.

Mais, dit M. Jolliffe, l'affidavit et les dossiers du gouvernement démontreront que les bureaux contre le sabotage furent fermés en juin 1943, et qu'en novembre 1943, "après que le gouvernement Drew eut pris le pouvoir, les bureaux du service spécial furent ouverts, avec un nouveau chef, un nouvel assistant, de nouvelles fonctions, et un nouveau numéro de téléphone non inscrit".

Bataille à Fiume

Trieste, Italie, 31. (Reuter) — Des rapports non confirmés parvenus ici hier soir de Fiume annoncèrent que la bataille venait d'éclater dans cette ville entre des partisans italiens et des troupes yougoslaves du maréchal Tito.

L'établissement des ports francs a l'approbation de M. St-Laurent

Parlant à la radio, le ministre de la Justice a exposé les grandes questions politiques de l'heure et a déclaré que nous sommes engagés dans une lutte pour éviter le socialisme d'Etat.

L'honorable Louis St-Laurent, C. P., ministre de la Justice, parlant hier soir à la radio, a déclaré qu'il a été heureux de constater que les autorités municipales et divers corps importants de la ville de Québec ont donné leur attention au problème des ports francs ou libres en vue de favoriser le commerce international d'exportations et d'importations.

Le ministre de la Justice prononçait sa troisième causerie politique à la radio depuis son retour de San Francisco à Québec et il a causé de choses et d'autres, exposant à ses électeurs de Québec-est et de toute la province les grandes questions politiques de l'heure.

M. St-Laurent s'est attaché à démontrer que le conflit économique qui s'annonce dans le monde entier met sur les épaules des gouvernements des responsabilités aussi lourdes et aussi complexes que celles qu'ils ont eu à porter pour diriger et coordonner la main-d'oeuvre de la nation durant la guerre. C'est la lutte pour la survivance de la liberté des personnes et de notre système économique d'entreprise privée et de propriété individuelle, la lutte pour éviter le socialisme d'Etat.

Le ministre de la Justice a dit que cette lutte en est une constructive pour maintenir, développer et faire fonctionner à un rythme élevé nos institutions économiques de façon qu'elles produisent un revenu national augmenté et une coordination convenable entre une production massive de services et de denrées d'une part, et d'autre part une répartition équitable de ces services et de ces denrées, au bénéfice de toutes les classes de la société.

M. St-Laurent dit ensuite que le Canada a réussi à mobiliser toutes ses ressources pour la guerre et qu'il s'est produit, par conséquent, une véritable révolution industrielle au Canada. Une fois la guerre terminée en Orient il va falloir que cette économie de guerre soit adaptée convenablement aux besoins de la paix. Le peuple ne veut plus du chômage ni du secours direct, et si le système de libre entreprise s'avère inefficace, il y a lieu de redouter qu'on veuille tenter l'expérience des changements radicaux.

Le ministre de la Justice a ajouté que c'est le gouvernement qui sera choisi le 11 juin qui aura la tâche et la responsabilité d'ordonner notre économie de paix pour assurer le bonheur de toute la population. Il convient donc, pour le public, de choisir ce gouvernement avec soin et avec discernement.

M. St-Laurent dit ensuite que le gouvernement dont il fait partie a dressé des plans soignés pour arriver à ce but. Ne convient-il pas de laisser à ceux qui ont préparé les plans le soin de les mettre à exécution? Le ministre de la Justice ajoute que le problème de la dette d'après-guerre ne crée aucune difficulté insoluble. Le Canada peut même encore encourir une augmentation de cette dette pour assurer une politique de travail pour tous et il y aura même moyen de réduire les taxes à un niveau sensiblement plus bas que celui qui existe actuellement.

C'est l'intention du gouvernement King de s'entendre avec les provinces en vue de coopérer pour la réalisation des vastes plans qui ont été préparés pour la récupération économique.

A la fin de sa causerie, M. St-Laurent a demandé à ses auditeurs de donner leur confiance au chef actuel du gouvernement, le très honorable W. L. Mackenzie King.

Un armistice demandé par le maire de Hama

Il demande au commandant de la 9e armée anglaise "d'intervenir pour obtenir la cessation du feu pendant 48 heures afin de pouvoir enlever les morts et les blessés et discuter avec les Français le problème de Hama".

Damas, 31 — (Reuter) — Le maire syrien de Hama, 110 milles au nord de Damas, a prié les autorités militaires anglaises d'arranger un armistice à Hama afin de permettre de recueillir les morts et blessés, que l'on estime être au nombre de 200.

Dans un appel au commandant de le 9e armée anglaise, le maire dit :"

"Depuis huit heures ce matin la bataille a été violente et sanglante dans Hama.

"Les Français se servent d'avions, de canons, de tanks et de véhicules blindés et ils bombardent la ville sans merci. Il y a plus de 100 morts et de 100 blessés.

"Je vous prie d'intervenir pour obtenir la cessation du feu pendant 48 heures afin de pouvoir enlever les morts et blessés et discuter avec les Français le problème de Hama".

Damas, 31 — (Reuter) — Un officier anglais a été tué et un autre blessé, apparemment sérieusement, au cours des désordres qui se sont déroulés ici hier. Les deux incidents se sont produits séparément.

Londres, 31 — (P.C.) — Un rapport détaillé de la situation en Syrie et au Liban sera fait à la Chambre des Communes aujourd'hui par le premier ministre Churchill ou M. Eden, secrétaire du Foreign Office, annoncent les journaux du matin ici.

Londres, 31 — (P.C.) — Le gouvernement égyptien a protesté auprès de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la France et de la Russie concernant la situation en Syrie, a annoncé hier l'Exchange Telegraph Agency dans une dépêche du Caire.

Le communiqué du gouvernement dit qu'étant donné la situation de plus en plus grave à Damas, le personnel de la légation égyptienne s'est réfugié à la légation de l'Irak.

Londres, 31 — P.C.) — Le secrétaire du Foreign Office, M. Eden, a déclaré hier soir à la Chambre des Communes que le cabinet anglais avait été convoqué d'urgence pour étudier la siutation belliqueuse à Ramas, capitale de la Syrie, où, dit-il, la bataille entre Français et Syriens a provoqué "de sérieuses pertes de vies et des dommages considérables à la propriété."

M. Eden ajouta que la situation dans le Levant s'est "grandement détériorée" et que le gouvernement anglais "se tient présentement en communication avec le gouvernement des Etats-Unis".

Une dépêche de la capitale syrienne dit que les Français font feu sans relâche sur la ville avec des mitrailleuses, des mortiers et des canons, et qu'ils bombardent aussi l'ancienne capitale.

Radio-Paris affirme que la bataille commença après que les baraquements français eurent été attaqués par des gendarmes et civils syriens. La radio ajouta que d'autres choses se sont produits par toute la Syrie, principalement dans le sud "où des nationalistes ont attaqué des troupes françaises".

La confession de Chassé admise comme preuve

Montréal, 31. — (P. C.) La couronne a déclaré sa preuve close hier dans le cas de Roland Chassé, accusé d'avoir assassiné John Benson, neuf ans, sur une piste de ski en février dernier. Une confession de Chassé, faite après son arrestation, a été admise comme preuve par le juge Wilfrid Lazure.

Vote important, au Conseil législatif

Un autre vote important se prendra, cet après-midi probablement, au Conseil législatif qui, la semaine dernière, rejetait par 12 voix contre 4 le projet de loi ministériel imposant une taxe de 6 p.c.

Cette fois, il s'agit d'un autre bill ministériel qui amende la Loi de la Législature et la loi de la division territoriale en séparant le comté de Charlevoix-Saguenay en deux et en apportant des modifications aux frontières de certains comtés montréalais, dont celui de St-Louis.

Le leader de l'Opposition à la Chambre haute, l'hon. Hector LaFerté, a déclaré qu'il ne s'objecterait à la seconde lecture du bill sur division — ce qui n'a pas encore été fait — mais qu'il se proposait d'apporter un amendement au projet de loi avant qu'il ne subisse sa lecture finale.

Cet amendement aura pour effet de décréter que la loi proposée n'entrera en vigueur qu'à la dissolution de la présente Législature, alors qu'il est stipulé que la partie du projet de loi concernant Charlevoix-Saguenay deviendra exécutoire sur proclamation du lieutenant-gouverneur. On se demande quel accueil le gouvernement fera à cet amendement, qu'il a déjà refusé à la Chambre basse.

Le débat sur cette mesure s'est engagé hier matin et s'est poursuivi hier après-midi, Les hons LaFerté, Frank Connors, Charles Delagrave et Philippe-F. Brais se sont prononcés contre, tandis que les hons Pierre Bertrand et J.-L. Baribeau en ont réclamé l'adoption.

Le débat a porté en grande partie sur les modifications apportées aux limites du comté de St-Louis, qui avaient également suscité une longue discussion à l'Assemblée législative.

Un seul discours a été prononcé à la séance d'hier après-midi. L'hon. Emile Moreau s'est opposé au bill. Sir Thomas Chapais, leader ministériel, a ajourné le débat à cet après-midi, après quoi on prendra le vote.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante, $1.25 avec douche $1.50, avec bain $1.75 en montant.
Repas table d'hôte $0.75.

L'Iran demande aux États-Unis, à l'Angleterre et à la Russie de retirer les troupes du pays

Le traité tripartite en vertu duquel les forces alliées opèrent dans l'Iran stipule qu'elles doivent quitter le pays six mois après la fin des hostilités. — Notes identiques adressées aux trois grandes puissances.

Téhéran, 31. — (PA) — La guerre étant finie, l'Iran a demandé aux Etats-Unis, à l'Angleterre et à la Russie de respecter leur promesse de retirer toutes les troupes du pays, a-t-on annoncé hier.

Le traité tripartite en vertu duquel les forces alliées opérèrent dans l'Iran stipule qu'elles doivent quitter le pays six mois après la fin des hostilités, et les autorités de l'Iran considèrent que cette période commença à compter de la date de la capitulation allemande.

Le ministre des Affaires étrangères Sepahbodi déclara au parlement que des notes identiques avaient été adressées aux trois grandes puissances.

"Nous demandons qu'étant donné la cessation des hostilités en Europe et afin de rétablir une situation normale dans ce pays, les troupes anglaises, américaines et russes évacuent l'Iran", dit-il.

Des forces russes et anglaises entrèrent dans ce pays riche en pétrole le 19 septembre 1941, après que des notes conjointes eurent été adressées au gouvernement de l'Iran pour protester contre les activités d'agents allemands dans le pays.

Reza Shah Pahlavi rejeta ces protestations et refusa d'expulser ou livrer les ressortissants axistes. Il abdiqua le 16 septembre en faveur de son fils, Shaphur Mohammed Reza, et trois jours plus tard des forces anglaises et russes entrèrent dans le pays par le nord et le sud. En 1942, les Américains envoyèrent des forces dans l'Iran, et pendant deux ans ce fut à travers le pays un défilé ininterrompu de tanks, camions, avions qui gagna la Russie via le golfe Persique.

Règlement rescindé

Ottawa, 31. — (PA) Les règlements de la mobilisation en vertu desquels les universités canadiennes devaient fournir les noms des étudiants qui échouaient aux examens ou terminaient leur cours dans la deuxième moitié de leurs classes, ont été rescindés, a-t-on appris hier.

Tchiang Kai-Shek a donné sa démission

Tchoung-King, 31. — (P. A.) Tchiang Kai-Shek a donné sa démission hier comme président du Yuan exécutif (premier ministre) et il a été remplacé par le premier ministre suppléant T. V. Soong.

L'élévation de M. Soong au rang de premier ministre soulève la possibilité qu'il participe à la future conférence des chefs des cinq grandes puissances (Chine, France, Russie, Angleterre, Etats-Unis). Il se peut aussi qu'il fasse une visite à Moscou en rentrant en Chine de la conférence de San Francisco.

M. Wong Weh Hao, ministre des Affaires économiques et chef de l'Office de la production de guerre, a été nommé premier ministre suppléant.

Le fait pour le président Tchiang d'abandonner le poste de premier ministre n'affecte aucunement sa position de président de la Chine et de chef de l'Etat.

Il annonça sa démission à une réunion du comité exécutif central nouvellement élu du Kuomintang.

On présume que Tchiang entend se consacrer surtout à sa fonction principale — celle de commandant suprême des forces alliées en Chine.

Le traître W. Joyce a été opéré

Lunebourg, Allemagne, 31. — (PA — Par Charles Chamberlain) Des chirurgiens anglais ont retiré une balle que William Joyce (lord Haw Haw) avait dans la fesse et l'hôpital de la 2e armée anglaise a annoncé que le rénégat anglais de la radio allemande serait rétabli d'ici quelques jours.

Joyce est sous bonne garde à l'hôpital.

Dès que son état le permettra, il sera transféré à Londres par avion.

Un officier de l'Intelligence Service a déclaré que la capture de ce propagandiste à la solde de l'Allemagne fut le résultat indirect d'une querelle qu'il eut avec une Anglaise âgée de 34 ans qui déclara être son épouse.

Joyce quitta la maison où ils demeuraient près de Flensbourg, apparemment boudeur à la suite de leur querelle, et il tomba sur deux officiers anglais qui ramassaient du bois de chauffage dans la forêt. Ces hommes le reconnurent par sa voix et ils l'arrêtèrent. La femme fut arrêtée par la suite.

L'organisation des procès des criminels de guerre progresse

C'est ce qu'a déclaré, hier, le secrétaire du Foreign Office britannique, M. Eden. — On croit savoir que les criminels de guerre nazis ont été répartis en trois catégories. — Conversations avec le juge Jackson.

Londres, 31. — (P.A.) — Par Alex Singleton.—Le secrétaire du Foreign Office, M. Eden, a déclaré hier que des "progrès fort considérables" avaient été accomplis sous le rapport de l'organisation des procès des principaux prisonniers de guerre allemands comme conséquence de conversations avec le juge Robert Jackson, procureur spécial des Etats-Unis.

Le juge Jackson, après avoir pris connaissance durant deux jours du travail préliminaire de la Commission des crimes de guerre et rencontré les officiels alliés sur le continent, quitta Londres pour aller consulter les autorités à Washington. Il déclara qu'il espérait revenir "dans une couple de semaines" avec un personnel suffisant pour accomplir la partie américaine du travail à faire.

Malgré que l'on soit sans confirmation officielle, on croit savoir que les criminels de guerre nazis ont été répartis en trois catégories, comme suit:

1.—Ceux dont les crimes s'étendent à plus d'un pays, comme Goering et Rudolf Hess.

2.—Ceux qui n'ont été accusés que par un pays.

3.—Ceux qui sont considérés comme renégats ou traîtres, comme lord Haw Haw (William Joyce) et Vidkun Quisling, qui seront jugés sous l'empire des lois de leur pays d'origine.

Fin des émissions

Londres, 31. — (P. C.) Le poste de radio américain en Europe, qui adressait ses émissions à l'Europe occupée, cessera de fonctionner à minuit, le 4 juillet, a-t-on annoncé hier soir.

Démissions à Ottawa

Ottawa, 31. — (PC) — Alan - H. Williamson, de Vancouver, a démissionné comme régisseur du bois et du caoutchouc et vice-président de la Commission de contrôle de guerre des industries, a annoncé hier le ministère des Munitions. On a aussi annoncé la démission de M. John-H. Lamprey, de Vancouver, comme régisseur adjoint du bois. La démission de M. Williamson prendra effet le 31 mai et celle de M. Lamprey le 15 juillet.

L'Uganda attaque une île japonaise

Ottawa, 31. — (P. C.) Avant-garde de la flotte canadienne de 60 vaisseaux du Pacifique, le croiseur canadien Uganda a tiré ses premières bordées contre le sol japonais au cours d'une récente opération diurne avec la flotte anglaise contre l'aérodrome Soukama, dans l'île de Miyaka, juste au sud d'Okinaoua, annonça hier soir le Q. G. naval ici. Neuf canons de six pouces tirèrent 183 obus puissants sur l'aérodrome en l'espace de quelques minutes, et chaque canon lança une tonne de munitions. Des avions de reconnaissance firent savoir que les salves avaient porté en plein sur l'objetif.

Relâchement du pouvoir de veto des grandes puissances anticipé

Ce relâchement préparerait les voies à une conclusion plus rapide d'une entente concernant une organisation mondiale propre à garantir la paix. — Un porte-parole canadien exprime sa satisfaction.

San Francisco, 31. — (PC—Par C.-R. Blackburn, de la Presse Canadienne) Une concession du Big Five aux puissances moyennes étant dans le sac, la conférence des nations unies anticipait hier un relâchement du pouvoir de veto des cinq grandes puissances qui préparerait les voies à une conclusion plus rapide d'une entente concernant une organisation mondiale propre à garantir la paix.

En attendant l'étude en comité de l'acceptation par le Big Five de l'amendement du Canada accordant aux non-membres du conseil de sécurité une voix et un vote dans les décisions devant aboutir à l'emploi de leurs ressources d'exécution, un porte-parole canadien déclara que sa délégation était satisfaite.

"Nous sommes fort contents de la décision du Big Five", dit-il. "La nouvelle formule n'a pas encore été référée au comité, mais nous sommes certains qu'elle sera acceptée".

La prochaine grande question à trancher est celle de l'exercice du droit de veto des cinq grandes puissances dans le conseil de sécurité.

On a nié hier une rumeur à l'effet que le premier ministre Mackenzie King avait déclaré au Big Five que sans le changement proposé à cet égard, l'accord de Dumbarton Oaks ne pourrait pas être accepté par le Canada parce qu'il ouvrirait la voie à la conscription des Canadiens par un corps dans lequel le Canada n'est pas représenté.

Il semble maintenant que seule une conférence du "Big Three" pourra briser diverses impasses

M. Joseph E. Davies, envoyé spécial du président Truman, a complété hier, à Londres, une série de conférences. — On croit qu'une conférence du "Big Three" aura lieu peu après la conférence de San Francisco.

Londres, 31. — (PA — Par James F. King) M. Joseph E. Davies, envoyé spécial du président Truman, a complété hier une série de conférences ici, et tout semble indiquer maintenant que seule une conférence des trois grands chefs pourra briser diverses impasses européennes confrontant l'Angleterre, les Etats-Unis et la Russie.

On s'attend qu'une conférence des chefs des trois pays ait lieu peu de temps après la conclusion de la conférence des nations-unies de San Francisco, qui devrait se produire le 6 juin.

M. Davies a déclaré hier qu'il volerait à Paris aujourd'hui pour rencontrer le général Eisenhower et qu'il rentrerait ensuite directement à Washington pour faire rapport du résultat de ses conférences au président Truman.

Au cours de la journée M. Davies et l'ambassadeur américain, M. John G. Winant, conférèrent avec l'ambassadeur soviétique, M. Fédor Gusev, au terme de trois jours d'entrevues avec le premier ministre Churchill, M. Eden, secrétaire du Foreign Office, et d'autres membres du gouvernement anglais.

Des rapports de Moscou mandent que M. Harry Hopkins, en mission spéciale dans la capitale soviétique pour le président Truman, a eu des conversations fort satisfaisantes avec le maréchal Staline et de hauts fonctionnaires russes concernant plusieurs sujets.

A la Chambre des Communes, M. Eden déclara hier que l'Angleterre n'avait pas l'intention de reconnaître le gouvernement provisoire d'Autriche dirigé par le Dr Karl Renner tant que la section anglaise de la commission alliée en Autriche n'aura pas eu l'occasion de "voir par elle-même" comment les choses vont.

Il ajouta que les pourparlers se continuaient avec le maréchal yougoslave Tito concernant l'occupation de Trieste, mais il ne donna aucun détail.

Restrictions levées

Quartiers généraux suprêmes alliés, Paris, 31. — (PA) Toutes les restrictions de la censure, sauf celles se rapportant aux mouvements des troupes dans un champ actif ou autres activités d'égale importance qui doivent être soumises au général Eisenhower, furent aujourd'hui levées pour tous les correspondants dans ce théâtre.

Progrès des Chinois vers Liou-Tchou

Tchoung-King, 31. — (P. A. — Par Spencer Moosa) Des vétérans chinois, serrant de près les forces ennemies qui sont censées se retirer du sud de la Chine, ont fait des progrès hier sur un front de 50 milles en direction de Liou-Tchou, ancienne grande base aérienne américaine, présentement ravagée par l'incendie.

Franchissant sept milles à travers les fortifications japonaises, les troupes chinoises atteignirent la banlieue du bastion ennemi fortifié d'Is-Han, 43 milles à l'ouest de Liou-Tchou, alors qu'on disait que les Nippons avaient évacué des points situés à 38 milles seulement au nord-ouest.

On mentionne que d'immenses incendies dévorent le grand centre ferroviaire de la province de Kouang-Si, où les Japonais ont apparemment promené la torche avant-hier en vue de l'abandonner.

M. King invite ses adversaires à soumettre leurs programmes

Le chef libéral leur demande aussi d'indiquer quels hommes ils inviteront à faire partie d'un cabinet. — Le parti libéral est dirigé vers l'avenir et non vers le passé, déclare le premier ministre.

London, Ont., 31. — (P. C.) Le premier ministre Mackenzie King a invité hier soir les partis de l'opposition à soumettre leurs programmes pour l'avenir et à indiquer quels hommes ils inviteront à faire partie d'un cabinet.

Adressant la parole à sa première assemblée électorale tenue dans l'Ontario, il déclara que le programme libéral est dirigé vers l'avenir, non vers le passé, mais que toutes les attaques contre le gouvernement portent sur des choses du passé.

"Nos adversaires politiques, principalement ceux de conviction progressiste - conservatrice, voudrait voir cette élection se faire non en relation de l'avenir pour lequel ils n'ont que de vagues promesses à offrir, mais en relation du passé" dit-il.

"A toutes les critiques je répondrai par une seule phrase. Admettant qu'il y ait place à la critique, qu'il y a eu des erreurs, que des divergences se sont élevées concernant les méthodes à employer, croyez-vous qu'un autre gouvernement aurait établi au cours des années de guerre un record meilleur dans l'administration de nos affaires ?

"Quant à l'avenir, qu'il vous appartient de décider, croyez-vous qu'un gouvernement formé par un autre parti politique au Canada est susceptible d'être aussi favorablement situé que l'administration actuelle pour résoudre ses problèmes?"

Le gén. Hoffmeister sera commandant

Ottawa, 31. — (PC) Le nom de la force canadienne d'Extrême-Orient et le nom de son commandant ont été annoncés ici hier par le bureau du premier ministre Mackenzie King dans un communiqué officiel.

Le commandant est le major-général Bert M. Hoffmeister, 38 ans, C. B. E., D. S. O., qui donna l'assaut sur la plage sicilienne à la tête des Seaforth Highlanders et fit la campagne en Italie et en Europe occidentale comme commandant de la 5e division blindée.

La force canadienne d'E.-Orient, composée de 30,000 volontaires, a été appelée la 6e division et elle aura comme base une division d'infanterie avec des unités blindées et auxiliaires.

Elle sera organisée sur le plan américain, mais l'identité canadienne des soldats sera conservée, car ils porteront l'uniforme canadien.

La princesse Hélène expulsée du Danemark

Copenhague, 31. — (P. A.) La princesse Hélène, épouse du prince Herald, a été expulsée du Danemark hier avec le plein consentement de son beau-frère, le roi Christian du Danemark. Un journal dit que des officiers supérieurs allemands furent invités chez elle durant l'occupation.

Ottawa, 31. — (PC) L'Office des Prix a annoncé hier soir l'établissement d'une échelle revisée des prix maxima pour le poisson de l'Atlantique en conserve, à partir du 1er juin, et destiné à fixer des prix conformes à un nouveau système de classification établi par le ministère des Pêcheries.

du bâtiment

le ministre des Finan- un vaste programme n de 50,000 logements cours des prochains fin de remédier à la à Montréal, les in- l'Australie négocient our là fourniture de d'accessoires essen- écuter l'immense tâ- ouvernement austra- osée de construire nts pour suffire aux ats. A Washington, fédérales élaborent construction de 250,- à Londres, le gouver- nique doit procéder ction d'un million de son de 200,000 par nt ces projets et ces y aura-t-il pas une te sur les matériaux, le cuivre, les arti- erie, les accessoires On s'en doute et on M. Tisley manifeste, bel optimisme sur l'avenir du bâtiment; il révèle que ni les restrictions ni les priorités n'apporteront désormais d'entrave à l'essor de l'industrie qui doit multiplier ses chantiers par tout le pays, et, déjà il signale un regain d'activité dans les usines et les manufactures qui sont engagées à fond dans la fabrication des matériaux indispensables. Enfin, la loi nationale de l'habitation pourvoit à une variété de plans et de projets dont la réalisation est assurée par l'appui généreux du trésor fédéral avec ses crédits globaux de $500 millions.

Le Premier Ordre du Jour

Suivez l'exemple de millions d'hommes et de femmes dans le monde entier qui prennent une pincée d'Eno dans un verre d'eau le matin à jeun pour bien commencer la journée. Le 'Sel de Fruit' d'Eno a mérité sa réputation enviable simplement parce qu'il aide à donner l'entrain et l'énergie qui résultent de la propreté intérieure.

Eno aide à adoucir l'estomac, neutralise l'excès d'acidité, aide la digestion et aide à éliminer la constipation—la cause de beaucoup de maux de tête, de lassitude, et de la sensation de nonchalance qui gâte la vie.

Pétillant et rafraîchissant, Eno est agréable à prendre —ne contient pas de sels âpres ou amers. Achetez un flacon de 'Sel de Fruit' d'Eno aujourd'hui chez votre pharmacien.

. . . . . Rafraichissant avant le Déjeuner

Lévis
ET LA RIVE SUD

Permis de construire et réparer

M. L.-B. Pelletier, chef estimateur de la cité de Lévis, a accordé durant le mois de mai 17 permis de construction et de réparations, représentant une valeur de $72,600. Voici la liste de ces permis :

Maria Brochu, construction d'une maison dans le quartier Notre-Dame, au coût de $3,800.

M. J.-H. Lamontagne, construction dans le quartier Notre-Dame d'une annexe, au prix de $500.

M. Gérard Bouchard, demeurant 13 rue St-Onésime, construction dans le quartier Notre-Dame de 4 maisons, au coût de $7,000 chacune. Chaque maison aura 26 par 26 pieds l'une sera terminée au début de septembre et les trois autres au début de décembre.

M. Marcel Gosselin, construction d'une maison rue Desjardins, au prix de $3,000.

M. J.-Marcel Fortier, de la Laiterie Fortier, construction d'une résidence et d'une laiterie sur les terrains qu'il a acquis de la ville sur le site du Fort No 3, dans le quartier Villemay. La résidence coûtera $6,000, et la laiterie mesurant 150 par 70 pieds, coûtera $19,000. La maison sera terminée vers le début de septembre et la laiterie au commencement de janvier 1946.

M. Emilien Desrochers, construction d'une résidence dans le quartier Notre-Dame, au coût de $2,000.

M. Eucharist Côté, construction d'une annexe, rue Victoria, au coût de $500.

M. Ernest Levesque, réparations à sa maison, rue Poisy, au coût de $300.

M. Antonio Jolin, réparations à sa maison, rue Sauvageau, au prix de $200.

M. Louis J.-Emond, construction d'un édifice, Côte du Passage, mesurant 30 par 40 pieds, au coût de $8,000. Au premier étage, il y aura un magasin de chapeaux et au second seront les bureaux de la Société d'Assurances des Caisses Populaires.

M. Georges Carrier, réparations à sa maison, rue Mgr Gosselin, au prix de $300.

M. Oscar Carrier, confection d'un loyer à sa maison, rue St-Georges prix $500.

Mme G.-H. Lemieux, fondations à sa maison, rue St-Augustin, au prix de $500.

En cour du recorder.

Un étranger arrêté mardi soir par la police de Lévis avenue Laurier, alors qu'il était en état d'ivresse, a comparu hier matin en cour du recorder. Il plaida coupable, fut condamné à l'amende et les frais qu'il paya pour obtenir sa libération.

Clôture des activités de la saison.

Samedi soir au mess des officiers, au manège militaire de Lévis, aura lieu la veillée de clôture des activités de la saison pour la ligue commerciale mixte de quilles. Il y aura remise des trophées et prix aux joueurs qui se sont classés premiers au cours des parties durant la présente saison.

Mariage Proulx-Plante.

Samedi matin, à 8 h., en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, a été célébré le mariage de M. François Proulx, fils de M. François Proulx, de St-Paul, avec Mlle Simonne Plante, fille de M. Joseph Plante, de Lévis.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Eddy Rousseau, vicaire de la paroisse.

M. François Proulx servait de témoin à son fils et M. Joseph Plante accompagnait sa fille. Pendant la messe, un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Quarante-Heures au Précieux-Sang.

Ce matin, à 6 h., en la chapelle du monastère du Précieux Sang, rue St-Louis, aura lieu l'ouverture des Quarante-Heures, à l'occasion de la Fête-Dieu. Demain matin, à 6 h. 30, sera chantée la messe de la paix et samedi matin, à 6 h. aura lieu la grand'messe de clôture La messe de ce matin sera chantée pour les bienfaiteurs vivants et défunts de la communauté. Cet après-midi et demain après-midi, à 3 h., il y aura vêpres chantées et à 5 h. 30, salut du St-Sacrement.

Aux Chevaliers du quatrième degré.

Les Chevaliers de Colomb de Lévis du quatrième degré auront un exercice important ce soir, en leurs salles. On demande d'apporter son sabre. Cet exercice est en vue de se préparer pour la procession de la Fête-Dieu de dimanche prochain. Les Chevaliers du quatrième degré marcheront cette année dans les rangs de la procession à Bienville. L'an dernier, ils marcherent dans la procession du Christ-Roi.

Les permis de "départ" ne sont plus nécessaires

Washington, 31. —(P.A.) — Tous les étrangers qui désirent aller des Etats-Unis au Canada pourront le faire sans obtenir de permis de "départ" à partir du 1er juin.

Assemblée à Lauzon de Maurice Bourget

M. Maurice Bourget, ingénieur-civil, de Lauzon, candidat libéral indépendant dans le comté de Lévis aux prochaines élections fédérales, a tenu, mardi soir, en la salle du collège de Lauzon, une assemblée présidée par M. J.-A. Allaire, maire de Lauzon.

Me Charles Parent, avocat et candidat à Québec-ouest dit qu'au Parlement d'Ottawa il occupait la même chambre que son ami Maurice Bourget et l'a vu à l'oeuvre pour défendre les intérêts de son comté de Lévis et des ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon. Si les ouvriers ont obtenu ce qu'ils demandaient, ajoute M. Parent, ils le doivent à leur député Maurice Bourget. Il parle des autres partis politiques et en vient à la conclusion que le parti libéral est encore celui qui nous comprend le mieux, nous protège le mieux et celui qui peut le mieux servir les intérêts du peuple canadien.

Le dernier orateur est M. Maurice Bourget. Il dit que chacun est au courant de ses attitudes au Parlement d'Ottawa. Si, ajoute-il, j'ai dû voter contre mon chef en une circonstance, c'était pour remplir la promesse que j'avais faite à mes Electeurs sur la question de la conscription. Je puis donc revenir le front haut devant les électeurs et leur dire que j'ai tenu ma promesse. Moi et les dix autres députés de notre groupe, avons lutté ferme pendant trois ans, contre la loi de la conscription, loi qui est contraire au principe libérale. Je me présente libéral indépendant, dit M. Bourget, afin de garder ma liberté sur les lois de guerre et sur toute mesure qui pourrait être présentée et être contraire aux intérêts de mes électeurs. Il parle du travail accompli par lui en faveur des ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon. Les chefs ouvriers savent tout ce qu'il a fallu faire pour obtenir les augmentations de salaires demandées, augmentations qui ont été accordées finalement et dont tous bénéficient présentement. Il se dit fier des résultats obtenus et promet que s'il est de nouveau reélu le 11 juin, il continuera de travailler dans les meilleurs intérêts de chacun des électeurs du comté de Lévis. Je puis me vanter, dit M. Bourget en terminant, que j'ai fait mon devoir envers les électeurs de mon comté, sans m'occuper du parti auquel ils appartenaient et si l'on croit que j'ai mérité un témoignage de gratitude d'eux, le meilleur moyen de me le prouver sera de voter en ma faveur.

Le Dr Arthur Fafard et M. Achille Leblond, ouvrier aux chantiers maritimes de Lauzon, ont aussi adressé le parole.

Aviateur libéré

Ottawa, 31. (PC) — Deux nouvelles listes d'aviateurs canadiens précédemment prisonniers et maintenant libérés ont été publiées hier par le ministère de la Défense nationale pour l'Air. Ces deux listes, comprenant dix-sept noms, portent à 1,883 le nombre des prisonniers du C. A. R. C. dont on a officiellement annoncé la libération à date. Au nombre de ceux qui sont mentionnés se trouve le sous-lieutenant d'aviation William-Albert Baker, dont l'épouse demeure à Portage-du-Fort, P. Q.

Services aériens rétablis

Ottawa, 31. — (P.C.) — La reprise du service de courrier aérien entre le Canada et l'U.R.S.S. et du service régulier de transport de courrier et de marchandises au Luxembourg a été annoncée par le ministère des Postes.

Les pertes du C. A. R. C.

Ottawa, 31. — (PC) — Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier soir trois autres listes de pertes, les 1,209e, 1,210e et 1,211e de la guerre. Ces trois listes contiennent un total de cent trente-huit noms et mentionnent que neuf hommes ont été tués en service actif outre-mer, qu'un homme a été tué accidentellement outre-mer, qu'un homme précédemment disparu et présumé tué est maintenant rapporté tué en service actif outre-mer, qu'un homme est disparu et présumé tué en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer, que cinq hommes précédemment disparus sont maintenant rapportés tués en service actif outre-mer et que deux hommes sont morts dans des accidents outre-mer. Dix hommes sont disparus en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer, quatre - vingt - dix - neuf hommes précédemment disparus en service actif outre-mer sont maintenant présumés morts pour fins officielles et un homme précédemment disparu est maintenant rapporté sauf outre-mer. Un homme est sérieusement malade par suite de blessures subies dans un accident, un homme a été sérieusement blessé dans un accident et un homme a été sérieusement blessé en service actif outre-mer. Au Canada, trois hommes ont été tués en service actif et deux hommes sont morts de causes naturelles. Un Canadien de la Royal Air Force, précédemment disparu en service actif outre-mer, est maintenant présumé mort pour fins officielles.

On remarque, au nombre de ceux qui sont mentionnés:

mort dans un accident outre-mer : l'aviateur-chef Alfred Carreau, époux de madame Alfred Carreau, 54 rue Hatherley, Toronto ;

précédemment disparus, maintenant présumés morts en service actif outre-mer : le sous-lieutenant d'aviation Matt Burrows, fils de M. [illegible], 163 avenue Norfolk, Montréal ; l'officier-pilote Jean-Gabriel de Cordoue, 2358 rue [illegible], le lieutenant de vaisseau [illegible] Law, fils de madame [illegible] nue Wood, Westmount ; l'officier-pilote Robert-Alexander Simpson, P.-A. Simpson, 6791 rue [illegible], Montréal ; le sous-lieutenant d'aviation Maynard-Gerald Fleming, Temiscaming ; l'officier-pilote John-Douglas Hayes, fils de M. [illegible] Hayes, 2856 boulevard Pie-IX, Montréal ; le sous-lieutenant d'aviation Robert-Bernard Fleming, de M. H.-W. Manwell, Q. ; le sous-lieutenant d'aviation Gerard O'Hagan, fils de M. [illegible] gan, 3746 rue Adam, Montréal ; l'officier-pilote Robert-Michael Pitts, fils de M. [illegible] Pitts, 1321 rue Conrad, [illegible]

PLUS VITE ET EN FROTTANT MOINS— grâce au

NETTOYEUR
OLD DUTCH

C'est l'ACTION JUMELÉE du Nettoyeur qui fait cela. L'Old Dutch contient un ingrédient qui dissout rapidement la graisse — et du Seismotite qui la saleté et les taches facilement, sans faire de rayures. Vous constaterez aussi qu'il faut peu d'Old Dutch. Epargne de temps — épargne d'énergie — épargne d'argent! Achetez l'Old Dutch aujourd'hui!

Comme vous serez adorable avec

un Teint Séduisant

C'est facile d'embellir l'epiderme avec le nettoyage facial à la Mousse Crémeuse qu'emploie Sonja...

"Voulez-*vous* être celle que tous voudraient fréquenter? . . . Le nettoyage facial à la Mousse Crémeuse aide merveilleusement la beauté," dit l'adorable Sonja Henie. "Je couvre ma figure d'une mousse abondante et supercrémeuse de Savon de Toilette Lux que je fais pénétrer. Je rince à l'eau chaude, puis froide; j'assèche en tapotant. Ce soin de beauté rend l'épiderme vraiment plus beau . . . plus doux . . . plus lisse."

Vous pouvez avoir un épiderme plus adorable — si radieux que les coeurs en battront plus vite. Pourquoi seulement rêver au charme? Obtenez-le! Suivez le conseil de beauté de Sonja Henie. Recourez chaque jour au nettoyage facial à la Mousse Crémeuse du Savon de Toilette Lux afin d'obtenir un Teint Séduisant!

9 sur 10 des célèbres étoiles de Hollywood emploient le Savon de Toilette LUX

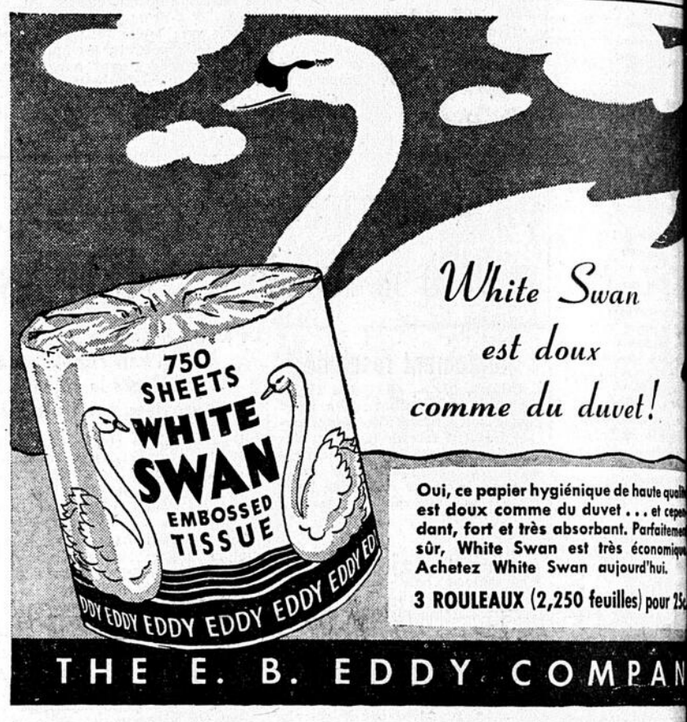

L'AGENT SECRET X-9 (Copyright Public Ledger Inc.) Par ROBERT S

LE CAPITAINE JACQUES Le mensonge inutile Par FRANK T

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

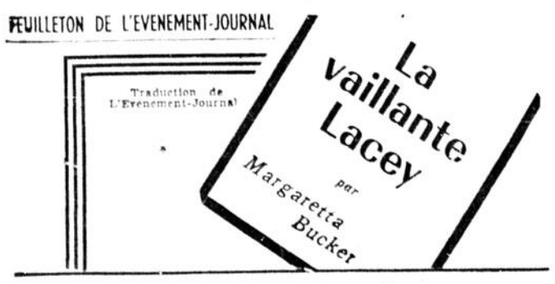

No 23

"Il t'a donné une adresse?" demanda King avec insistance. "S'il ne t'a pas donné d'adresse comment pourras-tu lui envoyer les documents?"

"Il... il a dit qu'il m'appellerait demain. Il... il voulait être sûr que je les aurais ce soir." Les yeux bleus de Clarisse étaient méfiants.

"Mais tu as dit que tu les enverrais demain matin par le poste enregistrée. Comment peux-tu faire cela si tu n'as pas d'adresse, et comme Lacey le dit, comment sait-elle exactement quels papiers il désire?"

"Ce sont des documents du gouvernement. Il me les a décrits."

"Dans le télégramme?" demanda King.

Clarisse se mordit la lèvre inférieure: "Veux-tu insinuer que je mens, King? Sûrement tu ne vas pas penser..."

King irrité répondit: "Je n'insinue rien. Je n'appuie pas Lacey qui dit que tu mens quand tu prétends que tu as reçu un télégramme de Bill. Je pense que ce n'est pas juste. Mais je peux comprendre pourquoi elle croit qu'elle ne peut pas prendre la responsabilité d'ouvrir le coffre-fort d'un ancien patron à moins qu'il n'y ait aucun doute dans son esprit. "Il jeta un coup d'oeil vers Lacey: "N'est-ce pas correct?"

Elle dit: "Merci, King. Je suis contente que quelqu'un comprenne enfin."

"Mal, je ne comprends par." Clarisse se leva et se dressa en face d'eux, les yeux pétillants de colère. "Je fais une simple demande et Lacey refuse parce qu'elle pense que je mens, et non seulement cela, mais elle a l'audace de persister à faire croire que je mens en face de toi et de sa mère..."

King répondit avec flegme: "Tu peux t'asseoir, Clarisse. Laisse-moi m'occuper de cela. Supposons que je prends la responsabilité d'aller avec toi. Lacey, et que je sois présent quand tu ouvriras le coffre-fort de Bill. Je me chargerai des documents et verrai à ce que Bill les reçoive demain. Je vais appeler Bill dès demain et tenter de me mettre en contact avec lui. Tout le blâme serait enlevé de sur tes épaules, si Clarisse n'a pas compris les instructions de Bill."

Lacey comprit l'expression d'impuissance dans les yeux de Clarisse. Elle avait raison. Clarisse était prise au piège, et même avant qu'elle ne prenne la parole, Lacey réalisa que ses doutes étaient fondés. Clarisse voulait ces dossiers, quels qu'ils soient, elle les voulait en sûreté dans ses mains.

Pourquoi ? Qui concernaient-ils?

Clarisse dit: "Si tu fais cela, King tu vas me faire croire que tu crois Lacey. Tu n'as pas confiance en moi." Elle regarda Lacey avec malice. "J'étais consentente à demander à Lacey de faire une faveur pour m'aider. Bill est jaloux, King... Ses yeux bleus se posèrent sur le visage de King, pour un instant, et Lacey remarqua le sang qui montait à la face de King.

Elle dit: "Partons nous, maman?"

Sa mère se leva.

King les suivit jusqu'à la porte, attrapa son peletot et sa coiffure, et il était sur leurs talons quand la porte se referma derrière eux. Il prit le bras de Lacey. Il dit:

"Mme Evans je suis peiné..."

Mme Evans répondit sèchement: 'Il y a trop longtemps que je connais Clarisse pour être surprise."

"Ma voiture est ici."

Lacey tenta de protester, mais King pouvait être têtu et son menton était dur et obstiné. Quand il arriva à la maison, il stationna en face de la galerie et monta les degrés de l'escalier avec eux, puis il dit: "Lacey je veux te dire un mot."

Lacey revint à la voiture avec lui, sans aucune hâte, ni aucun désir de plaire.

King partit vers la ville et se dirigea, comme elle l'avait deviné, vers le bureau de Bill. "Nous allons entrer ici, meme s'il faut que nous enfoncions une fenêtre" dit-il rapidement. "Après tu vas mettre fin à toute cette stupide affaire et prendre ces documents que Bill désire. Je ne croyais pas que tu pouvais pousser aussi loin ta rancune contre Clarisse."

Lacey toucha sa main nerveuse: "King la nuit dernière.."

Il dit: 'je suis, je suis fou de toi, Lacey, mais cela n'a rien à faire avec cela."

"Ne fais pas l'entêté", dit Lacey fermement. 'J'ai droit à mon opinion, et je ne pourrais pas être heureuse, avec un homme qui voudrait me forcer à agir contre mon propre jugement."

King se tourna vers elle et dit: "Je t'aime, ma chérie, ne fais pas une petite folie."

La petite rue était tranquille. Seulement quelques voitures passaient sur cette route, le soir. On pouvait lire vaguement les lettres de la fenêtre du bureau: William Sloan, avocat.

Comme Bill était fier quand ces lettres furent gravées sur la glace. Fier. Bill avait toujours été fier de son travail et de sa réputation. La pratique honnête du droit était son ambition. Bill aurait pu augmenter sa petite clientèle plusieurs fois s'il avait abaissé sa qualité... Clarisse n'avait jamais apprécié les méthodes honorables de Bill. Elle mit Bill dans les dettes et cela le préoccupait. Etait-ce possible qu'elle eut changé maintenant et qu'elle fût prête à tout pour Bill?

C'était difficile à croire.

Sa voix était basse et contrôlée. "Tu m'as amenée ici en pensant que parce que je t'aime je vais faire quelque chose que je me suis promise de ne jamais faire, n'est-ce pas?"

Il dit: "Pas exactement."

"Je n'ouvrirai pas le coffre-fort de Bill pour Clarisse."

"Ne me ferais-tu pas une faveur?"

"Ouvrir le coffre-fort de Bill n'est pas ce que j'appelle rendre un service à qui que ce soit. C'est simplement prendre sur mes épaules une responsabilité que je n'ai pas l'intention d'assumer à moins d'avoir un ordre précis de Bill que ni toi ni Clarisse ne pouvez me donner. Je ne ferai jamais cela sans un ordre personnel de lui, à l'effet qu'il veut que j'ouvre son coffre-fort en son absence."

"Très bien, Lacey. Je vais jouer à ta façon."

Mais Lacey savait qu'il était ennuyé et blessé. Quelque chose de différent... Cela le blessait, entamait son orgueil, de se soumettre à elle. Quand il la laissa à la porte, il l'embrassa, mais il ne manifesta aucun désir de rester...

La mère de Lacey regarda sa fille, quand elle entra dans le salon et prit un siège. "J'étais fière de toi ce soir, Lacey. Je ne crois pas que King ou un autre puisse retrouver Bill Sloan à Washington."

"Pourquoi."

"Parce que je crois que Bill n'est jamais allé à Washington", dit sa mère comme si elle répétait simplement un fait divers et ne portait pas un jugement surprenant.

CHAPITRE XXXI

Lacey regarda sa mère avec curosité. "Pourquoi dis-tu que Bill Sloan n'est pas à Washington?"

Sa mère sortit une enveloppe de son tricot. "Cette lettre était dans la boite à Lettres. Elle est pour toi Lacey."

"Elle est marquée "Milton". s'écria Lacey. Elle ouvrit l'enveloppe et toutes les couleurs de son visage disparurent.

"C'est de Bill. Il dit..." ses lèvres tremblaient et elle pouvait à peine parler..." Il dit que je devrais prendre deux enveloppes dans son coffre-fort immédiatement, et en prendre soin pour lui. Maman, j'avais raison. Il y a quelque chose de mauvais... Il faut que j'y aille."

"Seule. A cette heure?"

Lacey répondit: "Bill écrirait-il une note comme celle-ci s'il n'y avait aucun danger? C'est son écriture. Je ne peux pas me méprendre. S'il a écrit une lettre de Milton, il n'est pas à Washington. Il n'a pas télégraphié... Clarisse mentait..."

Le téléphone sonna frénétiquement.

King. Qu'allait-elle lui dire? Il y avait un avertissement lui demandant d'être prudent, dans la lettre. Elle ne devait en parler à personne... ne rien dire. Bill avait confiance en elle.

Lacey prit le récepteur et dit : "Allo?"

King répondit: "Je n'ai pu entrer en communication avec Bill au Mayflower. Lacey. Il n'est pas là", dit-il. "Je vais te dire ce que j'ai l'intention de faire. Je puis prendre le train de minuit pour Washington. Je vais tout faire pour retrouver Bill. Lacey, je regrette..."

Elle dit: "Je t'aime, King. Bonne nuit, mon chéri."

Mme Evans dit: "Tu ne te couches pas tout de suite, Lacey?"

"Non.. non. Je vais jeter un coup d'oeil sur le journal."

Lacey se mit à l'aise dans un fauteuil et attendit que [illegible] rendue en haut de [illegible] rapide coup d'oeil [illegible] révéla qu'il était [illegible] quart. Le train de [illegible] dans quelques minutes [illegible] ment elle avait l'intention [illegible] en ville et de faire [illegible] lui demandait. Un délai [illegible] vérer dangereux.

La cloche sonna pour [illegible] attendait. Au coin, [illegible] cri du "Limité" au [illegible] passait à la traverse [illegible] se leva, fouilla dans [illegible] trouva la clef du bureau [illegible] qu'elle n'avait jamais [illegible] Elle se répéta le chiffre [illegible] binaison du coffre-fort [illegible] chant vite, elle pénétra [illegible] reau de Bill en mettant [illegible] tes. Ce ne serait pas [illegible] prendre les documents [illegible] être de retour et dans [illegible] une heure.

Elle ne rencontra pas [illegible] réussit à fermer la porte [illegible] et rien ne se fit entendre [illegible] me étage.

Au moment où elle [illegible] rue, sous la lumière [illegible] tourna le coin en courant [illegible] frapper.

Elle avait disparu [illegible] Lacey put lancer des [illegible] au conducteur. Elle prit [illegible] coup d'oeil sur le numéro [illegible] mis... Il n'était pas [illegible] Pansy'vanie? Cela [illegible] pu facilement la rejoindre [illegible]

(à suivre)

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes est L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

...ée — No 5 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, JEUDI 31 MAI 1945 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

...on provinciale

...discours, dont six de l'Opposition, dans le ...at sur le projet de loi de la Montreal Power

...lessis, Godbout, Gagnon, Laurendeau, Chaloult, Bienvenue, Choquette, Sau... Francoeur participent à la discussion. — La critique de la gauche a porté ...ut sur les pouvoirs donnés aux arbitres, la base d'évaluation fixée par la loi ...dépendance de l'Hydro du gouvernement. — Duplessis soumettra deux ...dements au bill.

...Maurice Bernier)

...ur le premier ministre ...oyen le plus juste de ...roblème complexe et ...é en héritage au gou...ement par les libéraux, ...tre part, par les par...on comme une me...à discréditer le prin...tisation et à faire re...ince dans le domaine ...e projet de loi modi...de l'Hydro et assurant ...é aux actionnaires de ...Power a subi pendant ...séances hier, à l'As...slative, le feu constant ...e.

...e s'est attaqué d'abord ...es résolutions intro...bill, mais c'est le prin...e la mesure qui a fait ...bats. Elle s'est ajour...in, à 11 heures et de...r, sans avoir adopté ...s.

...res de l'Opposition, ...s des divers groupes, ...u énergiquement le ...e premier ministre et deux de ses collègues, dont un membre du cabinet, ont défendu avec non moins d'ardeur.

Voici quelques opinions formulées au cours du débat:

M. Duplessis: — "On s'est emparé de façon bolchévique de biens qui appartenaient à une compagnie et nous devons régler le mieux possible la situation qui nous est faite, résultat de 30 ans d'abus."

M. Godbout: — "C'est la loi la plus néfaste, la plus retardataire, la plus hypocrite jamais présentée. On rétablit la Montreal Power et on remplace sir Herbert Holt par le premier ministre. On veut faire payer par les usagers de l'Hydro la taxe de luxe."

M. Gagnon (Matane): — "Avec l'ancienne loi, l'Hydro avouait ne pouvoir financer les coopératives d'électricité. Qu'on me cite une seule commission, fédérale ou non, qui n'est pas gérée par l'exécutif."

M. Laurendeau: — "Le fait pour le gouvernement d'accaparer les profits de l'Hydro détourne l'établissement de son but réel."

M. Chaloult: — "La situation est aggravée, la loi est pire que celle de l'an dernier, les taux vont probablement augmenter."

M. Bienvenue: — "C'est du sabotage de la loi de 1944. Avec cette loi nouvelle, le premier ministre devient le plus grand trustard de la province."

M. Choquette: — "Le camouflage actuel appelle vengeance. Le gouvernement met la main sur les profits de l'Hydro au lieu d'en faire bénéficier les usagers de l'Hydro."

Le col. Sauvé: — "Au moins 12 articles de la loi de 1944 consacraient l'ingérence du gouvernement dans les affaires de l'Hydro."

M. Francoeur: — "On veut spolier la population de Montréal. Le gouvernement ne serait pas capable de défendre sa loi à Montréal."

La critique de la gauche a porté surtout sur les pouvoirs donnés aux arbitres, la base d'évaluation fixée par la loi et la dépendance de l'Hydro du gouvernement. Ce débat, qui fera époque dans les annales de la session, se continuera ce matin et se terminera probablement ce soir. Le premier ministre a annoncé qu'il soumettra deux amendements au bill 45.

...ce du matin

...s de M. Duplessis

...engage à la séance du ...étude des résolutions ...nier. Le premier minis... parole en disant que ...solution amende l'art. ...de l'Hydro, qui dit que ...on peut placer toutes ...fonds disponibles dans ...émises par le Canada ...ce ou garanties par ...Incidemment, il fait ...la Loi de l'Hydro a été ...rnier, à la veille des ...es cinq ans d'attente ...e gouvernement actuel, ...e sa loi des la première ...t d'avoir atteint un ...ir.

...mier ministre affirme ...mission hydroélectrique ...organisme gouverne...oi de 1944, ajoute-t-il, ...re à ce sujet. Elle ex...mission à des réclama...aiement d'impôts pu...eut pas dire qu'un au...ement l'aurait taxée, ...out de même des dou...ce sujet. Le gouverne...veut qu'il soit bien com...dro est un organisme ...ment, appartenant au peuple de la province.

M. Duplessis poursuit en disant que le gouvernement veut que l'Hydro place son argent uniquement dans des valeurs provinciales. C'est la consécration des droits de la province. L'Union Nationale veut faire bénéficier la province des avantages d'un organisme provincial. Le but de l'amendement est donc de donner à l'Hydro le pouvoir d'investir son argent dans des obligations de la province ou garanties par la province.

Réponse à des objections

Le premier ministre veut répondre tout de suite à l'objection de ceux qui reprocheront au bill de décréter que les revenus de l'Hydro tomberont dans le fonds consolidé et de faire de l'Hydro une institution gouvernementale au lieu d'une société purement commerciale. En vertu de l'ancienne loi, explique-t-il, l'Hydro est véritablement une institution gouvernementale puisque ses cinq commissaires sont nommés par le gouvernement, que le gouvernement a le droit de les remplacer ou de les destituer, que les principales transactions de l'Hydro sont assujetties à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Il soutient que la loi de l'an dernier décrète que la fixation des taux doit être approuvée par le lieutenant-gouverneur en conseil. Un organisme, administré par des gens que le gouvernement nomme, dont les activités sont subordonnées à l'approbation du gouvernement est un organisme du gouvernement. Il n'y a donc pas de changement à cela. Le but de la nouvelles loi est simplement de maintenir cet organisme gouvernemental et de l'entourer de garanties additionnelles.

M. Duplessis cite, alors, le cas de l'Hydro de l'Ontario. Il affirme que nombre d'articles de la loi de l'Ontario subordonnent l'Hydro au contrôle du gouvernement ontarien. Il donne lecture, par exemple, de l'art. 2 de cette loi qui stipule que les 3 membres de la Commission seront nommés par le gouvernement, dont deux pourront être des membres du cabinet et dont un sera membre du cabinet. Le gouvernement de Québec n'a pas l'intention ajoute-t-il, de nommer un ministre membre de l'Hydro. C'est donc donner à la Commission un aspect d'indépendance que celle de l'Ontario n'a pas. Le premier ministre affirme encore que les principales décisions de l'Hydro ontarienne sont sujettes à l'approbation du gouvernement. D'ailleurs, dit-il ça ne peut se faire autrement en démocratie, qui est l'antithèse de la bureaucratie, du fascisme, du nazisme, etc.

M. Duplessis explique que si le gouvernement décrète que les revenus de l'Hydro devront être placés dans des obligations de la province uniquement, c'est parce que l'Hydro fonctionne à même les ressources naturelles qui appartiennent à la province et doivent être administrées pour la province, par les représentants du peuple choisis par la province.

Le fonds consolidé du revenu

Le premier ministre expose, ensuite, les raisons pour lesquelles les revenus de l'Hydro doivent tomber dans le fonds consolidé, qui constitue l'ensemble des revenus appartenant au peuple.

C'est une méthode conforme à la constitution, au bon sens et aux droits du peuple, étant donné que l'Hydro est un bien de la Couronne, du peuple. La constitution décrète que les revenus provenant du peuple doivent être inclus dans un seul fonds, le fonds consolidé. La constitution de ce seul fonds permet au peuple de se mieux rendre compte de l'emploi de ses deniers, clarifie les bilans de l'administration, tandis que la multiplicité des fonds embrouillerait la situation financière. Puisque l'Hydro est l'organisme de tout le peuple, il est logique que ses profits aillent dans le coffre du peuple.

M. Duplessis: — "L'ancienne loi disait que les profits de l'Hydro devaient être placés dans des obligations de la province. Elle donnait, d'une façon déguisée, les pouvoirs que nous donnons d'une façon franche. Nous disons que c'est un bien du peuple, qui doit profiter au peuple. Et en cela, nous respectons la constitution"

Menace au droit de propriété

M. Duplessis soutient, plus loin, que l'Hydro est en possession, depuis 13 mois, de propriétés appartenant à des gens qui n'ont pas reçu un centin. Le gouvernement actuel a étudié le problème sous tous ses aspects et il apporte aujourd'hui, ajoute-t-il, une loi conforme à l'intérêt public et à la justice. Le premier ministre n'a pas d'hésitation à dire que la méthode de l'ancien gouvernement, en étatisant, "ferait honneur au bolchévisme", que c'est une menace constante au droit de propriété, non seulement des compagnies mais du cultivateur et de l'ouvrier. On ne peut faire de com-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

De la neige dans le lac St-Jean

On nous apprend qu'il a neigé hier dans le Lac Saint-Jean. Pareil événement se produirait à Québec que tout le monde en serait ravi, après le dégoulinage incessant dont notre pittoresque cité a été gratifiée depuis le début du mois. Question de changement, voyez-vous . . . Peut-être quelque lecteur poussera-t-il ici les hauts cris ? Il y en aura toujours qui ne sont pas contents . . .

Treize Forestiers ont été décorés

Treize membres de l'Ordre des Forestiers catholiques ont été décorés hier soir au banquet qui a réuni à Québec, les chefs de cet ordre dont le siège social est à Chicago. Ceux qui ont reçu ces décorations comptent 50 ans comme membres de la société.

MM. T.-R. Heaney, T.-H. Cannon, J.-J. Doody et G.-H. Crowns, tous de Chicago, sont les principaux chefs de cette Association. Ils sont en visite au Canada et hier matin ils ont été reçus par Son Honneur le maire Borne.

Tous quatre ont porté la parole hier soir au banquet présidé conjointement par MM. C.-A. Rousseau et J.-W. Cantin. Ils ont parlé des débuts de l'ordre qui remontent à 1883. 40 Irlandais, un Français et un Allemand ont institué cette association à Chicago, dans le but de venir en aide aux familles pauvres. Chacun déposa $1, pour fournir les fonds de l'entreprise. Aujourd'hui, l'Ordre a un actif de $44,000,000, et a donné au cours de son existence une somme de près de $100,000,000, aux familles des membres décédées, aux membres infirmes ou invalides. Ces résultats sont une bonne raison des progrès gigantesques accusés par l'Ordre, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

L'abbé C. Beaudin presenta les visiteurs à l'assistance, et le président du banquet, M. C.-A. Rousseau, invita les orateurs, à tour de rôle.

L'échevin L.-P. Begin, pro-maire, représentait Son Honneur Lucien Borne, il souhaita la bienvenue aux visiteurs et les invita à revenir dans nos murs.

Un programme musical fut exécuté sous la direction de M. L. Cantin, par les artistes suivants : Mlles G. Charbonneau, J. Fillion et G. Gagnon, et MM. H. Cantin et G. Fecteau, qui fut aussi prié de donner une pièce de son répertoire.

Le 25 juin, jour férié, cette année

Par un projet de loi de l'hon. Maurice Duplessis que la Chambre a adopté en première lecture, hier soir, le 25 juin est déclaré jour férié et non juridique lorsque le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste et des Canadiens français, est un dimanche.

Le cas se présentera cette année, puisque le 24 juin est un dimanche. On fêtera donc la Saint-Jean-Baptiste un lundi.

Bénédiction remise

La bénédiction de la magnifique statue de marbre blanc, représentant Notre-Dame de toutes Grâces, don d'un paroissien, qui devait avoir lieu, hier après-midi, sur les parterres de l'église des Sts-Martyrs Canadiens, a été remise à une dizaine de jours à cause de la mauvaise température qui prévaut. On en annoncera la date un peu plus tard.

Le Dr P. Hamel condamne la loi de la commission hydroélectrique

Le trust "a réussi, avec ce bill, à obtenir plus pour lui que ne lui accordait la loi de monsieur Godbout", déclare le Dr Hamel. — Pertes de $600,000, à la centrale du Témiscamingue.

Le Dr Philippe Hamel a condamné, hier, le projet de loi du premier ministre modifiant la Loi de la Commission hydroélectrique, dans une déclaration dont voici le texte et qu'on a remise, hier, aux courriéristes parlementaires :

"J'ai lu le bill ayant trait à l'expropriation de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated. Le trust doit jubiler. Il a réussi, avec ce bill, à obtenir plus pour lui que ne lui accordait la loi de M. Godbout, préparée comme celle-ci au goût et sous l'inspiration des monopoleurs.

Il est, une fois de plus, incontestable que les vieux partis, cachés sous quelque titre que ce soit, restent ce qu'ils ont toujours été : les serviteurs des trusts et les ennemis savamment déguisés du peuple. En 1937, M. Duplessis a voulu se donner figure de tombeur de trust, en construisant une centrale au Témiscamingue, sous prétexte de concurrencer le trust sur un point stratégique. Je lui ai alors dit qu'il sabotait ainsi l'idée de la nationalisation dans notre province. Voyez combien les faits, aujourd'hui, viennent confirmer cette accusation. La centrale du Témiscamingue rapporte $1,000. par jour de recettes (les dimanches exceptés), et elle accuse un déficit quotidien de $500.00. Pour avoir "l'insigne honneur" de fournir l'électricité à un seul client important : la Cie Noranda, la Centrale du Témiscamingue accumule près de quinze mille piastres ($15,000.) de déficit par mois depuis sa fondation. Ces pertes dépasseront $600,000. aujourd'hui.

M. Duplessis veut continuer ce sabotage sur une plus haute échelle, après s'être expérimenté en ce genre de travail avec son premier fiasco du Témiscamingue.

A la suite de ces expériences malheureuses, sera-t-il surprenant qu'on tue, pour toujours, l'idée de la nationalisation dans le Québec ? Les trusts alors nous auront une fois pour toutes ; nous deviendrons le paradis permanent des exploiteurs.

M. Duplessis n'a pas changé. Il reste ce qu'il était en 1935.

J'aurai, je l'espère, l'occasion de montrer, dans le détail, la situation révoltante que crée pour nous une pareille législation.

Philippe Hamel.
6 d'Aiguillon, Québec.

Le Fédéral veut bâtir 250 maisons de vétérans; un plan trop onéreux

Le maire Borne dit que suivant un plan soumis à la cité, celle-ci devrait débourser près d'un demi-million, sans s'assurer de revenus suffisants. — Des maisons de type permanent. — La protestation des constructeurs.

Le maire Borne a déclaré hier que le gouvernement fédéral songeait à faire construire en notre ville 250 maisons pour les vétérans, mais que les propositions qu'il a faites en ce sens à la cité étaient trop onéreuses pour elle.

Le maire a communiqué ces renseignements au comité administratif, hier après-midi, quand lecture fut donnée de la lettre de l'Association des constructeurs, s'opposant à la mise en application d'un plan de construction d'habitations par la Wartime Housing, en notre ville.

Le maire a déclaré que ce n'est pas la Wartime Housing qui est concernée dans le nouveau plan de construction pour les vétérans, que le fédéral a déjà fait des démarches auprès de la cité pour la construction de maisons destinées aux vétérans, mais que ce plan exigeait trop de concessions de la part de la cité.

D'après ce plan, la ville fournirait à l'organisme du gouvernement le terrain nécessaire, et fournirait les services municipaux aux propriétés ainsi construites. Le revenu de la cité proviendrait d'une taxe de $24 ou de $30, suivant les dimensions de la maison. Il a déclaré qu'il n'avait pas soumis le projet à ses collègues parce qu'il était trop onéreux pour la ville. "La ville serait dans l'obligation de dépenser un demi-million de dollars pour l'installation des services municipaux, et elle ne toucherait qu'une taxe très basse. Il a ajouté qu'il a fait des représentations pour obtenir des modifications qui rendront le plan plus acceptable.

Il a déclaré également que le type des maisons projetées est permanent, que le fédéral en construirait 250, et que la ville aurait la possibilité de les acheteur au bout de 20 ans pour la somme de $1,000, si le vétéran ne s'en porte pas acquéreur lui-même.

L'échevin Michaud a déclaré que les observations des constructeurs sont en majorité justifiées, notamment, dit-il, lorsqu'ils réclament pour l'entreprise privée les priorités dont bénéficient les organismes gouvernementaux. Il a suggéré que l'on demande aux entrepreneurs de soumissionner pour la construction de ces maisons, en leur assurant les priorités nécessaires.

Des décorations sont remises à dix militaires de notre région

La cérémonie d'investiture a eu lieu à Spencer Wood et elle a été présidée par le lieutenant gouverneur, sir Eugène Fiset. — Le brigadier Blais, trois lieutenants-colonels, un major, etc.

Tour à tour, dix soldats, allant du grade de brigadier à celui de caporal, se sont avancés hier après-midi vers le lieutenant-gouverneur de la province, Son Excellence le major-général sir Eugène Fiset, qui leur a serré la main après leur avoir remis à chacun une médaille, en témoignage des services qu'ils ont rendus à la patrie au cours de la présente guerre.

La cérémonie d'investiture a eu lieu dans un salon brillamment éclairé de la résidence du gouverneur à Spencer Wood, en présence d'une cinquantaine de distingués invités, représentant les neuf provinces du pays, qui applaudissaient à chacune des citations lues par le lieutenant - colonel D.-B. Papineau, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur.

Les décorés sont :

le brigadier Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5, qui a reçu la décoration de Commandeur du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique pour sa participation à l'organisation des deux conférences internationales tenues à Québec et à la préparation d'un système de défense des côtes du fleuve Saint-Laurent ;

le colonel G.-E.-A. Dupuis, O.B.E., M.C. avec agrafe, commandant du 35e groupe de brigade de réserve, qui a reçu la décoration d'Officier du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique en reconnaissance de ses services méritoires au cours de la présente guerre, en particulier dans l'organisation des défenses du Bas St-Laurent ;

le lieutenant-colonel W.-A. Croteau, O.B.E., E.D., officier d'état-major classe 1, aussi investi de la décoration d'Officier du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique pour avoir organisé le 3e bataillon du Régiment de Maisonneuve en 1942 et avoir participé à l'organisation de la 2e conférence internationale Churchill - Roosevelt à Québec ;

le lieutenant-colonel Jos. Pinault, O.B.E., V.D., commandant du régiment de Gaspé-Bonaventure, qui reçoit également la décoration d'Officier du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique pour sa part active au recrutement, aux campagnes d'Emprunt de la Victoire et à l'organisation des défenses des côtes du Bas St-Laurent ;

le major G.-F.-A. Brink, R.C.E., qui reçoit la décoration de Membre du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique dans l'organisation de la deuxième conférence internationale Churchill-Roosevelt à Québec ;

le capitaine Jean-Augustin Gouvet, du régiment de Gaspé-Bonaventure, grand blessé de la guerre 1914-18, reçu Membre du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique pour ses activités dans le recrutement et l'organisation des défenses du Bas St-Laurent ;

le sergent-major de compagnie Emile Couture, du Corps des Commis d'Etat-major, qui reçoit la Médaille de l'Empire britannique (B. E. M.) pour avoir montré une grande initiative, un bon jugement et une discrétion dignes de la recommandation de l'état-major impérial, après avoir trouvé des documents de la plus haute importance relatifs aux décisions finales prises au cours de la première conférence internationale de Québec, décisions se rapportant aux grandes opérations à entreprendre pour l'invasion de l'Europe ;

le sergent-major régimentaire R. Dagenais, du 5e Dépôt régional à Lauzon, qui reçoit la décoration de Membre du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique en reconnaissance de ses services très méritoires

(Suite à la page 11, 8e col.)

Un homme se noie dans le port de Québec

Un homme qui revenait de Lévis sur le traversier qui arrive au débarcadere de Québec à 10 h. 30, s'est noyé, hier soir, en tentant de sauter sur le quai, avant que le bateau ne soit accosté. Personne n'a pu identifier le noyé, mais l'on croit que c'est un ouvrier des chantiers maritimes de Lauzon. Après être tombé à l'eau, le malheureux n'est pas revenu à la surface et il a été impossible aux témoins de lui porter secours. Des chaloupes ont été mises à l'eau pour faire des recherches, mais celles-ci ont été infructueuses. On n'a pas retrouver d'autre chose qu'un chapeau brun foncé que le noyé portait probablement au moment de sa chute. La police municipale fait présentement des recherches pour identifier le disparu.

Des dommages évalués à $30,000 causés par un incendie, à Québec

Le feu s'est rapidement propagé sur toute la longueur de la vaste remise qui sert aux départements municipaux de l'Aqueduc et de la Voirie, en arrière du garage municipal, rue Marie de l'Incarnation.

Une troisième alarme a été sonnée hier après-midi, vers 3 heures et demie, pour le feu qui s'était déclaré et rapidement propagé sur toute la longueur de la vaste remise qui sert aux départements municipaux de l'aqueduc et de la voirie en arrière du garage municipal, sur la rue Marie de l'Incarnation.

Le retour n'a été enregistré qu'à 8 h. 28 et les bâtiments ainsi que l'outillage qui ont été la proie de l'incendie sont considérés comme une perte complète. Les dommages s'élèvent à environ $30,000. Toute la bâtisse qui servait de remise et de bureaux à la voirie municipale et à l'aqueduc de St-Sauveur, d'une longueur de 300 pieds par 80 de profondeur, a été détruite de fond en comble. Elle était construite de bois avec toiture de tôle. Cette remise, qui avait une quarantaine d'années d'existence, avait été achetée par la cité de Québec de M. Julien, manufacturier de meubles, qui s'en servait pour y faire sécher son bois et y remiser ses meubles.

Les premiers pompiers ont été appelés sur les lieux à 3 h. 13, tandis qu'une deuxième et troisième alarmes, toutes deux sonnées à 3 h. 23, appelaient les pompiers de toute la ville à l'aide de ceux qui se voyaient dans l'impuissance de contrôler seuls l'incendie. Dans l'espace de quinze minutes à peine, le feu s'était rapidement répandu à toute la remise.

On dit que le feu s'était déclaré à l'endroit où l'on venait de préparer les torches que l'on met le soir, dans les rues, où les ouvriers de la voirie ou de l'aqueduc sont à faire des travaux. Ces torches sont alimentées à l'huile de charbon et un peu de cette huile avait été répandue sur le sol. C'est ce qui explique pourquoi le feu se propagea si rapidement.

Les pompiers durent installer une douzaine de jets pour empêcher le feu de se communiquer aux bâtiments adjacents.

Les hommes du service des incendies étaient dirigés par le chef Rosaire Beaulieu, le chef-adjoint Drolet, assistés des députés Wagner, Wilfrid Lachance et du député intérimaire, le capitaine Paul Alain.

Le service des secours pour les incendies, dirigé par le capitaine Auclair, donna des soins à une quinzaine de pompiers qui s'étaient coupés aux doigts, aux mains, ou dont la vue avait été affectée par la fumée ou des saletés.

On nous informe qu'aucune des machines et qu'aucun des camions qui servent à la voirie et à l'aqueduc de la cité n'ont été détruits par le feu, parce qu'à ce moment ils étaient tous en service à l'extérieur.

M. Dodson conférencier chez les Chimistes

M. W.-P. Dobson, du Canadian Council of Professionnal Engineers and Scientists, sera le conférencier invité du déjeuner de la conférence de l'Institut de Chimie du Canada, lundi midi, jour d'ouverture de la conférence. L'hon. C.-D. Howe, ministre des Munitions et de la Reconstruction, qui avait d'abord été invité comme conférencier, sera empêché de rencontrer les chimistes.

Echos de l'hôtel de ville

Prolongement de la 18e

Il est probable qu'une demande des citoyens de la partie nord de Limoilou, pour que la rue de la Colombière soit considérée comme le prolongement de la 18e rue, sera accordée. L'échevin Michaud a transmis la requête au comité administratif, hier après-midi. Le comité administratif l'a transmise au comité des rues.

Les signaux lumineux

L'installation convenable des signaux lumineux a été encore réclamée par l'échevin Matte, hier après-midi, au comité administratif, après que le maire eût donné lecture de l'échange de correspondance entre les ingénieurs de la cité et la compagnie chargée d'installer les signaux. M. Matte a dit que la compagnie devrait être mise en demeure de compléter l'installation sans délai, vu qu'à Montréal il y a une grande quantité de signaux qui sont maintenus en service. Il n'y a pas de raison pour que l'on ne puisse bénéficier à Québec du service de potaux de signaux lumineux.

Concerts sur la Terrasse

A la lecture d'une lettre des autorités du poste C.H.R.C., au sujet des concerts sur la terrasse, le comité administratif a accepté l'offre de continuer l'organisation de ces concerts, telle qu'elle existe depuis deux ans.

Aux ingénieurs

Le comité administratif a renvoyé aux ingénieurs, pour qu'ils préparent un rapport à leur sujet, les demandes nombreuses que lui a transmises la ligue des Citoyens de St-François d'Assise. La ligue demande entre autres choses que les ingénieurs prennent certaines mesures pour éliminer le danger de la présence dans les tuyaux d'égouts de la cité de gaz toxiques. Elle faisait aussi, plusieurs autres demandes d'embellissement, notamment la suppression d'un dépotoir et la construction de trottoirs.

Permis accordé

Les autorités municipales accorderont aux organisateurs du Congrès canadien du Travail le permis nécessaire pour qu'elles puissent participer aux manifestations de la fête du Travail. Elles ont remis à la prochaine séance du comité administratif de prendre une décision sur leur demande d'un octroi pour l'organisation d'une parade.

Projet d'un kiosque au carré Jean Talon

Le comité administratif a renvoyé au comité de la circulation le projet d'installation d'un kiosque pour le terminus d'autobus et d'un restaurant attenant, aménagés dans la construction du gouvernement fédéral pour le recrutement.

Le budget

Des copies du budget pourront être demandées par les citoyens aux autorités municipales. Celles-ci les leur adresseront, moyennant une charge qui sera déterminée d'ici quelques jours. Le maire a dit au comité administratif qu'il entendait mettre ce document à la portée du public.

Accident sur la terrasse

Le comité administratif a pris connaissance d'une réclamation d'une jeune fille qui a perdu son soulier à cause du mauvais état du parquet de la terrasse. Le talon de la chaussure s'est pris dans une fente entre deux madriers et la chaussure a été perdue par la suite. Cette réclamation a suggéré à des membres du comité des remarques

(Suite à la page 11, 7e col.)

...MIONS
...VROLET
et
...PLE-LEAF
...NEUFS
les modèles
— 2½ et 3 tonnes
...s empattements.
...¼", 160" et 177¼"
...2x6 — 7.50 x 20-34x7
...20 9.00 x 20
...ons livrer ces ca...présentation d'un ...du Régisseur des ...Automobiles.
...informations com...avec—
...DROLET
...OBILES, LIMITEE
...tre-Dame des Anges
Québec
...phone : 4-3593

...IS IMPORTANT
LES LAITERIES
de QUÉBEC et LÉVIS
...sirent avertir leurs clients que ...livraison de lait le dimanche ne
...ENCERA QUE LE 10 JUIN 1945
...vu que dimanche prochain est le jour de la Fête-Dieu.
L'ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS DE LAIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC
Comité de Québec.

FONDE EN 1880
Crédit Foncier Franco-Canadien
72 Côte de la Montagne — Québec — Téléphone : 4-2468
PRETS HYPOTHECAIRES CONSENTIS A 5% SUR PROPRIETES SITUEES A QUEBEC ET A SILLERY
PAS DE COMMISSION A PAYER
NOTAIRE ET AGENT D'ASSURANCE AU CHOIX DE L'EMPRUNTEUR
REALISATION RAPIDE

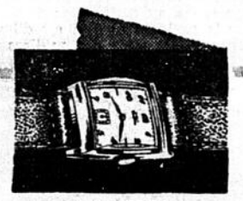
MONTRES
Challenger
pour hommes
Superbe assortiment de montres avec le fameux mouvement "Challenger" A partir de $25.00. Ainsi que de moins dispendieuses avec le mouvement "Service" de Birks.
Service dans nos magasins d'un océan à l'autre.
Birks
16 de la Fabrique

LA MAISON DE LA VICTOIRE
illustrée ci-dessous
Une Valeur de $12,500.
(ou $10,000. en argent)
sera livrée à son heureux propriétaire
Le 24 Décembre 1945
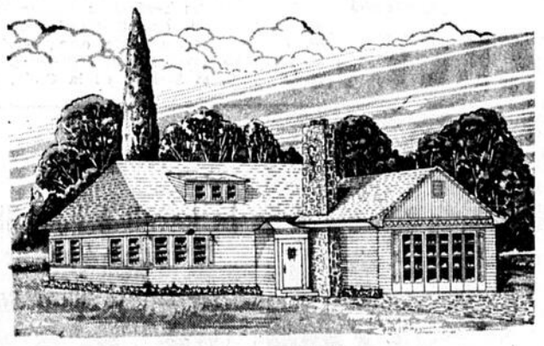
Boulevard Laurier, Sillery, P.Q.
Initiative des KINSMEN DE QUEBEC
59, rue St-Joseph chambre 302 QUEBEC
Au profit DES OEUVRES DE CHARITE du Club Kinsmen QUEBEC
KINSMEN BOYSCLUB DE QUEBEC, INC.
59 rue St-Joseph, Québec.
Ci-inclus $ ..... pour ..... parts dans la Maison de la Victoire.
NOM .....
ADRESSE .....
$1.00 LA PART
10 PRIX DE CONSOLATION DE $100.00

Le Quartier latin

Clôture de l'année universitaire le 1er juin

La séance académique de la collation des diplômes marquera demain, premier juin, la clôture officielle de l'année universitaire à Laval. Une revue de l'année sera faite par Mgr Cyrille Gagnon, recteur de l'université Laval, et le palmarès sera présenté par M. l'abbé A.-M. Parent, secrétaire général de l'Université.

A cette séance, il y aura remise de presque tous les diplômes et degrés des Facultés et écoles universitaires, ainsi que des prix spéciaux. Quelques facultés, n'ayant pas terminé les examens, ne pourront voir leurs finissants proclamés à cette occasion; c'est le cas des finisants en Médecine et en Droit.

On remettra les doctorats, licences et baccalauréats en théologie, en philosophie et en droit canonique; les baccalauréats en médecine et en sciences hospitalières ; les baccalauréats en pédagogie; les baccalauréats et licences en sciences commerciales ; les certificats de langues modernes, les certificats, licences, maîtrises et doctorats de la faculté des lettres; les certificats, baccalauréats, licences, maîtrises et doctorats de la faculté des sciences; les baccalauréats en sciences agricoles; les diplômes, baccalauréats et maîtrises en sciences sociales.

Tous les étudiants gradués et ceux qui ont gagné des prix sont priés de se présenter pour recevoir leur diplôme ou leur prix. La séance commencera à 8 h. 30 à la salle des promotions. Ils doivent se procurer au secrétariat général des cartes d'entrée pour leurs parents et amis ; des sièges leur seront réservés.

M. Perrault nouveau docteur ès Sciences

M. Champlain Perrault, B. S. A., M. Sc. a obtenu son doctorat ès sciences de l'université Laval avec la note distinction, après avoir soutenu brillamment une thèse intitulée : "Recherches sur la flétrissure bactérienne des pommes de terre". Le jury était compose des professeurs M. J.-G. Goulson, de l'université McGill, MM. Georges Maheux, Elzéar Campagna et Georges Gauthier, de l'université Laval.

Spécialiste en pathologie végétale, M. Perrault est directeur du laboratoire fédéral de Phytopathologie, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, où il poursuit des recherches sur les maladies des pommes de terres depuis de nombreuses années. La thèse qu'il a présentée à l'Ecole des Gradués est le résultat des études patientes qu'il a faites sur une grave maladie des pommes de terre depuis son apparition dans Québec. On sait toute l'importance de cette culture dans le Bas du fleuve, mais on n'imagine pas combien est compliqué le travail d'investigation et d'expérimentation qui permettra au cultivateur de maîtriser la maladie et cela est d'importance vitale pour des milliers d'agriculteurs.

Le nouveau docteur de Laval a fait ses études à l'Université d'Ottawa et au Collège MacDonald. Après deux années d'études spéciales en Phytopathologie et en mycologie à l'université McGill, il obtenait le titre de Maître ès sciences en 1927. Depuis il n'a cessé de travailler dans le champ compliqué ds maladies végétales.

La Faculté de Droit

Les prix spéciaux à la Faculté de Droit ont été décernés. Voici les noms des heureux gagnants.

1ère année

Médaille du Lieutenant-Gouverneur : Yvon Chamberland.
Prix Roy
1er prix : Yves Pratte
2e prix: Jacques Riverin
Prix Desrivières
1er prix : Paul-Eugène Bélanger.
2e prix : Jean Gagné.

2e année

Médaille du Lieutenant-Gouverneur : Louis-Philippe Bouchard.
Prix Sirois
1er prix: Benoit Warren.
2e prix : Jules Pouliot
Prix Moraud
1er prix : Louis-Philippe Bouchard.
2e prix : Guy Pouliot

3e année

Prix Tessier
1er prix : Paul Charest
2e prix : Jean-Paul Villeneuve

La Faculté d'Agriculture

La Faculté d'Agriculture de l'université Laval, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, compte cette année 7 bachelliers en sciences agricoles, 6 titulaires du certificat d'études d'aviculture et 1 titulaire du certificat d'études coopératives.

Baccalauréat en Sciences agricoles : le Rév. Père Lucien Lafontaine, O. M. I., de Montréal ; M. Jean-Claude Sirois, fils de M. et Mme Albert Sirois, de Ste-Anne de la Pocatière ; M. Gilles Descareaux, fils de Mme Edouard Descareaux de Deschambault ; Dollard Cordeau, fils de M. et Mme Donat Cordeau de St-Hyacinthe, Jean-François Caron, fils de M. et Mme Léon Caron, de Québec; Roger Deschênes, fils de M. et Mme Arthur Deschênes de l'Ange-Gardien, Québec et M. Raymond St-Cyr, fils de M. et Mme Wilfrid St-Cyr, de Québec.

MM. Hervé Aubin, de St-Damien de Bellechasse; Clément Gervais de St-Germain de Grantham; Benoit Cantin, de Loretteville; Daniel Bérubé de Ste-Hélène de Kamouraska; Fernand Ouellet de St-Gabriel de Kamouraska; et Viateur Lacombe de St-Ephrem de Tring.

Certifcat d'étude coopératives : M. Lauréat Pelletier, de Ste-Louise de l'Islet.

L'Ecole d'Arpentage

M. Paul Joncas, directeur des études à l'école d'Arpentage et de Génie forestier nous communique les noms des nouveaux bacheliers en arpentage. Ce sont MM. Jean-Marie Carrier, avec grande distinction ; André Casista, avec grande distinction ; Hervé Desjardins, avec grande distinction; Guy Leblanc, avec grande distinction; Gilbert Sasseville, avec grande distinction ; Gérard Frenette, avec distinction ; Hector Morin, avec distinction, Adrien Dussault, Wellie Laroche, Claude Mercier,

L'Ecole de Pédagogie

Un prêtre, deux laïques et une religieuse viennent d'obtenir leur baccalauréat en pédagogie après 2 années d'études ou un certain nombre de sessions d'été. Les bacheliers sont : M. l'abbé J.-M. Garant, du séminaire de Québec, MM. Jean-Paul Lettre et Bruno Houle, du département de l'Agriculture, et la Rév. Mère Ste-Janvière, C. N. D. Au début de cette année académique, la Rév. Mère St-Hervé, des Soeurs de la Charité et M. l'abbé Adrien Bluteau, de Chicoutimi, avaient aussi obtenu ce diplôme.

Sciences hospitalières

Six religieuses ont obtenu le baccalauréat en Sciences hospitalières avec très grande distinction après deux années d'études spéciales. Ce sont les révérendes Soeurs Marie Magella, o.p., St-Charles Garnier, o.s.a., Ste-Clotilde, o.s.a., Marie du Précieux-Sang, o.p., St-Georges, o.s.a., et St-Paul de la Croix, o.s.a.

CHANTEUSE ETOILE DE WINNIPEG en vedette à la "Cavalcade Canadienne" de Borden ce soir — la jolie Bette Morrison chante de la musique à la mode du jour. Vous ferez aussi la connaissance de "Ma" Heller, la petite dame de Montréal dont Hollywood désire l'histoire ; Michael-A. Mahoney, connu d'un océan à l'autre sous le nom de "Klondike Mike", fabuleuse figure de la course vers l'or au Yukon. Vous raffolerez de cette demi-heure, chargée de sensation, de dramatique et d'humour — Lorne Greene, narateur ; Cy Mack, interviewer; Howard Cable et orchestre.

ECOUTEZ CE SOIR LA
"CAVALCADE CANADIENNE"
Bordens
CKCV À 9.30

★

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 693

Voyez comme ce centre est joli et élégant. Confectionnez-vous en de plusieurs genres et placez-les ici et là sur vos tables, et autres meubles; vous verrez l'effet...

Le patron contient toutes les indications nécessaires pour une parfaite réussite.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT JOURNAL QUEBEC, P. Q.

By Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyez de monnaie ou de timbres-poste

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 16 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Le Dimanche de la Jeunesse de l'Empire

La septième célébration annuelle du "Dimanche de la Jeunesse de l'Empire" a travers le Canada et par tout l'empire britannique a été fixée au 10 juin. Les préparatifs vont bon train dans tous les milieux. Le comité canadien représente toutes les religions et les neuf ministères provinciaux de l'éducation dans le Dominion.

Quarante mille copies d'un pamphlet suggérant un ordre de procédure à suivre dans la célébration de ce jour a été mis en circulation pour renseigner et guider les membres du clergé, les congrégations, les écoles, les organisations de jeunesse locales, dans l'organisation des manifestations qui marqueront cette journée.

Comme par les années passées, il y aura radiodiffusion des cérémonies qui se dérouleront à l'abbaye de Westminster et dans l'autres églises de Grande-Bretagne et du Canada à cette occasion. Au cours des quatre dernières années c'est un jeune des forces armées de Sa Majesté qui a prononcé l'allocution à l'abbaye de Westminster ; cette année, on confiera probablement la tâche à un jeune membre du 1er corps des troupes aéroportées britanniques.

De plus amples détails sur la célébration de cette fête pour la jeunesse de tout l'Empire seront données un peu plus tard.

Avocat général du Canadien National

Montréal, 31. — M. R. C. Vaughan, président et gérant général du Canadien National, annonce la nomination de M. Norman J. MacMillan au poste d'avocat général du Canadien National et de ses Compagnies subsidiaires avec juridiction sur le service du contentieux de ces compagnies. Il succède à M. R. H. M. Temple, C. R., qui "après plusieurs années de précieux services" est nommé avocat conseil. Ces nominations prendront effet le 1er juin prochain.

Mise au point

Un compte-rendu d'une assemblée de M. J.-Napoléon Parent, candidat indépendant dans St-Sauveur, transmis à L'Evénement-Journal et publié hier matin, disait que M. Jean-Baptiste Routhier était président conjoint de la réunion. M. Jean-Baptiste Routhier, 125, rue Morin, St-Sauveur, employé civil, nous fait savoir qu'il ne peut s'agir de lui.

Automobile volée

L'auto de M. Edward Vermer, de Limoilou, portant la licence 5871 et de marque Dodge, a été volée dans la nuit d'hier dans un établissement où elle avait été remisée pour y être réparée.

Carabin-Laval

Seuls les porteurs d'une attestation signée par un membre de l'exécutif de l'A. G. E. L. sont autorisés à vendre des abonnements à "Carabin-Laval", de la publicité pour ce journal ou toute publicité au nom de l'Association générale des Etudiants de Laval.

Le capt. Bonhomme est promu major

L'officier d'administration du Dépôt régional No 5 à Lauzon, le capitaine Guy Bonhomme, du Régiment de Lévis, vient d'être promu au grade de major, a annoncé hier le Service des relations extérieures de l'armée à Québec.

Le major Bonhomme, né à Montréal en 1918, a fait ses études classiques aux collège de l'Assomption et St-Laurent, de Montréal, et son cours commercial au "Plateau". Durant deux ans, il suivit ensuite les cours des Sciences sociales de l'université de Montréal, où il fit partie du corps école d'officiers canadiens de cette institution.

Enrôlé dans l'armée active en septembre 1942, le major Bonhomme fut versé dans le Régiment de Lévis. Lors de la démobilisation de cette unité en octobre dernier, il suivit un cours d'administration à Keppville. Il fut par la suite nommé adjudant-adjoint du Centre d'instruction supérieure d'infanterie A-13 à Valcartier, jusqu'en juillet 1944 alors qu'il devint adjudant du Dépôt régional No 5 à Lauzon. Il occupe maintenant le poste d'officier d'aministration au Dépôt.

Ferme "emportée" par la pl

St-Aimé, P. Q., 31. — (P. C.) Après une semaine de pl... me d'Onésime Méthod, située près de St-Aimé, consid... s'est trouvée "vidée" d'une bande de terre de 5,400 pieds ... sé dans la rivière Yamaska, hier. On dut se servir de ... niques pour tirer hors de danger la maison de Méthod ... de l'éboulis, demeura perchée au bord d'une déclivité de ... sonne n'a été blessé mais quelques bâtiments de ferme ... animaux ont été emportés. La rivière a été pratiquement ... par endroits et l'eau s'est élevée de plusieurs pieds. On ... construire plusieurs centaines de pieds de la route qui ... ravant devant la propriété des Méthod.

Pilules D... POUR LES ... pour
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES

INDIGESTION
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBEY'S
Le sel de santé

LA POLITIQUE LIBERALE assure DU TRAVAIL

Des emplois d'avenir pour les jeunes—hommes et femmes—qui ont encore à vivre leurs plus beaux jours! Des emplois pour tout le monde! Des emplois permanents! Les sacrifices que nous a imposés la guerre auront valu un Canada meilleur et plus grand que jamais!

Les libéraux ont un programme constructif, hardi, vaste, sensé! Jugez-en vous-même en lisant plus bas quelques-unes des initiatives libérales. C'est un programme d'avenir. Il produit déjà d'excellents résultats. Les libéraux peuvent l'affirmer en toute confiance.

Votez pour le candidat libéral. Faites en sorte que ceux qui ont tracé un programme en vue d'assurer des emplois rémunérateurs et la prospérité à tous les Canadiens puissent continuer leur oeuvre—et gagner la paix!

Le programme libéral

en vue d'un embauchage maximum après la guerre

Allocations familiales — $250,000,000 versés chaque année allégeront les obligations des parents envers leurs enfants et rétabliront l'équilibre des chances de succès dans la vie des jeunes Canadiens.

Habitations—$400,000,000 serviront à exécuter le plus vaste programme de construction d'habitations à l'usage des particuliers, dans l'histoire du pays.

Aux vétérans — $750,000,000 en bonis, gratuités, etc., pour aider les vétérans de la guerre à se procurer des emplois rémunérateurs dans l'industrie, à s'établir sur une terre ou à fonder un commerce, selon leurs aptitudes.

Crédits d'exportation — Nous devons exporter si nous voulons avoir des emplois.

Banque d'expansion industrielle—Le Gouvernement de King est prêt à aider les Canadiens d'initiative qui veulent lancer de nouvelles entreprises.

Prêts aux cultivateurs—Un homme sur trois, au Canada, vit de la ferme. En vue d'aider les cultivateurs à renouveler leur outillage, à améliorer leurs maisons et à leur rendre la vie plus agréable, le Gouvernement libéral est prêt à avancer l'argent nécessaire.

Contrôle du prix minimum — Le régime libéral vise à la prospérité générale et c'est pourquoi il veut que nos cultivateurs et nos pêcheurs soient prospères.

Diminution des impôts—Le Gouvernement libéral croît qu'il faut d'abord assurer des emplois. C'est pourquoi les impôts seront réduits afin que chacun puisse dépenser plus librement.

* * * *

Ces mesures ne constituent qu'une partie *du programme adopté par le Gouvernement libéral en vue d'un embauchage maximum. En plus d'encourager énormément l'épargne au moyen des Obligations de la Victoire et des Certificats d'épargne de guerre, le Gouvernement libéral a créé l'Assurance-chômage. Il a aussi établi un Ministère de la reconstruction et recruté un personnel d'experts. En somme, toute la politique libérale converge vers un même but: "maintenir à un niveau élevé l'embauchage et le revenu national". Le Gouvernement libéral vous offre un programme solide et parfaitement coordonné.*

VOTEZ POUR LE CANDIDAT KING

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL

...issaire en chef ...es Guides

...l — (PC) — Mme John... ...e Montréal, a été nom... ...aire en chef de la Ca... ...Guide Association. Elle ...lle Winnifred Kydd. La ... été annoncée à la ...uelle.

..., dans son rapport com... me commissaire en chef, a mentionné particulièrement le travail de guerre des Guides au cours de l'année qui se termine. Elles ont travaillé dans les cliniques des donneurs de sang, préparé des "Ditty Bags", vendu des timbres de guerre et participé aux campagnes de récupération. Le nombre des membres est de 63,000, soit un peu moins qu'habituellement.

...ndez-vous ...avec la Beauté..

...au rendez-vous...
...et soir... avec ma
...nettoyante spéciale,
...use pour conserver
...e peau, sa fraîcheur
...jeunesse.

...oujours votre traitement de nettoyage...
...ion Rafraîchissante (Skin Freshener) de Barbara Gould.

...arbara Gould

...ssez l'assortiment complet des ...BARA GOULD aux endroits sui... ...ville de Québec et les environs

...NET & CIE. LIMITEE ...la Chapelle, QUEBEC
...G. CADIEUX ...SUMMONDVILLE
...RMACIE DE LEVIS ...LEVIS
...RMACIE DRAPEAU ...RIMOUSKI
...RMACIE OLIVIER ...SHERBROOKE
PHARMACIE PARROT, ENRG. RIVIERE-DU-LOUP
PHARMACIE ROYALE TROIS RIVIERES
PHARMACIE PAUL H. SOUCY 80, avenue Cartier, QUEBEC
PHARMACIE THUOT ST. JEAN
M. TREPANIER SHAWINIGAN FALLS

Carnet mondain

Madame De Pauw, de Londres, Angleterre, qui a passé quelque temps à Québec l'invitée de madame C. R. Devlin, est partie pour Ottawa.

Le lieutenant-colonel et madame J.-G. Charlebois sont partis pour la côte du Pacifique.

M. et madame Paul Rouillard et leurs fils, Jean et Pierre, passent l'été à Neuville.

Ces jours derniers à Londres a eu lieu le mariage de mademoiselle Daphné Atwood, avec le chef d'escadrille Gilles Duhamel, autrefois de Québec.

M. J.-Désiré Plante, est parti mardi pour Toronto, où il assistera à un congrès.

Mademoiselle Marcelle Aubry et madame Antoine Aubry ont reçu dimanche à un shower et à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Marie-Alice Perron, à l'occasion de son prochain mariage.

M. Abel Turcotte passe la belle saison à sa résidence d'été de Neuville.

On annonce le mariage de mademoiselle Blanche-Françoise Lacasse, fille de M. J.-C. Lacasse, décédé et de madame Lacasse à M. Fernand Leclerc, fils du docteur et de madame Arthur Leclerc. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le samedi seize juin en l'église Notre-Dame du Chemin. Pas de faire-part.

Madame Edgar Drury Hardy, C. B. E., passe quelque temps dans notre ville.

Madame Alphonse Barry recevra ce soir à sa résidence de Château Richer les habitués des Jeudis artistiques et littéraires.

Mesdemoiselles Marie et Thérèse Archer sont de retour en ville, après avoir passé quelques semaines à New-York et Washington.

Le lieutenant Marc Turcot, R.-C.N.V.R., et madame Turcot ainsi que leur fillette, Constance, sont de retour à Québec, après un séjour de quelques semaines en Colombie britannique.

Mademoiselle Madeleine Duchesnay est retournée à St-Hyacinthe, après avoir passé quelques jours chez sa mère, madame A. Duchesnay.

Madame Louis Trakas est rentrée en ville, après un séjour de trois semaines à New-York.

MM. Roger et Robert Darveau ainsi que MM. Jean Couture et Yvan Jinchereau font présentement un séjour à New-York.

Madame Antonio Mercier est partie pour Montréal où elle passera quelque temps avec son mari, le major Mercier.

Madame Oscar Lemire et sa famille passent l'été au Lac St-Joseph.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

Madame Jacques Gravel a reçu mardi, à l'heure du thé, au Château Frontenac pour mademoiselle Emilia Boivin dont le mariage aura lieu prochainement.

Le colonel Deacon, d'Ottawa, fait un court séjour dans notre ville.

Le lieutenant Lewis Cannon, R.-C.N.V.R., a passé la fin de semaine dans sa famille, à St-Pacôme.

Madame Laval Fortier etses filles, Josette et Paule, d'Ottawa, sont arrivées dans notre ville pour y habiter.

M. et madame Serge Robitaille, de Montréal, font presentement un séjour dans notre ville.

Madame G.-B. Rochon, de passage en notre ville, s'est inscrite au Château Frontenac.

Mademoiselle Thérèse Auger, de Saint-Joseph de Beauce a reçu hier à un shower et à l'heure du thé en l'honneur de mademoiselle Marie-Alice Ferron, à l'occasion de son prochain mariage.

Montréal et ailleurs

La comtesse Jean de Hautecloque est arrivée récemment en France où elle passera six semaines.

Lady Campbell est retournée à Washington après un séjour de plusieurs semaines à Ottawa, chez sa fille, madame D.-M. Coolican.

M. F. Gydax, de l'Afrique du Sud, actuellement à Montréal, est descendu au Windsor.

Dans l'intimité, mardi matin, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame des Neiges, décorée de fleurs printanières, M. Clément Locas, p.s.s., bénissait le mariage de Françoise, fille du docteur et de madame Roméo Boucher, avec M. Paul Dagenais-Perusse, fils de madame Léonie Dagenais-Pérusse. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté; mademoiselle Marcelle Martin touchait l'orgue. Les mariés avaient pour témoins leurs grands-pères respectifs. La mariée portait un ensemble de georgette de laine marine avec découpes et broderie de même ton, un grand chapeau blé d'or garni d'une cascade de fleurs des champs, des accessoires d'antilope marine et une touffe de muguet et de bouvardias à l'épaule. Après une réception à laquelle assistaient les membres des deux familles, M. et madame Dagenais-Pérusse partirent pour un voyage en automobile. Pour voyager, la mariée portait une robe en crêpe imprimé, un manteau de lainage fuchsia, un feutre et des accessoires fauve.

Mademoiselle Lucile Roche, de Montréal, a passé la fin de semaine à Ottawa, chez sa tante, madame Alan Ferrier.

En l'honneur de mademoiselle Thérèse Jarry, dont le mariage avec M. Normand LaSalle sera célébré le samedi 9 juin, mademoiselle Gisèle St-Jean recevait, à l'heure du thé, ces jours derniers à Montréal.

Mademoiselle Olga Capuano et mademoiselle Pauline Marchand ont quitté Montréal pour New-York où elles passeront quelque temps.

Fin d'année à la L. J. F.

La Ligue de la Jeunesse féminine clôturera ses activités pour la présente année par un déjeuner qui aura lieu au Kent-House, jeudi, le 7 juin, à midi et trente. A l'issue de ce déjeuner qui sera sous la présidence de Mme Robert Blatter, présidente de la Ligue, on procedera à l'assemblée générale ainsi qu'à la lecture des rapports des divers comités. Les membres et leurs amies sont cordialement invités et sont priées de prendre note que le transport se fera par autobus et que le départ s'effectuera à 12 heures précises, sur la place du Palais Montcalm.

Coupons valables aujourd'hui

BEURRE : Coupons Nos 90 à 108 inclusivement :
SUCRE : Coupons Nos 46 à 59 inclusivement :
CONSERVES : Coupons No 33 à 56 inclusivement.
On peut employer les coupons de conserves valables à l'achat de sucre à raison d'une demi-livre par coupon.
Les coupons ci-haut mentionnés sont valables jusqu'à ce qu'on les déclare officiellement non-valables.

Les Fleurs

sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.

Mme Kenna

FLEURISTE
11 rue Saint-Jean

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coutent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Pour les gourmets

BEIGNETS DE POMMES DE TERRE

Cuisez à l'eau salée des pommes de terre, réduisez-les en purée, que vous mélangerez très intimement à de la farine de gruau de façon à obtenir une pâte lisse. Salez, poivrez, étendez un rouleau à pâtisserie. Découpez des rondelles (en vous servant d'un couvercle de boîte ou d'un verre) et jetez-les dans la friture bouillante. Ces beignets peuvent servir de jolie garniture autour d'un rti, d'une volaille, de biftecks ou de côtelettes.

* * *

ROGNONS A L'ETUVEE

1 livre de rognons
1 carotte
1-2 oignon moyen
2 tasses d'eau
2 cuil. à soupe de farine
2 cuil. à soupe de graisse.

Grattez et tranchez la carotte, pelez et tranchez l'oignon et faites cuire ensemble dans deux tasses d'eau jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Faites tremper les rognons pendant une heure dans de l'eau tiède. Egouttez, nettoyez et faites sécher. Saupoudrez de farine, tranchez et faites brunir dans la poêle avec la graisse. Enlevez les oignons de la poêle. Ajoutez la farine à la graisse et faites brunir. Ajoutez à ceci les deux tasses d'eau dans lesquelles les carottes et l'oignon ont cuit. Faites bouillir jusqu'à ce qu'ils épaississent. Ajoutez les rognons, l'oignon et la carotte. Assaisonnez avec sel et poivre. Faites cuire pendant trois minutes et servez.

* * *

BROCHET A LA CLERMONT

Coupez un gros brochet en tranches, faites-les mariner avec huile, jus de citron, oignons et persil; rangez-les, passez-les sur gril chauffé et huilé, faites-les cuire à feu modéré; aussitôt cuites, dressez-les sur un plat et reformez le poisson, la tête cuite à part, servez avec une sauce maître d'hôtel.

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Jeudi, 31 mai 1945

22 mars au 20 avril (Bélier) — Les finances et les affaires seront remplies d'activité. Il faut toutefois éviter d'y aller trop rapidement. Réfléchissez avant d'agir, quelque intéressante qu'apparaisse la perspective de prime abord.

21 avril au 21 mai — (Taureau) — Usez de tout votre sens pratique, aujourd'hui. Vos projets se matérialiseront en autant que vous aurez fait sagement vos plans.

22 mai au 22 juin (Gémeaux) — Une journée au cours de laquelle vos efforts ne seront pas récompensés tel qu'ils devraient l'être. Usez de beaucoup de prudence dans toutes vos relations avec le public. Soignez aussi votre santé.

23 juin au 23 juillet (Cancer) — Vos relations domestiques peuvent être troublées, soyez alors très prudent dans toutes vos activités. Evitez les discussions et tâchez de demeurer calme en tout.

24 juillet au 23 août (Lion) — Prenez tout le repos possible aujourd'hui. Vous aurez besoin d'une réserve particulière d'énergie dans un avenir assez rapproché.

24 août au 22 septembre (Vierge) — Gardez une attitude pratique dans la solution de tous vos problèmes, aujourd'hui. Vous viendrez sans doute à bout de vos difficultés en employant toute la diplomatie dont vous êtes doué.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Les perspectives, en général, ne sont pas absolument brillantes pour aujourd'hui. Portez une attention particulière à vos problèmes personnels et à votre santé.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Portez une attention spéciale aux détails qu'implique votre travail, que ce soit à la maison ou au bureau. C'est ainsi que vous éviterez les embarras qui vous guettent.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Les questions de finances demandent toute votre attention ces temps-ci. Soyez aussi prudent à la maison. Evitez, autant que possible, toutes les discussions.

23 décembre au 20 janvier (Capricorne) Vos problèmes personnels qui regardent vos relations domestiques sont au premier plan, aujourd'hui. Soyez confiant en vous-même et réglez tout avec soin.

21 janvier au 19 février (Verseau) — C'est avec du tact et une attention particulière accordée aux détails qu'vous parviendrez à vaincre l'opposition qu'on pourrait apporter à la matérialisation de vos ambitions les plus chères.

20 février au 21 mars (Poisson) Les perspectives pour aujourd'hui ne sont pas des meilleures. Cependant, en suivant de près votre routine habituelle et en usant de tout votre tact, il vous sera possible d'éviter de trop fâcheux contretemps.

L'enfant né aujourd'hui possédera une énergie extraordinaire et sera doué d'une personnalité magnétique.

JEUDI et VENDREDI

VENTE-FEU

CHEZ

ROGER DUSSAULT

42½ de la Fabrique

Notre établissement qui a dernièrement été visité par l'incendie a subi des dégâts par l'eau, et nos marchandises en ont été légerement endommagées. Nous offrons donc à des prix très avantageux;

Un assortiment considérable de
FLEURS ARTIFICIELLES
ABAT-JOUR
CADRES ET BIBELOTS divers
Ainsi que . . .
TABLES, FAUTEUILS, LAMPES

HEURES D'AFFAIRES : 10 h. à midi; 1 h. 30 à 5 h.

PAS DE COMMANDES PAR TELEPHONE—PAS DE C.O.D.

...ette maison à prix modique
...sède une salle de récréation

POUR REVENUS DE $3,000.00 OU DAVANTAGE

...xueuse demeure à jardin encaissé a ...été réalisée par l'architecte Harold H. Ehlert.

...s de Canadiens qui, demain, construiront de ...demeures, bénéficieront des nombreux progrès ...ns le domaine de la construction familiale. Les ...les appareils, les accessoires, les fournitures ...es plans nouveaux tel celui que nous reproduisons, par l'architecte renommé Harold H. Ehlert, ...es demeures d'un maximum de confort et d'a... prix modique. Pour sa part, Timken sera en ...mesure de munir votre nouvelle maison d'appareils de ...et de climatisation perfectionné quel que soit ...on, sa forme ou son type. Des brûleurs à ...r votre fournaise ou votre chaudière actuelles ...ont mis à votre disposition. Les personnes qui ...ont plusieurs marques ou système de chauffage ...que le appareils Timken Automatiques et Silen... incomparables à aucun prix. D'un fonction...silencieux, ces brûleurs à l'huile tirent plus ...de chaque goutte de combustible. Ils ne con...qu'une seule piece mobile qui se lubrifie auto...ment. Ceci réduit l'usure au stricte minimum.

...ment de dresser vos plans. Voyez votre distri...ken et commandez votre système de chauffage ...enant afin de vous assurer le cas échéant, ...e livraison.

Remarquez la disposition du jardin devant cette coquette maison. Munie d'un système de chauffage à l'huile Timken Automatique et Silencieux, elle peut être mieux chauffée à moins de frais.

Cette nouvelle demeure est typique des habitations nouvelles et pratiques qui seront construites dans l'après-guerre. Elle est agencée pour assurer le maximum de confort et d'agrément et est chauffée par un brûleur à l'huile TIMKEN sans régistre ou calorifères démodés.

APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'HUILE

TIMKEN

Automatiques et Silencieux

...mes de chauffage domestiques assurant le maximum de confort, d'agrément et d'économie.

Division de TIMKEN AXLE CO., Détroit, 32, Michigan.

...C, QUE.— J.-A.-Y. BOUCHARD Inc., 97, Côte d'Abraham.
STE-AGATHE DES MONTS, QUE.—Jean L. Daze, 9 rue Principale.
TROIS-RIVIERES, QUE.— Germaine et Frère Ltd., 237, rue Saint-Antoine.

442F

Fairchild Engine

New-York, 31. — (P.A.) — Les administrateurs de Fairchild Engine & & Airplane Corporation ont déclaré un premier dividende de 41 2-3 cents par action priv. cumulative sans valeur nominale pour la période du 1er mai au 30 juin, a-t-on annoncé hier. Le dividende sera payable le 2 juillet aux porteurs enregistrés le 15 juin.

Marché calme du seigle à Winnipeg

Winnipeg, 31. (PC) — Les acheteurs du Royaume-Uni étaient encore actifs hier sur le marché d'exportation du grain et ont pris 6,000,000 de boisseaux de blé après avoir acheté 2,000,000 la veille. L'Eire s'est emparé de 75,000 de boisseaux de blé. Les options du seigle et de l'avoine étaient tranquilles comme le marché du grain était fermé à Chicago, à cause du Jour du Souvenir. Le seigle a fermé inchangé ou 2 1-8 cents à la hausse du boisseau; celui de mai se vendait $1.61, juillet $1.57 7-8; octobre, $1.46 et décembre, $1.40 5-8. L'avoine était stable ou 1-4 de sou à la hausse du boisseau.

HOTEL DE VILLE

VENTE A L'ENCHERE D'UN LOT DE LA CITE

AVIS public est par la présente donné qu'en vertu d'une résolution passée au Conseil de Ville, en date du 24 novembre, 1944, sera vendue à l'enchere publique le 2 juin, 1945, à dix heures de l'avant-midi (10.00 A.M.), heure avancée, dans la Salle du Comité Administratif de l'Hotel de Ville, cette partie de la rue de la Chapelle que la ville se propose de fermer à l'usage du public, s'étendant depuis cent cinquante cinq pieds (155') au nord de l'alignement nord de la rue Prince-Edouard jusqu'à la ligne des Commissaires du Havre, sur la rivière St-Charles, bornée à l'est par le lot numéro 574 du cadastre officiel de la paroisse St-Roch Nord de la Cité de Québec ; à l'ouest par le lot numéro 571 du même cadastre ; mesurant environ quatre cents pieds (400') en longueur, le tout sans garanties de mesures précises et tel que démontré sur le plan préparé à cette fin par Antonio Trottier, arpenteur de la Cité, le 4 octobre, 1944.

Mise à prix $700.00.

Prix de l'adjudication payable comptant au moment de la vente.

Avant la vente l'acheteur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité le montant de la mise à prix, soit $700.00, en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ce lot est vendu clair de taxes jusqu'au 1er mai, 1945 ; l'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter de cette date.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

L'acheteur aura le droit de percevoir le loyer à échoir à compter du 1er mai, 1945, et il devra respecter le bail existant.

A défaut du paiement immédiat par l'adjudicataire de la somme requise selon le cas, l'immeuble sera immédiatement remis en vente.

Ce lot est vendu dans l'état où il se trouve actuellement sans aucune autre garantie de la Cité ; l'acquéreur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

A défaut du paiement immédiat par l'adjudicataire de la somme requise selon le cas, l'immeuble sera immédiatement remis en vente.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ce dit lot de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

Marché stable des bestiaux

Montréal, 31 (PC) Les prix étaient stables, hier, sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole et les arrivages se composaient ainsi: 22 bêtes à cornes, 12 moutons et agneaux 77 porcs et 137 veaux.

Les bonnes vaches cotaient $10.00-$10.50 pour la plupart, tandis que les vaches communes pour la boucherie se vendaient $7.00-$8.25. Les vaches destinées à la mise en conserve et à la charcuterie ont rapporté $5.00-$6.75. Les bons taureaux ont donné $10.25-$11.00 et les taureaux Bolognas, $7.00-$9.50.

Les veaux de lait s'échangeaient de $7.00-$15.00. Les bons veaux cotaient $14.00-$15.00, les moyens $12.00-$13.50 et les veaux communs et légers se vendaient $9.00 et plus. La plupart des veaux ont rapporté $10.00-$11.00. Les veaux abreuvés ont donné $7.00-$9.00.

Les quelques agneaux du printemps offerts ont trouvé preneurs dé $15.00-$19.00 suivant le poids et la qualité. Les agneaux communs et légers n'étaient pas recherchés. Les moutons cotaient $5.00-$9.00.

Les maisons de salaison ont payé $19.00 pour les porcs de la categorie "A", tandis que les bouchers locaux ont donné $19.75-$20.00. Les truies ont rapporté $17.00-$17.50

HOTEL DE VILLE

Vente à l'enchère des lots de la Cité

Avis est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 18 mai, 1945, une partie du lot numéro 2 du cadastre pour le quartier St-Roch et situé en face de l'incinérateur sera vendue à l'enchère publique le 2 juin, 1945, à dix heures de l'avant-midi (10.00 a.m.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hotel de Ville.

Mise à prix $7,000.00.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité un montant de $2,500.00 en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ce lot est vendu clair de taxes jusqu'au 30 avril, 1945; l'acheteur devant payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter de cette date.

L'acquéreur devra payer le coût des actes et de leur enregistrement, et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

L'acquéreur devra construire, dans un délai de dix-huit mois de la date de la vente, un immeuble d'une valeur d'au moins $12,000.00

Ce lot vacant est vendu dans l'état où il se trouve actuellement sans aucune autre garantie, l'acquéreur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité. De plus, l'acquéreur renonce à tout recours possible qu'il pourrait avoir droit d'exercer pour quelque raison que ce soit, et tout spécialement du fait que l'incinérateur est situé à proximité du terrain ainsi vendu.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

A défaut de paiement immédiat par l'adjudicataire de la somme requise selon le cas, l'immeuble sera immédiatement remis en vente.

Cette vente sera sujette à toutes les autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

HOTEL DE VILLE

Vente à l'enchère des lots de la Cité

Avis est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 18 mai, 1945, les lots vacants 2346-4 et 5 du cadastre officiel pour la paroisse St-Sauveur, et situés sur l'avenue Lesage, seront vendus à l'enchère publique le 2 juin, 1945, à dix heures de l'avant-midi (10.00 a.m.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de ville.

Mise à prix $200.00 pour vente en bloc.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200.00 en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ces lots sont vendus clairs de taxes jusqu'au 30 avril, 1945. L'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter du 1er mai 1945.

Ces lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement sans aucune autre garantie, l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

A défaut du paiement immédiat par l'adjudicataire de la somme requise selon le cas, l'immeuble sera immédiatement remis en vente.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

HOTEL DE VILLE

Vente à l'enchère des lots de la Cité

Avis est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 18 mai, 1945, les lots vacants 2346-3 et 6 du cadastre officiel pour la paroisse St-Sauveur, et situés sur l'avenue Lesage, seront vendus à l'enchère publique le 2 juin, 1945, à dix heures de l'avant-midi (10.00 a.m.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de ville.

Mise à prix $200.00 pour vente en bloc.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200.00 en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ces lots sont vendus clairs de taxes jusqu'au 30 avril, 1945. L'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter du 1er mai 1945.

Ces lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement sans aucune autre garantie, l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

A défaut du paiement immédiat par l'adjudicataire de la somme requise selon le cas, l'immeuble sera immédiatement remis en vente.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

Bourse de Londres

Londres, 31. — (Reuters) — La fermeté de la séance précédente a persisté hier en bourse anglaise et les acheteurs ont manifesté un vif intérêt, mais les échanges étaient peu actifs, car la demande n'a pu être absorbée. L'attention était encore concentrée sur les stocks industriels qui se raffermissaient à l'approche de la fermeture après avoir vu leurs gains initiaux réduits par les prises de bénéfices. Les fonds d'Etat britanniques ont trouvé un bon appui devant le succès de l'emprunt de conversion de l'Australie et les chemins de fer anglais ont fait encore l'objet d'une bonne demande. Les titres internationaux étaient moins achalandés qu'au cours des dernières séances; Inter. Nickel a fléchi de 1-4 à 42 1-2. Les mines d'or de l'Afrique du Sud ont consolide leurs positions sur un bon support des intérêts locaux et de Cape Town.

Plus-value des stocks à Montréal

Montréal, 31. — (P.C.) — La valeur des stocks inscrits sur la liste des valeurs mobilières de la Bourse et du Curb de Montréal s'établissent au 30 avril à $7,564,146,950, soit une augmentation de $235,538,925 par rapport à la valeur du mois précédent et de $626,688,855 comparativement à la valeur au 31 avril 1944.

Seulement deux catégories de valeurs listées n'ont pas accusé de gains en avril cette année. Le groupe aurifère s'est fort bien comporté et montre une augmentation de plus de $75,000,000. Les brasseries et distilleries, les textiles, les huiles et le groupe des transports ont enregistré des augmentations notables. Le groupe de l'alimentation et celui de la pulpe et du papier sont les seuls à ne pas montrer une plus-value.

Howey Gold Mines

Toronto, 31. — (P.C.) — Howey Gold Mines Ltd rapporte que les revenus provenant des placements se sont élevés en 1944 à $50,884 au lieu de $65,197 l'année précédente. Les autres recettes ont porté le total des revenus à $58,134 en comparaison de $82,974. Les profits nets s'établissent à $28,677 contre $56,720 en 1943.

Toronto, 31. — (P.C.) — Les directeurs ont été réélus à l'assemblée annuelle des actionnaires de Yellowknife Gold Mines Ltd, tenue ici, mardi. Deux autres directeurs ont été élus au bureau de direction, soit MM. J. Bradley Streit et John Tovell.

CORPORATION DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 30 mai 1945.

Soumissions pour câbles de l'Ascenseur, Hôtel de Ville et installation d'un nouveau "Thrust".

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : **"Soumission pour câbles de l'Ascenseur Hôtel de Ville et installation d'un nouveau Thrust"** et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à MARDI, le 12 juin 1945, à 4 hrs P. M. (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

HOTEL DE VILLE

Vente à l'enchère des lots de la Cité

Avis est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 18 mai, 1945, le lot 2120 pte du cadastre officiel pour le quartier St-Pierre, avec bâtisse dessus construite, situé sur la rue de la Ronde, sera vendu à l'enchère publique le 2 juin 1945, à dix heures de l'avant-midi (10.00 a.m.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $7,000.00.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité un montant de $2,500.00, soit en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ce lot est vendu clair de taxes jusqu'au 1er mai 1945. L'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter de cette date.

Ce lot est vendu dans l'état où il se trouve actuellement sans aucune autre garantie; l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

L'acquéreur devra rembourser à la Cité la partie de la prime non courue sur les polices d'assurance-feu, pour la période commençant à la date de la vente jusqu'à l'échéance des polices.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ce dit lot de la vente en tout temps avant l'adjudication.

A défaut du paiement immédiat par l'adjudicataire de la somme requise selon le cas, l'immeuble sera immédiatement remis en vente.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

HOTEL DE VILLE

Vente à l'enchère des lots de la Cité

Avis est par le présent donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 5 décembre, 1944, le lot vacant 583-36T du cadastre St-Roch Nord, maintenant quartier Limoilou, et situé sur la rue de la Ronde, sera vendu à l'enchère publique le 2 juin, 1945, à dix heures de l'avant-midi (10.00 a.m.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $100.00

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $100.00 en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ce lot est vendu clair de taxes jusqu'au 1er mai 1945. L'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter de cette date.

Ce lot est vendu dans l'état où il se trouve actuellement sans aucune autre garantie; l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

L'acheteur devra construire, sur ce lot, un immeuble d'une valeur d'au moins $2,500.00 dans un délai d'un an de la date de la vente.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ce dit lot de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

Renseignements financiers

Sous la conduite des industriels qui profiteront le plus du redressement économique et du groupe des papeteries, tous les principaux compartiments ont amélioré leur moyenne, hier, sur la place montrealaise. Les gains réalisés s'étendaient jusqu'à 5 points et le volume d'échanges des titres industriels fut le plus élevé depuis le 3 juin 1943. Can. Locomotive, B. C. Packers, Can. Marconi, Cub. Aircraft et Dominion Bridge ont touché de nouveaux sommets, tandis que Can. & Dom. Sugar, Electrolux, General Steel Wares, Niagara Wire, Algoma Steel, Massey-Harris commun, National Steel Car, Ford, Building Products, Canada Cement priv. et Can. Forgins ont aussi progressé. Robert Mitchell a monté temporairement, tandis que Asbestos et United Steel ont fléchi à un moment. La liste des perdants comprenait Massey-Harris priv., Dodge, Fairchild, Lang, Cockshutt Plow et Gypsum. Dist. Seagrams et Can. Breweries ont réalisé des gains parmi les breuvages.

Les papeteries ont opéré un ralliement tardif et Abitibi 6 p. c. priv. a monté de 4 1-2 points, tandis que Fraser, Price Bros., Minnesota & Ontario et Donnacona ont aussi converti des pertes en gains. Abitibi 7 p. c. priv. s'est signalé en bondissant de 5 points, Abitibi commun, les actions de Brown, Consolidated Paper, MacLaren, Inter. Paper, St. Law. Corp. commun, Dryden, Bathurst et Quebec Pulp priv. ont aussi consolidé leurs positions. St. Lawrence Paper priv. a langui. Parmi les services publics, Brazilian, Winnipeg Electric, Inter. Power et B. C. Power "B" ont paru vigoureux, tandis que Bell Telephone et Quebec Power ont perdu du terrain. Southmount et Power Corporation ont annulé des chutes. La Banque Royale a obtenu un gain dans sa section, tandis que dans les transports, les valeurs de la Can. Steamship se sont raffermies alors que celles du C. P. R. ont fait preuve de lourdeur.

• • •

Inter. Nickel a glissé parmi les métaux et Aluminium a perdu une avance. Imperial Oil, McColl et Brit. Am. ont reculé parmi les raffineries. Homestead n'a pu retenir une avance parmi les pétroles de l'Ouest. Au groupe des titres miniers "junior", East Sullivan, Sullivan, Pandora, Lebel, Kirkland Gold, Joliet-Quebec, Cartier-Malartic et Arno ont progressé; Cent. Cadillac s'est amélioré à l'ouverture, mais montrait un recul en fermeture. Formaque et J. M. Cons. ont cédé un gain, tandis que Century, Stadacona et Standard Gold ont effacé des reculs. O'Brien, Lake Fortune, Heva Cadillac, Beaufor et Aldermac ont retraité toute la séance. Contremaque a fait son apparition sur le marché, mais a fermé en bas de son cours initial. Sommaire en fermeture : 57 gains et 38 reculs sur un total de 147 stocks transigés.

• • •

Les échanges ont pris de l'activité en dernière heure, hier à Toronto, tandis que les cours se raffermissaient quelque peu après avoir affiché une tenue erratique. Haicrow s'est traité activement et monta de 5 cents pour fermer à 20 sur un volume de 156,500 actions. Senator Rouyn a grimpé de 10 cents à 94. Donalda s'est distingué par son ralliement en dernière heure et ferma à 153 pour montrer un gain net de 18 cents. East Sullivan, Eldora, Madsen, Sullivan et Toburn ont progressé de 10 cents et plus, tandis que de légers gains étaient conservés par Beattie, Cochenour Willisms, Hosco, Jason, Little Long Lac, Nib Yellowknife, MacLeod - Cockshutt, Trans-Resources et Wasa Lake. Anglo-Huronian a fléchi de 15 cents, Quemont a cédé 30 cents, tandis que des reculs de 5 à 10 cents étaient subis par Aunor, O'Brien, Perron, Pickle Crow et Wright-Hargreaves. Hudson Bay et Ventures ont obtenu de légers gains parmi les métaux usuels tandis que sur la liste à bas prix, les cotations finales étaient à la hausse pour Golden Manitou et Pend Oreille. Inter. Nickel a retraité de 5-8, Cons. Smelters de 1-2 tandis que Waite-Amulet, Labrador et Lake Dufault ont montré de légers replis. Calmont, British-Dominion, Commonwealth Pete et Mid-Continent ont fléchi parmi les pétroles de l'Ouest.

Bourse de Toronto

Cours fournis par la P. C.
Séance du 30 mai 1945

	Haut	Bas	Ferm.
150 Ajax	190	190	190
689 A P Con	13	13	13
4700 Aldermac	14	14	14
1350 Anglo Cdn	80	77	77
3000 Anglo Hur	890	875	875
2500 Aquarius	78	76	77
1000 Area	23	23	23
1233 Ashley	11½	10	10
9500 Astoria	19	18	19
2700 Atlas	75	70	70
6000 Aubelle	42	41	42
26700 Aumaque	137	130	133
800 Aunor	395	390	390
26800 Bagamac	54	50	52
3100 Bear	162	160	160
6500 Bankfield	15¼	15¼	15¼
17300 Beattie	165	160	165
700 Bidgood	38	37	37
5000 Bobjo	32	21	21
6000 Bonville	53	48	48
500 Brit. Dom	44	44	44
3100 Broulan	71	70	70
1076 Bonetal	38	36	38
125 Buff Cdn	42	40	40
500 Cal Edm	175	175	175
1500 Calmont	24¼	24	24
2150 Cdn Mal	110	102	105
500 Cent Pat	225	225	225
3500 Cent Por	24	22	24
8900 Cft Mal	38	36	38
2600 Chem Res	30	28	28
100 Chesterv	175	175	175
1000 Co Wil	385	380	385
4900 Coin L	71	70	71
4700 Comwealth	50	40½	40½
900 Coniaurum	160	160	160
200 Conwest	135	133	135
1100 Croinor	163	158	160
1350 Cub	190	175	180
2500 Davies	15	14	15
5000 Dennison	8	7	7
81650 Donalda	150	130	153
2100 Duquesne	128	125	126
3500 East Cr	15	15	15
600 East Mal	271	270	270
12700 East Sulliv	600	560	580
11200 Elder	87	82	85
91800 Eldona	100	85	100
310 Falcon	570	560	560
500 Fed Kirk	11	11	11
800 Francoeur	60	60	60
1300 Frobish	600	595	595
1500 Glenora	18	16½	16½
3200 Gold L	58	58	58
2000 Goldale	25½	25½	25½
1500 Gold Eag	9½	9½	9½
4500 Gold Gate	16	15	15
2900 Gold Man	120	116	116
1000 Goodfish	6	6	6
10900 Gold Cr	45	43	43
500 Grandora	16	16	16
150 Gunnar	40	40	40
156500 Halcrow	20	16	20
11000 Halliwell	8½	8	8½
1800 Hard Rock	78	76	76
500 Harker	11	10	11
28300 Hasaricana	48	46	48
3127 Hasaga	95	93	93
3000 Heath	85	84¾	84¾
20500 Heva	36	35	36
500 Home Oil	355	350	350
4900 Homer	36	36	36
12700 Homestead	12½	12	12½
18400 Hosco	73	66	75
3316 Howey	43	43	43
3250 Inspira	102	122	130
300 Int Ur	140	140	140
14700 Jol Que	75	70	74
10500 Jacknife	31½	30	31
2000 Jacola	9	9	9
3350 Jason	43	40	43
1488 J M Cons	9	8½	9
3200 Kayrand	43	40	43
500 Kirk Hud	115	115	115
1900 Kirk L	127	123	125
1500 Kirk Tow	31	31	31
3800 Labrador	403	400	400
400 L Dufault	135	135	135
2000 L Fortune	17	17	17
5200 Lapa Cad	18	18	18
2000 Lexindin	40	37	37
11400 Lebel	7¼	7	7
1300 Leitch	135	133	135
2700 Lil L L	159	155	158
1400 Louvico	134	130	132
1200 Macassa	415	415	415
1800 MacLeod	295	290	295
1700 Madsen	255	249	255
2850 Malartic	365	360	365
2700 Man & E	6½	6	6
300 Maraigo	13	13	13
6200 Marcus	103	96	96
200 McD Seg	10	10	10
1225 McKenzie	158	155	155
5740 McMarmac	30	29	30
3000 McWatt	32	31½	32
8000 Mid Cont	22	21	21
225 Mining Cpn	635	635	635
1500 Moneta	75	73	73
1500 Mosher	23	23	23
12900 Nib	50	45	50
1200 Negus	170	166	170
60000 New Bidlam	54	50	54
2100 Norbenite	115	115	115
1000 Nordon	14	14	14
100 Norm-tal	70	70	70
5500 Northland	18	17½	17½
552 Noi Can	120	120	120
6050 O'Brien	315	300	310
300 Okalta	45	44	45
3000 O'Leary	31	30	31
2700 Omega	45	43½	45
1000 Pac Oil Rev	52	52	52
1900 Pamour	153	150	150
4100 Pandora	33	32	...
10000 Paramaque	43	37	38
5000 Partenan	11	10	10
10200 Paymast	55	53	54
100 Perron	150	150	150
600 Pick Cr	365	360	365
3300 Pore Reef	35	34	35
200 Powell	140	140	140
300 Do Vt	120	115	115
1000 Premier	165	165	165
900 Preston	300	295	295
2400 Purdy	28	25	27
3300 Queenston	105	100	103
5782 Quemont	950	880	930
500 Roche	17	17	17
4500 Rouyn Merg	46	45	46
376 Royalite	20	19½	19½
120 San Ant	465	465	465
300 Sanu Riv	10½	10	10
58266 Senator	95	87	94
1000 Shawkey	13	13	13
2237 Sherritt	70	68	68
1680 Siscoe	75	73	75
2000 Sladen	55	54	55
20000 So End Pete	8½	8½	8½
1550 Steep Rock	275	266	270
300 Sturgeon	33	33	33
1500 Sud Cont	12	11	11
50 Teck Hugh	510	510	510
900 Texas	126	126	126
4800 Sulliv	310	290	310
500 Tom Lund	72	72	72
200 Toburn	200	200	200
200 Towag	32	32	32
4400 Trans Res	179	170	176
5000 Upp Cda	210	210	210
3000 Vermilata	18	17	18
108 Waite Amu	455	455	455
2900 Wasa L	147	145	147
2656 Vicour	101	96½	100
200 West Mal	110	110	110
31600 Wilt Co	25½	23	25
375 Wrt Haig	445	445	445
1300 Ymir	16	16	16
1000 Yellrex	51	50	51
CURB:			
100 Dalhousie	32	32	32
4600 Osisko	46	45	45
1325 Pen Ore	191	185	187
2500 Temisk	14	13¼	14

Volume : 1,075,000 actions.

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir que le délai fixé pour la réception des soumissions pour "Edifice principal, hôpital Currie, Montréal, P. Q.", est prolongé jusqu'à 3 p.m. (heure avancée de l'est), le mercredi, 20 juin 1945.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, les 28 mai 1945.

Profits moindres de McIntyre Porc.

Toronto, 31. — (P.C.) — McIntyre Porcupine Mines Ltd rapporte que sa production s'est élevée à $6,450,360 durant l'exercice terminé le 31 mars 1945 au lieu de $7,224,626 l'année fiscale précédente. Après avoir opéré toutes les déductions, y compris les taxes et la dépréciation, les profits nets ressortent à $2,355,807, ce qui est l'équivalent de $2.95 par action en comparaison de $3.57 l'action l'exercice précédent.

Au cours de l'année, McIntyre Porcupine a versé des dividendes au montant de $2,657,340 et après avoir effectué quelques ajustements d'ordre mineur, le compte du surplus a été porté à $16,841,608 au lieu de $17,016,326 au 31 mars 1944.

Titres listés

Les actions ordinaires sans valeur au pair de Molson's Brewery Ltd et les actions ordinaires sans valeur au pair de la British American Bank Note Co. Ltd seront inscrites sur la liste des valeurs mobilières de la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires le 1er juin.

Bourse de Montréal

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE
70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
325 Algoma Steel	16½	17	16½	17
35 Alum Ltd	115	115	114⅝	114⅝
150 Asbest Cp	23½	23¾	23½	23¾
2580 Bath Pap A	17	17⅜	17	17
27 Bell Tel	166½	166½	166½	166½
320 Bras Tract	24¼	24½	24¼	24½
25 B C Pow A	22½	22½	22½	22½
60 Do B	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
200 Build Prod A	21	21¼	21	21¼
75-5 Can Brew	13	13¼	13	13¼
270 Can Car	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜
40 Do priv	30	30	30	30
100 Can Celan	51	51	51	51
1030 Can Cem	12	12	12	12
210 Can Loco	25¾	26½	25	26½
1120 Can Pac Ry	15¾	15¾	15½	15⅝
245 Can Steam	13½	13¾	13½	13¾
825 Cockshutt Pl	13¾	13¾	13½	13½
20 Cons Smelt	67¼	67¼	67¼	67¼
65 Dist Seag	58	58	58	58
35 Dom Brid	32⅝	32⅝	32⅝	32⅝
75 Dom Coal pr	11⅜	11⅜	11⅜	11⅜
1100 Dom Steel B	8	8	8	8
75 Dom Tar	16	16	16	16
33 Dom Text	75	75	75	75
300 Dryden Pap	9¾	10	9¾	10
100 Electrolux	16½	16½	16½	16½
670 Gen Steel W	15⅝	16	15⅝	16
515 Gypsum	11	11	10¾	10¾
130 Ham Brid	6¾	6¾	6¾	6¾
50 How Smith	22¼	22¼	22¼	22¼
225 Imp Oil	14⅜	14⅝	14⅜	14⅝
830 Imp Tob	12½	12½	12½	12½
390 Intern Nick	38½	38½	38⅝	38⅝
2025 Intern P&P	32¼	32½	32¼	32½
75 Int Petrol	23¼	23¼	23¼	23¼
65 Intern Pow	30	30	30	30
25 La of Woods	26⅜	26⅜	26⅜	26⅜
100 Lang & S	18	18	17½	17½
160 Mas Har	11¾	11⅞	11¾	11⅞
725 McColl Fr	10¼	10¼	10	10
1150 Mitch Rob	25½	26¾	26½	26½
345 Mont wt	23	23	22¾	23
400 Nat Steel C	20	20	19⅞	20
30 Noranda	53	53	53	53
150 Ogilvie Fl M	27½	27¾	27½	27¾
205 Powell Riv	19½	19½	19½	19½
140 Penmans	60

ssion provinciale

(Suite de la page 3)

entre l'Hydro ontarienne, en gros depuis 25 ans, et uébec, qui ne fonctionne l'an dernier.

lessis fait observer que la ie laisse à l'Hydro l'obli- mettre de côté, à même es, des montants suffisants voir aux dépenses néces- l'exploitation, à l'adminis- l'extinction de la dette ouvellement. Mais elle lui ussi, l'obligation de mettre t de côté pour l'amélio- ia réparation du système. de l'argent, ensuite, on au bénéfice de la po- de toute la province et, la solution des problèmes e Montréal, dont l'acuité a vie éducationnelle de le, et du problème d'hos- n de Montréal.

campagnes sont solidaires

lessis: — "J'entends mes à gauche dire: ce mauvais ent se sert d'une entre- Montréal pour en faire bé- es gens des campagnes. a peut-être soulever la de Montréal contre elle des campagnes. Nous disons qu'un bien public doit appartenir à toute la province et que toute la province doit en bénéficier. La province forme un tout composé de villes et de campagnes, sans lesquelles il n'y aurait pas de prospérité générale. Le gouvernement veut donner à la campagne les avantages dont elle a été longtemps privée. Nous ne ferons pas payer aux villes plus que leur part raisonnable. Personne ne prétendra qu'une taxe payée à Trois-Rivières devra être employée exclusivement pour Trois-Rivières. Il n'est pas juste de dire que Montréal paie toutes les taxes. A Trois-Rivières, par exemple, il y a cinq industries qui font des affaires pour des millions et des millions. Les taxes de ces industries sont payées à la province par le bureau-chef, à Montréal, à cause des opérations des industries trifluviennes. Si l'Hydro produit de la lumière artificielle, il n'est que juste que les revenus qui en découlent servent, aussi, à répandre la lumière intellectuelle et morale. Nous assurons la distribution adéquate de l'électricité à des prix raisonnables et nous faisons profiter toute la population des surplus qu'il y aura. Nous développons, dans la province, l'esprit de solidarité".

M. Adélard Godbout

Le chef de l'Opposition répond au premier ministre en disant d'abord que l'adoption des résolutions soumises signifierait le plus grand recul dans l'une des parties les plus importantes du domaine économique. Il fait observer qu'il serait plus pratique de faire porter le débat tout de suite sur le principe de la mesure, M. Duplessis acquiesce à la demande mais en demandant à son tour que l'on ne recommence pas ce débat avant le 2e lecture du bill.

M. Godbout: — "Je considère la loi qui nous est soumise la plus néfaste, la plus retardataire et la plus hypocrite qui ait jamais été présentée à l'Assemblée législative de Québec. La distribution de l'électricité, dans la province, est une question excessivement importante, parce que dans les conditions où elle est faite, dépendent non seulement l'exploitation rationnelle de nos richesses naturelles mais tout l'avenir économique de la province. A un moment où tous les peuples de l'univers et les autres provinces du Canada s'organisaient, pas nécessairement par l'étatisation, pour exploiter pleinement leurs ressources naturelles, nous avons fait passer une loi au Québec, afin d'étatiser le Montreal Power. Cette loi était nécessaire, parce que le gouvernement croyait que ceux qui exploitaient nos pouvoirs hydrauliques, dans Montréal, ne le faisaient pas dans l'intérêt de la province".

Coopérative pour les usagers de l'électricité

M. Godbout affirme que cette loi constituait une coopérative pour les usagers de l'électricité que desservait l'Hydro. Le gouvernement d'alors a voulu que cet organisme soit indépendant du gouvernement et il l'a maintenu tel dans une très grande mesure. Il voulait que ce fût une entreprise coopérative pour les usagers de l'électricité, et que ses bénéfices fussent distribués en diminution des taux.

M. Godbout: — "La première résolution que nous étudions détruit cette oeuvre. Certes, le gouvernement doit avoir un droit de regard sur les opérations de cet organisme, mais il ne doit pas s'immiscer dans les affaires de l'Hydro, qui est une oeuvre nationale".

M. Godbout répond à M. Duplessis qu'il n'y a aucune nécessité à ce que l'Hydro dépende directement du gouvernement. Il établit une différence entre celle-ci et la Commission des liqueurs, par exemple, qui n'est pas indépendante. L'Hydro Québec doit s'occuper d'une commodité de la vie dont on veut encourager l'usage partout, tandis qu'on admettra qu'il n'en va pas de même pour les liqueurs. En outre, la Commission des liqueurs retire des revenus de tous les coins de la province et qui profitent à tous.

Le statut de la Commission des accidents du Travail sera modifié

Le chef de l'opposition soulève, aussi, le cas de la Commission des accidents du Travail, dont la meilleure caractéristique n'est pas d'être liée au gouvernement. Et ici, M. Godbout assure que dès son retour au pouvoir, il s'occupera de rappeler la loi que l'on propose, en ce moment, et en second lieu, de présenter une loi pour soustraire la Commission des accidents du travail à l'emprise du gouvernement. Car, ajoute-t-il, c'est l'ingérence du gouvernement qui oblige cette Commission à maintenir des taux plus élevés que celle de l'Ontario.

M. Godbout affirme qu'il avait constitué l'Hydro indépendante du gouvernement. Il demande au premier ministre de lui citer l'article de la loi stipulant que les taux devaient être approuvés par le gouvernement. C'est la Commission, dit-il, qui devait établir et appliquer les taux d'électricité. Certains de ses règlements devaient être soumis à l'approbation du gouvernement, mais non ceux relatifs à la fixation des taux. Pour que l'Hydro donnât des résultats satisfaisants, il fallait la soustraire à l'ingérence politique et, en second lieu la faire naître dans des conditions où elle pourrait vivre.

M. Godbout soutient, encore, qu'on rend stérile l'action de la Commission en la plaçant sous le contrôle constant du gouvernement et que les conditions de l'expropriation lui sont inacceptables.

La compagnie est rétablie

M. Godbout : — "Avec la première résolution, on rétablit la Montreal Power et on remplace sir Herbert Holt et M. Sévère Godin par le premier ministre de la province. Voilà le résumé de ma pensée".

M. Duplessis : — "Ce serait une amélioration de remplacer sir Herbert Holt.

M. Godbout : — "Puisque le premier ministre montre un tel esprit, qu'il garantisse donc l'amélioration qu'il y a. On rétablit la compagnie comme elle l'était mais on substitue les ministres aux directeurs. Je ne parle pas du premier ministre actuel et du gouvernement actuel, mais je pense, avant tout, au premier ministre de la province, quel qu'il soit. Avec l'ancienne compagnie Montreal Power, la production de l'électricité était inadéquate parce que les directeurs songeaient avant tout à l'appât du gain. La loi actuelle va substituer le patronage politique à cela. Et l'appât du gain est moins dangereux pour le succès d'une entreprise que le patronage politique dans une oeuvre dont dépend l'avenir économique de la province".

Le chef de l'Opposition rappelle que son gouvernement avait décidé d'exproprier l'actif physique de la compagnie. Le gouvernement actuel, soumet-il, veut exproprier les parts de la Montreal Power. En principe, il ne voit pas d'objection à cela, du moment que l'on expropriera aussi les parts qui sont en dehors de la province. Le premier ministre, déclare M. Godbout, est celui qui a le plus vitupéré contre les holding companies. Or, en expropriant les parts de la Montreal Power, il devient l'associé de la Shawinigan qui, avec la Montreal Power, contrôlait la Monteal Tramway".

Le cas de la Beauharnois

M. Duplessis soulève un point d'ordre et dit que cette affirmation n'est pas exacte.

M. Duplessis : — "L'avantage qu'il y a d'exproprier les actions de la Montreal Power, c'est que nous devenons propriétaires des débentures de la Beauharnois. Comme nous exproprions les actions de la Beauharnois, si nous n'exproprions que l'actif de la Montreal Power, nous deviendrons, comme actionnaires de la Beauharnois débiteurs des débentures de cette compagnie qui portent intérêt à 4 1-2 et 4 3-4 p.c. Tandis que si nous exproprions les parts de Montreal Power, les débentures s'éteignent par confusion. Le second avantage qu'il y a d'exproprier les actions, c'est que nous prendrons en même temps le contrôle des deux compagnies qu'avait formées la Montreal Power pour la production et le transport du coke nécessaire à la fabrication du gaz.

Les procédures en expropriation

M. Godbout discute, ensuite la question d'expropriation. Il déclare que son gouvernement avait entouré les méthodes d'expropriation de toutes les précautions nécessaires pour donner justice et aux actionnaires et aux contribuables de la province. On avait décidé d'appliquer le principe de la loi de l'électricité de 1935, qui décrète que les taux doivent être basés sur les revenus raisonnables d'une compagnie. On avait déterminé que les franchises et l'achalandage ne seraient pas calculés dans l'évaluation de l'actif. Mais la base d'expropriation que le premier ministre fixe, ajoute M. Godbout, lui permet de faire ce qu'il voudra. On nomme un comité d'arbitrage et on constitue ces arbitres amiables compositeurs. Or, d'après l'art. 436 du Code de procédure civile, ces amiables compositeurs jugent selon leur conscience et ne sont pas tenus de juger suivant la loi. Les bases fixées ne valent rien devant un tribunal qui agit comme amiable compositeur.

M. Duplessis : — "Nous disons formellement dans le bill sur quelle base l'évaluation devra être faite.

M. Godbout : — "C'est justement là où réside l'hypocrisie. On fixe une base mais les arbitres ne seront pas obligés de s'en tenir à cette base et, jugeant selon leur conscience, pourront tenir compte des franchises et de l'achalandage. De plus, on dit qu'il n'y aura pas d'appel à un plus haut tribunal que la Cour du Banc du Roi, mais en réalité, il pourra toujours y avoir appel de grâce au Conseil privé. La Cour du Banc du Roi est elle-même constituée comme amiable compositeur. Elle peut juger en tenant compte des franchises et de l'achalandage car les amiables compositeurs sont exempts de l'obligation de juger selon les règles du droit."

M. Duplessis : — "S'il y a doute, nous allons clarifier le texte en disant que les arbitres devront juger suivant la base fixée dans la loi."

Gouvernement qui sera faux-monnayeur

M. Godbout soutient, plus loin, que le gouvernement se fait donner le droit de se constituer en faux monnayeur. Il prend l'autorité de dire que lorsque l'indemnité aura été fixée, il pourra payer avec des dollars qui ne valent que 50 cents. Car, le gouvernement peut payer avec des débentures dont le terme et les taux d'intérêt seront fixés par lui après l'arbitrage.

Le chef de l'Opposition explique que le tribunal d'arbitrage pourra, par exemple, déterminer qu'une entreprise expropriée vaut cent millions. Le gouvernement émettra des obligations, mais au lieu de leur faire porter un intérêt à pas plus de 3 1-2 p. c., comme c'est généralement le cas pour des débentures dont l'échéance est fixée à 15 ans, il leur fera porter un intérêt à 1 1-2 p. c. En jouant ainsi avec l'échéance et le taux de ces débentures, il pourra dire que pour une entreprise qui s'est évaluée à cent millions, on ne paiera en réalité que cinquante millions. Voilà ce qu'il appelle une loi inadmissible, qui détruit l'oeuvre du parti libéral.

M. Godbout : — "Ce que le gouvernement veut, avec cela, c'est faire payer sa taxe de luxe par les usagers de l'Hydro".

Il est question de la taxe de luxe

M. Duplessis soulève un point d'ordre, disant qu'on n'a pas le droit d'imputer des motifs à un député et qu'on n'a pas le droit de faire allusion à un débat antérieur. On n'a pas le droit de parler d'une loi qui est devant le Conseil législatif.

M. J.-E. Dubreuil : — "Il n'y a plus de taxe de luxe".

M. Duplessis : — "On ne sait pas encore. Tout cela n'est pas fini".

M. Godbout : — "Je ne prête pas de motifs, je les regarde. Le gouvernement voulait dépenser $12,000,000 de plus. Or, les revenus de l'Hydro pour les huit premiers mois s'élèvent à plus de $9,000,000. On va prendre dans une partie de la province l'argent qui servira à toute la province. Quelle garantie avons-nous que l'argent servira à la solution des problèmes de Montréal ? Aucune. On veut, en définitive, faire peser sur une partie de la population une taxe générale pour le bénéfice de tous".

Le chef de l'Opposition prétend, aussi, que le premier ministre vient de démolir son argumentation de l'an dernier. Lorsque la loi de l'étatisation a été passée, il reprochait au gouvernement, dit M. Godbout, d'enlever aux gens de Montréal ce qui devait servir à leur bénéfice particulier. Aujourd'hui, parce qu'il a besoin de revenus, il change son point de vue. Mais le peuple, lui, n'a pas changé d'idée, affirme le chef de la gauche. Il a accepté avec enthousiasme la loi de l'Hydro et il marquera sa réprobation au gouvernement actuel qui veut la détruire.

Sabotage de la loi de 1944

M. Godbout revient sur la formule d'expropriation proposée qui, soutient-il, ne donne aucune garantie à la province parce qu'elle permet de prendre comme base de l'évaluation ce que la conscience des arbitres leur dictera. Le premier ministre ne peut affirmer qu'il ne sera pas tenu compte des franchises et de l'achalandage. Quand la valeur de l'entreprise ou des actions aura été déterminée, le premier ministre pourra payer le prix qu'il voudra, le multiplier ou le diviser par 3, selon qu'il le jugera à propos.

M. Godbout : — "Je m'oppose donc à ce sabotage de la législation qui marquait un point tournant dans l'histoire de la Législature à une période excessivement importante. Nous avons créé une Hydro au moment où c'était nécessaire et dans des conditions où elle pouvait vivre. Nous l'avons entourée de toutes les précautions pour soustraire les commissaires au contrôle du gouvernement. Aujourd'hui, le gouvernement rétablit la situation que nous avons trouvée avec la Montreal Power, dirigée par des gens qui n'avaient en vue que le bénéfice personnel et qu'on remplace par d'autres qui n'auront en vue que le bénéfice électoral".

M. ONESIME GAGNON

Le député de Matane déclare ne vouloir souligner qu'"une énormité" que le chef de l'Opposition a commise, dit-il, lorsqu'il a voulu présenter un faux tableau de la loi de l'an dernier en disant qu'on avait voulu faire de l'Hydro une coopérative.

M. Gagnon : — Peut-on trouver un camouflage plus éhonté d'une loi qui n'a jamais été favorable aux coopératives. Non seulement elle ne contient pas un seul mot pour favoriser les coopératives, mais on a pris soin de les tuer avant même qu'elles naissent".

M. Godbout demande alors à M. Gagnon si l'art. 45 de la loi de 1944 n'autorise pas l'Hydro à contracter des ententes avec les corporations municipales et les syndicats coopératifs pour la distribution de l'électricité.

M. Gagnon : — "Je voyais venir le chef de l'Opposition. Cet article est si peu clair qu'on en a donné l'interprétation qu'on a voulue".

L'Hydro et les coopératives

M. Gagnon ajoute qu'en pleine campagne électorale, la coopérative de St-Simon de Beauce a écrit à l'Hydro pour lui demander son aide en faveur de la construction d'un réseau de l'électricité. M. J.-R. Latreille, membre de l'Hydro, répondit que la loi ne permettait à l'Hydro de construire à son un réseau de distribution, qu'elle ne pouvait financer les coopératives, qu'il fallait s'adresser à la Shawinigan Power. L'art. 45, affirme le député de Matane, est du camouflage, une "synthèse d'hypocrisie bien caractérisée de toute la loi.

M. Godbout objecte que la loi nouvelle ne contient aucune promesse de financer les coopératives. M. Gagnon lui répond que la loi autorise l'Hydro à fournir en gros l'électricité à toute coopérative.

Le député de Matane rejette tout argument pour soumettre l'Hydro à l'ingérence politique. Il déclare que l'Hydro doit nécessairement être administrée par l'exécutif. Autrement, ce ne serait plus une émanation de la Couronne. La Législature ne peut, d'un trait de plume, faire disparaître de nos lois les dispositions qui sont le résultat des luttes que nos pères ont livrées pour le gouvernement responsable. Il demande qu'on lui cite une seule commission qui n'est pas gérée par le conseil exécutif.

M. Godbout ayant dit qu'il présenterait une loi pour soustraire la commission des accidents du travail à l'influence du gouvernement, M. Gagnon répond que cette commission a été créée par un régime libéral et qu'elle vient de doter Québec d'un édifice qui est une laideur et a coûté plus d'un million. Les libéraux, assure-t-il, dénoncent leur propre administration et leurs "propres turpitudes" en disant qu'il y a ingérence du gouvernement dans la commission et que les taux sont supérieurs à ceux des autres provinces.

Le Trésorier de la province déclare aussi que les arbitres qui seront nommés ne pourront aller à l'encontre des dispositions de la loi. C'est la loi qui leur donne leur mandat et la loi leur défend de tenir compte de l'achalandage et des contrats.

A 1 h., M. Gagnon demande l'ajournement du débat.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Au début de la séance, le premier ministre reproche au chef de l'Opposition d'avoir dit, le matin, que la Cour d'appel jugerait selon sa conscience et les amiables compositeurs suivant l'équité au lieu de le faire suivant la loi.

M. Duplessis: — "Ce sont des paroles malheureuses et je proteste. J'ai consulté les avocats, MM. Désilets, Asselin et Beaulieu, et tous trois

(Suite à la page 10, 3e col.)

Hommes, femmes, passés 40 ans! Usés, Vieillis?

Prenez ce Tonique Spécial Éprouvé par les Médecins

Recouvrez Vigueur et Vitalité Normale— Satisfaction ou Argent Remis

Des milliers d hommes et femmes épuisés, usés, affaiblis, fatigués après 40 ans, sentant la vieillesse prendre le dessus, s'émerveillent du nouveau tonique—Tablettes OSTREX—essayé et louangé par 80 médecins éminents qui rapportent d'excellents succès en clientèle. Maintenant offert au grand public par les pharmaciens.

Contient des fortifiants, toniques et stimulants généraux souvent nécessaires au gens de 30, 40, 50 ans manquant de vigueur et entrain normal. Paquet d'essai 35c *seulement*. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex aujourd'hui; si non satisfait de l'énergie, vigueur et vitalité normale qui semble vous rajeunir, le fabricant remboursera leur bas prix. Toutes bonnes pharmacies, partout.

LE TABAC À CIGARETTES
British Consols
DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR
1081

ON et ONGUENT TICURA
PROMPT SOULAGEMENT des
BOUTONS
ÉRUPTIONS
COMÉDONS
Pour supprimer les défauts cutanés, aujourd'hui — économique! Toutes Pharmacies médicinales
Savon à l'Huile Cuticura pour Bébés Merveilleuse pour l'éruption rouge par les couches.

ARMURE
LE PLUS GRAND PRINCIPE PROTECTEUR DE LA GUERRE

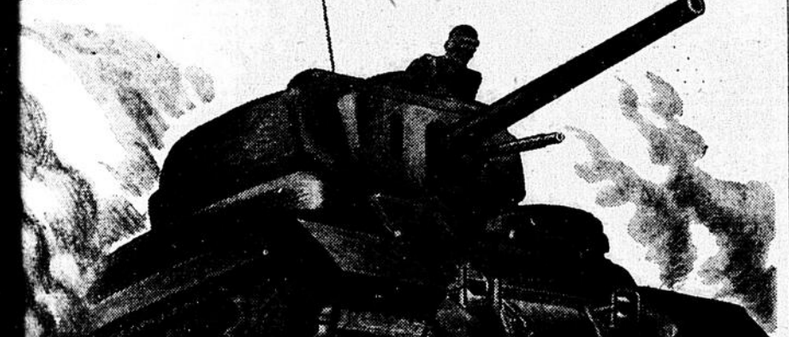

...vous est maintenant offert dans les
PNEUS ARMORIZED DUNLOP

'ARMORIZED!'
Procédé qui utilise des composés spéciaux moins susceptibles de s'échauffer pendant le roulement... une bande de roulement spécialement durcie pour résister aux chocs, aux coupures, aux déchirures et à l'usure... et des composés pour les flancs résistant aux abrasions, pour assurer plus de force et de sûreté aux Pneus Dunlop.

Oui, les Pneus Dunlop sont *'Armorized'*. Non pas dans le sens de protection rigide comme celle que fournit l'acier, mais dans le sens de protection résiliente et de roulement facile qu'assurent des pneus *'Armorized'* à tous les points d'usure... des pneus *'Armorized'* grâce à l'emploi de composés spéciaux moins susceptibles de s'échauffer pendant le roulement et qui protègent contre la chaleur... d'une bande de roulement qui est spécialement durcie pour résister aux chocs, aux déchirures et à l'usure... de composés pour les flancs qui résistent aux abrasions—tous ayant pour but de diminuer les hasards de la route et d'assurer sauvegarde, sûreté et service additionnels.

Si vous avez droit à un Nouveau Permis de Pneus, voyez MAINTENANT le Marchand Dunlop le plus proche au sujet des Pneus 'Armorized'... qui comportent la fameuse Construction Cable Cord.
A-F

Contribution Essentielle à l'Automobilisme Moderne
DUNLOP-CANADA
FABRICANTS DU "MEILLEUR PNEU AU MONDE"

POUR LES PIEDS DOULOUREUX ET FATIGUÉS
OLYMPENE
LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

DICK TRACY

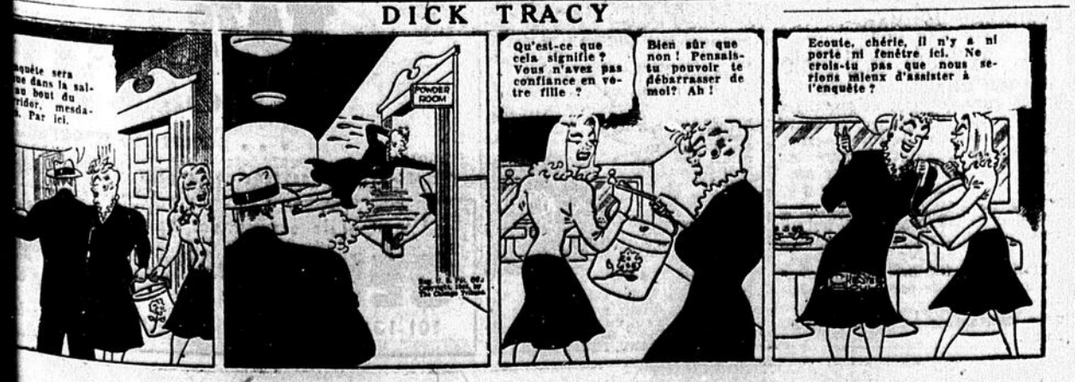

Voici un travail SHERWIN-WILLIAMS

"Fait il y a 3 ans, ce peinturage est toujours aussi bon!"

Vous pouvez toujours être fier et satisfait de votre maison lorsque vous avez employé les peintures Sherwin-Williams pour sa protection et son embellissement: vous pouvez être fier de sa beauté et satisfait d'avoir eu l'excellente idée de choisir ces peintures économiques et durables.

Les peintures Sherwin-Williams sont vraiment un placement sage sous tous les rapports: beauté, durée, protection contre les intempéries et capacité de recouvrement. C'est pour ces raisons que les Peintures et Vernis Sherwin-Williams sont employés dans le monde entier.

Achetez vos peintures chez le marchand où vous voyez la fameuse enseigne "Cover the Earth" et vous obtiendrez ce qu'il y a de mieux. Ce marchand se fera un plaisir de vous aider de ses conseils. Avant de procéder, demandez-lui de vous montrer son Guide de Styles, Peinture et Couleurs.

Achetez au magasin qui vend les produits
45-11F
SHERWIN-WILLIAMS
PEINTURES - VERNIS - ÉMAUX
WILLIAM DOYLE (limitée), 15 rue Saint-Pierre, téléphone : 2-4741, Québec.
LES INDUSTRIES G.-L. LACHANCE, 263 rue Saint-Paul, téléphone : 2-6403, Québec.
LE MAGASIN SHERWIN-WILLIAMS, 53 rue Saint-Jean, téléphone : 2-6283, Québec.
Thetford-Mines : J.-L. DEMERS (limitée)

Le Verdonet est vaincu, 5-2, par les Commandos des T.-Rivièr

Jeunesse Libérale triomphe du National 3-2 chez les seniors

Les joueurs de la Jeunesse Libérale, dirigés par Guy Labrie, ont remporté une victoire très contestée, hier soir, au stade Dollard-des-Ormeaux, à St-Malo, aux dépens du National d'Arthur Godbout. Avec le résultat de cette partie les clubs demeurent dans les mêmes positions.

Eddie Brown porta le score à 1 à 0 à la 3e manche en croisant le marbre sur une balle passée de Bernard, receveur des vainqueurs. La partie se continua ainsi 1 à 0 jusqu'à la 8e manche quand les artilleurs de Guy Labrie profitèrent des erreurs de Jean-Marie Poitras et d'Arthur Loiselle pour enregistrer 2 points.

Il y avait deux hommes de retirés dans cette manche quand Lepage prit son but sur une erreur de Jean Poitras au premier but. Ensuite Morency cogna un long coup dans le gauche sur lequel Loiselle fit dévier la balle en tentant de la saisir et celle-ci fila jusqu'à la clôture pour permettre à Morency de voler jusqu'au marbre pour porter le résultat de la rencontre à 2 à 1.

A la manche suivante la Jeunesse Libérale compta un 3e point à la suite d'un simple de Guy Labrie suivi d'un double de Magella Roux.

Pour terminer la rencontre du côté du National Armand Laperrière obtint un but gratuit pour avancer sur un simple de Paul-Emile Côté. Poitras se fit retirer au 1er but et Laperrière est aussi retiré en tentant de croiser le marbre. Côté réussit à compter le 2e point des vainqueurs sur une balle passée de Bernard.

Guy Labrie a été sans contredit le héros des jeunes libéraux avec trois simples en quatre apparitions tandis que Brown cognait deux simples pour le National. En tout et partout il n'y a pas beaucoup de points de mérités et le club commettant le moins d'erreurs a remporté la victoire.

Jones et Deslauriers se livrèrent un excellent duel mais Deslauriers obtint un meilleur support de ses coéquipiers.

Voici le sommaire de la rencontre.

JEUNESSE LIB.—	AB	P	CS	R	A
Morency — cd	5	1	1	0	0
Leclerc — as	5	0	1	3	1
Bellemare — cc	5	0	0	1	0
Labrie — 3b	4	1	3	2	0
Moran — cg	2	0	0	0	0
Bernard — receveur	4	0	0	7	1
Lepage — 1b	4	1	1	10	0
Gaudreault — 3b	4	0	1	1	2
Deslauriers — lanceur	3	0	0	0	0
Roux — cg	2	0	1	4	0
	38	3	8	27	7

NATIONAL—	AB	P	CS	R	A
Giroux — 2b	1	0	0	2	0
Brown — cd	3	1	2	2	0
Alb. Laperrière — 3b	4	0	1	0	5
Paquet — ac	4	0	0	2	0
Loiselle — cg	3	0	1	4	0
Côté — cc	3	1	1	2	0
Poitras — 1b	3	0	0	2	0
Blouin — receveur	4	0	0	6	0
Jones — lanceur	3	0	0	0	0
Arm. Laperrière	0	0	0	0	0
	31	2	5	27	8

Sommaire par manche:		P	CS	E
Jeunesse Lib.	000 000 021—	3	8	1
National	001 000 001—	2	5	6

Club Frontenac

L'on voudra bien prendre note que c'est ce soir qu'aura lieu au chalet du club Frontenac l'assemblée générale. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister afin d'être renseignés sur les projets du bureau de direction pour 1945-46.

Durant la saison d'été tous les membres auront l'occasion de se réunir pour des journées sportives qui auront lieu en dehors de Québec.

L. Tremblay est élu trésorier

M. Ludger Tremblay, de St-Grégoire, a été élu trésorier de la ligue de balle molle de la Côte de Beaupré pour la présente saison. Nos félicitations.

Votre apparence et votre moral sont à leur mieux si vous vous rasez avec les produits Gillette.

On y gagne de toute façon à demander les Lames Bleues Gillette 5 pour 25¢

Crème à Barbe Gillette .. 33¢

C1W

Rest. Chez Albert ce soir, à St-Malo

Un autre programme du 5e tournoi provincial est à l'affiche pour ce soir, à la salle paroissiale de St-Malo, à partir de 7 h. précises, alors que les quilleurs du Rest. Chez Albert, de la rue Du Pont, seront sur les allées.

Voici les noms de quelques-uns des quilleurs au programme: J. Pelletier, Gérard Donalson, Raoul Donalson, Paul-Henri Pichette, L. Rousseau, J.-P. Garlepy, Lionel Pageau, Wellie Pageau, Roméo Dufresne, J.-P. Desjardins, Arthur Gosselin, Marcel Beaumont, L.-P. Fortier, Alb. Martel, René Pageau, H. Roussel, R. Grenier, etc.

Quatre joutes des Intermédiaires

La ligue de balle molle Intermédiaire reviendra au programme ce soir pour deux programmes doubles qui seront disputés au parc Dollard-des-Ormeaux, à St-Malo, et aussi sur le losange de Sillery.

Les parties de la ligue Intermédiaire sont très intéressantes par le temps qui court et les amateurs se font nombreux à chaque soir pour voir les joueurs à l'oeuvre pour l'obtention des meilleures positions.

Actuellement, le Parc Dollard est seul à la tête du circuit Paul-Emile Bélanger avec quatre victoires en autant de joutes et ce club sera encore à l'affiche ce soir, en deuxième lieu, contre le Centre Récréatif Limoilou. C'est donc dire que les jeunes du parc Dollard-des-Ormeaux auront la vie dure dans leur marche triomphale pour les honneurs de l'Intermédiaire.

Teint. Mathieu et Canadien-Français donneront sans aucun doute une exhibition de première valeur lors de la partie initiale.

A Sillery, les amateurs de balle molle auront un programme double de première valeur et les sportifs ne regretteront pas leur dérangement.

En premier lieu, Sillery rencontrera le Marché d'Assise, tandis que pour compléter le programme les fameux Castors s'attaqueront aux redoutables Sénateurs qui paraissent invincibles présentement.

Voici en résumé les deux programmes à l'affiche:

A St-Malo

7 h. 30: Teint. Mathieu vs Canadien-Français.

9 h.: Parc Dollard-des-Ormeaux vs Centre Récréatif Limoilou.

A Sillery

7 h. 30: Sillery vs Marché d'Assise.

9 h.: Castors vs Sénateurs Chez Adrien.

Meilleur golf

Dans le dessin accompagnant notre leçon du jour, vous remarquerez une longue ligne que l'on a tracée de la pointe de l'épaule gauche jusqu'au centre du pied gauche. Cette ligne sert à démontrer la position de votre côté gauche quand la tête du bâton vient en contact avec la balle. L'épaule gauche est alors redressée tandis que la droite est abaissée au moment où celle-ci pivote quand s'effectue le "down-swing". Les hanches pivotent environ la moitié moins que les épaules pendant que le poids du corps est porté vers l'avant. Il est important de noter que vous ne pouvez effectuer votre coup correctement dans la direction de la balle, si le poids du corps porte vers l'arrière. Remarquez, aussi, que le bras droit se raidira graduellement au cours du "follow through" jusqu'à ce que vous le releviez sur votre épaule gauche et près de l'oreille. Vous constaterez que dans la position dépeinte ici, le golfeur a encore les yeux fixés sur l'endroit où se trouvait la balle au moment du contact avec la tête du bâton.

Joute des Civils cet après-midi

La joute que devaient se disputer hier les clubs Commission des Liqueurs et Santé, de la ligue de balle molle des Employés Civils, a été remise à cet après-midi, à cause de la mauvaise température. Souhaitons que cette fois-ci rien ne vienne entraver les activités des joueurs de cette ligue.

Les joueurs d'Ambroise Whittom sont actuellement en 3e position avec une victoire et une défaite et, en triomphant ce soir, ils rejoindraient le club de la Commission des Accidents du Travail en 2e place.

Les amateurs sont invités à aller voir les deux équipes à l'oeuvre dès les 5 heures.

Les deux arbitres seront Roger Rochette, au marbre, et Ernest Turgeon, sur les buts.

Voici le classement des équipes:

	J.	G.	P.	P.	C.	Moy.
Voirie	2	2	0	27	18	1000
Acc. du Trav.	3	2	1	30	17	.666
Com. des Liq.	2	1	1	25	29	.500
Agriculture	3	1	2	37	38	.333
Sureté Prov.	1	0	1	1	6	.000
Santé	1	0	1	7	19	.000

Roy Tennyson limite les joueurs locaux à sept coups sûrs en neuf manches pour permettre à l'équipe trifluvienne de monter en troisième place dans la ligue Provinciale indépendante de baseball. — Le Drummondville opposé à nos porte-couleurs, mardi soir prochain, au stade.

Appuyant efficacement le beau travail du lanceur Roy Tennyson, les Commandos de Trois-Rivières ont vaincu le Verdonet de Québec par 5-2, hier soir, au stade municipal, dans une partie régulière de la ligue Provinciale indépendante de baseball.

Tennyson limita les locaux à sept coups sûrs en neuf manches et il retira quatre frappeurs au bâton, en plus de donner quatre buts sur balles. René Desjardins, qui se ressentait apparemment de la température plutôt froide, manqua de contrôle à certains moments et il toucha trois joueurs adversaires avec ses lancers. Par ailleurs, il donna deux buts gratuits. Desjardins accorda sept coups sûrs aux Commandos avant d'être relevé par Gilbert "Lefty" Godin à la septième et les visiteurs comptèrent tous leurs points alors que le lanceur droitier local était au monticule. Godin se montra solide et il blanchit les gars de Jos. St-Onge durant le reste de la partie en ne leur accordant que deux coups sûrs.

Les joueurs de Patrick Nadeau enregistrèrent un point à la deuxième manche avec trois simples et un "fielder's choice". Ils en comptèrent un second à la quatrième manche avec un simple et un but volé.

Les visiteurs comptèrent leur premier point à la troisième manche lorsque R. Landry, qui avait été touché par un lancer de Desjardins, croisa le marbre sur le simple de Billy McIntyre au champ centre. Les Commandos enregistrèrent deux autres points à la manche suivante Manny McIntyre croisa le marbre sur le coup de J. Pelletier à l'intérieur et Doucet compta à son tour peu après, sur une balle passée. McIntyre et Doucet avaient cogné chacun un simple. G. Trudel enregistra le quatrième point de l'équipe trifluvienne à la cinquième manche quand Conrad Parent fit un mauvais lancer au deuxième but pour tenter de retirer un joueur adverse. Le cinquième point des Commandos fut compté par Trudel à la septième lorsque Léon Racine fit une erreur sur le coup de Manny McIntyre dans la direction du premier but.

Grâce à cette victoire, les Commandos sont montés en troisième position dans le classement du circuit Arthur Rochon tandis que le Verdonet a vu diminuer sa marge en deuxième place. Les joueurs locaux auront une chance d'améliorer leur position, cependant, lorsqu'ils recevront, pour la première fois cette saison, les Cubs de Drummondville, mardi prochain, au stade local.

Les joueurs du Verdonet étrennaient hier soir leur nouvel uniforme. Cet uniforme aux couleurs blanc, bleu et jaune est très élégant.

La direction du club local nous a informé qu'elle a envoyé un protêt au président de la ligue au sujet de la partie de dimanche dernier entre le Plessisville et le Québec, partie gagnée au score de 3-2 par le Plessisville. Le club local a logé un protêt, parce que le Plessisville avait sur son alignement Guy Labrie, un joueur québecois qui, d'après un règlement adopté à l'assemblée tenue dans notre ville au début de la saison, ne peut jouer pour un club étranger étant donné qu'il n'a pas obtenu sa libération de la direction du Verdonet.

Nous avons appris officiellement hier soir que le club Lachine, de la ligue Starr, a demandé à faire partie de la ligue Provinciale cette saison. Les directeurs de la ligue étudieront la demande du club Lachine au cours d'une assemblée qui doit avoir lieu incessamment.

TROIS-RIV.—	AB	P	CS	R	A
McIntyre B. — 3e but	3	0	1	1	2
Benoit R. — 1er but	4	0	0	14	0
Trudel G. — 2e but	4	2	2	4	4
McIntyre B. — arrêt c.	4	1	1	2	7
Ferrand H. — ch. gauche	3	2	0	0	0
Doucet L. — ch. centre	4	1	2	2	1
Landry R. — ch. droit	3	1	1	0	0
Pelletier J. — receveur, x	2	0	0	1	0
Tennyson R. — lanceur	3	0	0	0	3
Coinoir — receveur, x	2	0	0	1	1
	34	5	9	27	18

QUEBEC—	AB	P	CS	R	A
Bernard E. — ch. centre	3	0	0	1	0
Beaupré R. — 2e but	3	0	0	2	1
Parr A. — arrêt court	4	0	1	2	1
Smith K. — ch. droit	3	0	0	2	0
Racine L. — 1er but	4	1	2	8	0
Duval H. P. — ch. g.	4	1	2	2	0
Parent C. P. — receveur	3	0	1	7	1
Verreault R. — 3e but	3	0	1	3	3
Desjardins R. — lanc., x	2	0	0	0	2
Godin G. — lanc., x	2	0	0	0	1
Hamel — ch. droit, xx	1	0	0	0	0
	31	2	7	27	10

Sommaire par manche:		P	CS	E
Tr.-Rivières	001 210 100—	-	-	-
Verdonet	010 100 000—	-	-	-

Erreurs — Parent, Coinoir, Racine 2. Beaupré.
Points produits par Desjardins 1, B. McIntyre 1, Pelletier 1, Parent 1.
Lanceur gagnant — Tennysson.
Lanceur perdant — Desjardins.
Buts volés — Doucet 1, Racine 2, Coinoir, Trudel.
Sacrifice — Beaupré 1.
Durée de la partie — 2 heures 20 minutes.
Arbitres — Jos. Beaupré au marbre; A. Cantin sur les buts.
Assistance — 1,800.
Touchés par le lanceur — Par Desjardins — Landry, Benoit, B. McIntyre.
Buts sur balles de Desjardins 2; Tennysson 4, Godin 1.
Laissés sur les buts — Trois-Rivières 11; Québec 8.
Retirés au bâton — Desjardins 3; Tennysson 4; Godin 3.
Balles passées — Parent, Pelletier.
Coups sûrs de Desjardins, 7 pour 5 points en 7 manches 1-3; Tennysson, 7 pour 2 points en 9 manches; Godin, 2 pour 0 point en 1 manche 2-3.

Roland Bourboin en tête des Copains

Roland Bourboin, de l'Association des Copains de St-Malo, s'est classé premier quilleur de ce groupe important de quilleurs mardi soir dernier, à la salle paroissiale de St-Malo, lors d'un programme régulier du 5e tournoi provincial de petites quilles, qui se déroule dans cette salle depuis le 8 avril dernier. Les quilleurs étaient sous la direction de M. Raoul St-Michel, président de la ligue de l'Association des Copains et vice-président du 5e tournoi provincial.

Roland Bourboin a réussi une moyenne de 144.3 pour les huit parties réglementaires.

Voici le classement du groupe:

Roland Bourboin	1155	144.3
Raoul St-Michel	1077	134.5
G. Goulet	1045	130.5
Georges Turgeon	981	122.5
Camille Garneau	977	122.1
A. Foisy	976	122.0
Henri Bourboin	952	119.0
Robert Beaumont	936	117.0
J.-L. Faucher	930	116.2
Paul Turgeon	921	115.1
P.-E. Morel	880	110.0
P. St-Germain	873	109.1
Jules Garneau	828	103.4
Paul Marcoux	811	101.3
E. Garneau	805	100.5
Emile Côté	790	98.6
Marc Bresnahan	667	83.3
Wilbrod Perreault	656	82.0
Gérard Pichette	649	81.1
J.-A. Poulin	637	79.5

Victoire du Laval et du Dépôt

Hier soir, au stade St-Patrick, la ligue de la Garnison a présenté un autre programme double de sa cédule régulière.

Dans la première partie, qui mit aux prises le Service Corps et le Laval, ces derniers ont disposé de leurs adversaires au pointage de 7 à 6.

Le Service Corps tenta un ralliement à la 7e manche, mais Greffard les arrêta après que ses adversaires eurent compté 4 points.

Dans la seconde joute, le Dépôt a triomphé du A-13 au score de 13 à 3. La température froide fit commettre plusieurs erreurs qui furent coûteuses au A-13.

Ce soir, lors d'un autre programme double, le A-13 visitera les Ingénieurs, tandis que le B-54 rendra visite au Montcalm, à 8 heures 30.

SERVICE CORPS—	AB	P	CS	R	A
Coulombe — 1b	4	0	0	2	0
Poiré — 2b	2	1	1	0	0
Rochon — cg	3	1	1	0	1
Boisvert — ca	4	1	1	2	1
Pomminville — cd	4	0	3	3	6
Berrouard — 3b	3	0	1	2	0
Cazes — receveur	4	0	0	5	0
Perron — cc	3	1	1	4	1
Gauthier — lanceur	3	1	1	0	0
	30	6	9	18	9

LAVAL—	AB	P	CS	R	A
Deslile — cd	4	0	2	1	0
Savard P. — cc	4	0	0	4	0
Bouffard — cg	4	1	1	0	0
Pelletier — ca	3	0	0	0	2
Côté — 2b	4	1	1	3	2
Turgeon — 3b	3	2	2	2	2
Savard G. — receveur	2	1	1	1	0
Foucault — 1b	2	1		08	0
Greffard — lanceur	3	1	1	2	3
	29	7	8	21	9

Sommaire par manche:		P	CS	E
Service Corps	200 000 4—	6	9	2
Laval	030 130 x—	7	8	0

Batteries — Gauthier et Cazes et Perron; Greffard et G. Savard.

DEPOT—	AB	P	CS	R	A
Letendre — 2b	5	2	2	0	3
Francoeur — 3b	5	2	4	1	0
Bruneau — cc	5	1	1	0	0
Brunet — ac	5	3	2	2	1
Magnan — 1b	5	2	1	0	0
Dechesne — receveur	4	1	1	8	0
Jodouin — cg	4	0	0	2	0
Lacasse — cd	5	1	1	1	0
Gagnon — lanceur	3	1	1	1	0
	41	13	13	21	4

A-13—	AB	P	CS	R	A
Beauchene — receveur	3	1	1	9	0
Dion — lanceur	3	0	0	0	0
Jenoir — ac	3	1	1	2	1
Rochefort — 1b	3	1	1	5	0
Grenier — 3b	2	0	0	0	3
Briant — 2b	3	0	0	5	2
Hamelin — cc	3	0	0	0	0
Beaudin — cd	3	0	0	0	0
Saulière — cg	3	0	1	0	0
	26	3	4	21	6

Sommaire par manche:		P	CS	E
Dépôt	341 050 0—13	13	3	
A-13	200 010 0— 3	4	1	

Batteries — Gagnon et Dechesne; Dion et Beauchesne.

Exhibition Whitton vs Jobin, à St-Malo

Les sept frères Jobin, dirigés par Roméo Jobin, occuperont les allées 1 et 2 ce soir, à la salle paroissiale de St-Malo, alors qu'ils joueront une partie d'exhibition contre les sept frères Whitton dirigés par Ambroise. La rencontre débutera à 9 h. précises et les intéressés décideront au début de la rencontre si l'engagement doit compter au total des points ou du nombre des parties.

Plusieurs amateurs de quilles se rendront à la salle paroissiale de St-Malo pour la circonstance pour voir cette intéressante partie. Il y a fort enjeu.

Le baseball

HIER

Ligue NATIONALE—
Boston 2, St-Louis 4
Boston 9, St-Louis 2
Brooklyn 5, Pittsburgh 13
Brooklyn 14, Pittsburgh 10
New-York 8, Chicago 6
New-York 2, Chicago 11
Philadelphie 0, Cincinnati 3
Philadelphie 8, Cincinnati 9

Ligue AMERICAINE—
Chicago 5, Philadelphie 2
Chicago 2, Philadelphie 4
St-Louis 2, Washington 3
St-Louis 0, Washington 5
Détroit 3, New-York 2
Détroit 2, New-York 3
Cleveland 4, Boston 3
Cleveland 6, Boston 7

Ligue INTERNATIONALE—
Montréal 4, Rochester 2
Montréal 2, Rochester 12
Toronto 1, Buffalo 11
Toronto 14, Buffalo 15
Syracuse 1, Baltimore 6
Syracuse 12, Baltimore 8
Jersey City 6, Newark 3
Jersey City 0, Newark 1

Association AMERICAINE—
Toledo 4, Columbus 10
Toledo 6, Columbus 4
Louisville 3, Indianapolis 4
Milwaukee 7, Kansas City 8
Milwaukee 3, Kansas City 4
Minneapolis 4, St-Paul 3
St-Paul 10, Minneapolis 2

Ligue PROVINCIALE—
Trois-Rivières 5, QUEBEC 2

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE—
Boston à St-Louis (soir:
Brooklyn à Pittsburgh (soir)
New-York à Chicago
Philadelphie à Cincinnati

Ligue AMERICAINE—
Chicago à Philadelphie
St-Louis à Washington
Détroit à New-York
Cleveland à Boston

Ligue INTERNATIONALE—
Newark à Syracuse
Baltimore à Jersey City

Association AMERICAINE—
Toledo à Columbus
Louisville à Indianapolis
Milwaukee à Kansas City
Minneapolis à St-Paul

LES POSITIONS

LIGUE PROVINCIALE

	J.	G.	P.	Moy.
Sherbrooke	6	5	1	.883
Québec	6	4	2	.666
Trois-Rivières	5	2	3	.400
Plessisville	3	0	3	.333
Drummondville	6	1	5	.167

LIGUE AMERICAINE

	J.	G.	P.	Moy.
New-York	34	22	12	.647
Détroit	30	18	12	.600
Chicago	32	17	15	.531
St-Louis	29	15	14	.517
Cleveland	30	14	16	.467
Boston	34	15	19	.441
Washington	31	13	18	.419
Philadelphie	34	13	21	.382

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	Moy.
New-York	37	26	11	.703
Pittsburgh	34	19	15	.559
Brooklyn	36	20	16	.556
St-Louis	36	19	17	.541
Chicago	34	18	16	.529
Cincinnati	32	14	18	.438
Boston	32	13	19	.406
Philadelphie	37	10	27	.270

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	P.	Moy.
Montréal	32	21	11	.656
Jersey City	26	15	11	.577
Newark	29	15	14	.517
Baltimore	26	13	13	.500
Syracuse	26	12	14	.462
Rochester	26	12	14	.462
Buffalo	27	11	16	.407
Toronto	28	11	17	.393

Garibaldi contre Robert, au Colisée

Le champion mondial des gladiateurs poids-lourds, Yvon Robert, sera opposé à Gino Garibaldi dans le match final du Club Athlétique Champlain demain soir, au Colisée, où le trio Cantin, Ste-Marie et Lantier a décidé de présenter ses programmes de lutte pendant la belle saison. Cette décision sera appréciée des amateurs car elle leur permettra d'assister en plus grand nombre aux combats qui s'y dérouleront.

Les grands favoris de l'arène en viendront aux prises, demain soir, tel que le démontre le programme suivant:

Yvon Robert vs Gino Garibaldi, 2 dans 3, à finir, pour le titre mondial.

Georges Cagney, champion poids-lourd junior du monde, vs Don Serio, 30 minutes.

Paul Lortie vs Frank Judson, spécial, 20 minutes.

Jim Spencer vs Frank Valois, 20 minutes.

Paul Tremblay vs Jacques Trudeau, 15 minutes.

Garibaldi a battu deux fois le champion actuel il y a quelques mois. L'Italien avait vaincu Robert en profitant d'une blessure de son rival, d'abord, mais ensuite il avait bel et bien terrassé Robert pour conserver le titre. A Québec, on s'intéresse au combat surtout parce que Garibaldi a été cause d'une véritable émeute à la Tour récemment. Il employa toutes les actiques défendues pour venir à bout de Cagney et se croire, par le fait même, champion poids-lourd junior. La Commission Athlétique renversa le verdict de l'arbitre, mais Garibaldi se proclame toujours champion. Il crie partout que Cagney ne mérite pas son titre puisqu'il lui faut une Commission de 5 membres pour l'aider dans ses combats, et il prétend aussi qu'il peut vaincre Robert facilement. On s'en rendra compte demain.

Les billets sont en vente à la Tour, chez Henri Gagnon et à la pharmacie Pelletier, 3e avenue, a prix populaires.

Tournoi de guerre

Big six

		Pts	Moy.
1	Jos. BELANGER, Jeunesse Libérale	1368	171.0
2	Paul LEVEILLE, St-Frs d'Assise	1350	168.7
3	François RAYMOND, Eldorado	1341	167.8
4	J.-A. DUCRE, Eldorado	1332	166.5
5	P.-E. RICHARD, Jeunesse Libérale	1302	162.7
6	Paul HARBOUR, Palace	1301	162.5

Allées

2 Pierre NOEL, St-Frs d'Assise 220
3 Paul LEVEILLE, St-Frs d'Assise 254
4 Paul TREMBLAY, Employés Civils 253
5 Paul HARBOUR, Palace 233

Section féminine

Big six

		ts	Moy.
1	Rachel BEDARD, Québec Sportif	775	135.0
2	Rita CORRIVEAU, Calixte Ouellet	708	141.6
3	Mme W. BILODEAU, Filles d'Isabelle	701	141.2
4	Françoise BEDARD, Québec Sportif	654	130.8
5	Madeleine LEMIEUX, Employés Civils	644	128.8
6	Mme Madeleine MICHAUD, Epicerie Blouin	642	128.4

Allées

6 Mlle DOSTIE, Filles d'Isabelle 187
7 Mme W. BILODEAU, Filles d'Isabelle 162
8 Rita CORRIVEAU, Calixte Ouellet 182
9 Georgette PAQUET, Saillant & Fils 157
10 Mme W. BILODEAU, Filles d'Isabelle 186

Giants et Cubs partagent les honneurs dans la Natio

(Par la P.A.)

Les New York Giants, leaders de la Ligue Nationale, ont divisé avec les Chicago Cubs, hier, un programme double en présence de 42,565 spectateurs. Les Giants gagnèrent la première partie 8 à 6 et les Cubs décrochèrent le verdict dans la deuxième par 11 à 2.

Bill Voiselle essuya sa deuxième défaite contre huit victoires, cette saison, quand il fut envoyé aux douches à la troisième manche après avoir alloué sept coups sûrs, dont un circuit à la troisième par Andy Pafko. Dans la première joute, les Giants réussirent 13 coups sûrs contre trois lanceurs. Ray Prim, deuxième lanceur des Cubs, fut tenu responsable de la défaite de son club. Bill Emmerich, qui remplaça Andy Hansen, le lanceur débutant, et qui sut espacer quatre coups sûrs dans la suite, fut le lanceur gagnant.

A Pittsburgh, Brooklyn a mis fin aux neuf victoires consécutives des Pirates dans la deuxième partie d'un programme double en gagnant 14 à 10. Neuf points scorés à la cinquième manche aidèrent les Pirates à triompher par 13 à 5 dans la seconde joute. L'assistance se chiffrait à 27,029 spectateurs.

Douze des 42 points enregistrés au cours des deux joutes furent produits grâce à trois circuits. Dans la première, Johnny Barrett, du Pittsburgh, et Bill Hart, du Brooklyn, cognèrent des circuits avec deux joueurs sur les sentiers. Augie Barrett, des Dodgers, et Al Gionfriddo, des Pirates, réussirent le même exploit dans la deuxième partie. Galand contribua à six points dans la seconde joute.

Les Braves de Boston se rallièrent deux fois pour gagner la deuxième partie d'un programme double par 9 à 2 contre les St-Louis Cardinals, après avoir perdu la première 4 à 2. Jim Tobin contribua à la victoire des Braves et fut habilement secondé par ses coéquipiers quand ceux-ci prirent l'avantage par deux points à la troisième manche. Ils en comptèrent cinq autres à la cinquième.

Ray Sanders, le lut but des Cardinals, rompit une égalité de 2-2 à la 12ème manche de la deuxième partie, en frappant un circuit pour faire compter en avant de lui Buster Adams, qui avait obtenu un but gratuit.

Les Cincinnati Reds ont gagné leur premier "double" de la saison quand Ed Heusser blanchit Philadelphie 3 à 0, dans la première joute. Les Reds triomphèrent par 9 à 8 dans la deuxième alors que deux hommes étaient restés sur les sentiers dans la dernière manche, quand Pat Mullen, remplaçant Cormick cogna un double, faisant scorer Dain Clay et Wyatt Williams.

NATIONALE			
Philadelphie	000 000 00		
Cincinnati	000 000 02		
Wyatt et Mancuso ; Heusser et Walker.			
SECONDE PARTIE			
Philadelphie	010 000 00		
Cincinnati	000 020 01		
Kennedy, Karl, Lanning, Peacock et Lisenbee, H. Pyt.			
New-York	220 120 01		
Chicago	202 100 00		
Hansen, Emmerich et Lombardi; Prim, Passeau et Livingston.			
SECONDE PARTIE			
New-York	100 010 00		
Chicago	114 000 00		
Voiselle, Harrell, Pyle et Lakeland ; Chipman et Livingston.			
Boston	000 000 00		
St-Louis	100 000 00		
Logan, Hutchings et Tobin ; Byerly, C. Barrett, Dockins et Walker.			
SECONDE PARTIE			
Boston	001 000 00		
St-Louis	100 000 00		
Tobin et Masi ; Burkhart, Jurisich, Partenheimer et Cooper.			
Brooklyn	010 007 00		
Pittsburgh	000 000 00		
King, Seats, Webber, Strincevich et Sukeforth ; Sewell et Lopez.			
SECONDE PARTIE			
Brooklyn	002 100 00		
Pittsburgh	030 100 00		
Pfund, Gregg et Dantonio ; Wasser, Rescigno, Gables, Burkhalter et Lopez, Salkeld.			

Les joutes de l'Internationale

Les Newark Bears ont remporté hier, avec les Jersey City, deux honneurs d'un programme double, perdant la première partie pour gagner la deuxième par le score au point compté à la septième par les Bears.

Frank Hiller réussit à blanchir par voie de blanchissage la deuxième joute, enregistrant une sixième victoire contre 2 défaites à date, son rival étant Tellier. Grâce au circuit de Zimmerman, son neuvième cette saison, les Bears eurent l'avantage 3 à 0 dans la partie terminée à la septième manche. Les Yankees méritèrent alors d'une erreur de leurs rivaux pour scorer cinq points et Ed Mackay sur quatre buts et trois buts gratuits.

A Buffalo, avec l'aide de la recrue Ed [illegible] qui conduisit l'offensive, les Bisons ont réussi à quitter la cave de la ligue Internationale en battant les Maple Leafs de Toronto par 15 à 14, en présence de 4,000 spectateurs. Mierkowicz cognant trois coups pour en porter le total à 36 cette saison; il réussit en outre deux doubles et deux simples en quatre fois. Les Bisons en sont à leur 3e match circuit et à 36 coups sûrs, pour 66 buts. Mierkowicz a maintenant 36 coups sûrs en autant d'essais dans la deuxième joute d'hier.

Jersey City	000 000
Newark	000 000

Mellis et Daues; MacKay et Piccirillo, Mistos et Taylor.

Seconde joute:

Jersey City	000 000
Newark	000 000

Tellier et Clausen; Hiller et Sigrofski.

Syracuse	010 000
Baltimore	042 000

Katz, Krall et Kerns; Young et Lollar.

Montréal	000 000
Rochester	010 000

Roy et Todd; Trotter, Karkas et Pratt.

Toronto	000 000 00
Buffalo	321 102 00

Martin, Smola et Lady; Radakovich.

Seconde joute:

Toronto	021 [illegible]
Buffalo	321 [illegible]

Jordan, Ananicz, Johnson, Martin et Lady; Roscoe et Bowman et Modarski.

Les élections au club Jacques-Cartier

A l'assemblée générale annuelle des actionnaires du club de curling Jacques-Cartier tenue hier soir, au local de la rue St-Cyrille, M. Henri Giguère a été élu président en remplacement de M. J.-Gérard Cloutier, président sortant de charge.

Les autres officiers élus sont MM. C.-E. Marchand, vice-président; F.-P. Noël, 1er directeur; René Brodrigue, J.-G. Cloutier, C.-Eug. Côté et C.-A. Emond, directeurs. M. Roland Chagnon a été élu trésorier; il sera assisté de M. Réal Talbot. Le secrétaire est M. Jacques LaRue, le vérificateur, M. G.-

...onnat poid-moyen ...ar Ernie Roderick

...31. — (Reuters) — Ernie ...48, champion mi-moyen ...-Bretagne, a remporté le ...at des poids-moyens mar... qu'il a obtenu la décision ... Hawkins, 159, d'East... ...pshire, dans une batail... ...ounds disputée au Albert ... la première défaite ...ait en 73 combats profes...

...e des plus féroces batail... ...toire pugiliste en Gran... ...e mais l'expérience de ...âgé de 32 ans, lui per... ...mporter sur Hawkins, âgé

...es meneurs

— Par la P. A. —
Les trois premiers de cha...

	J.	A.B.	P.	C.S.	P.C.
...ves	33	143	32	56	.392
	38	130	30	50	.385
	36	136	28	52	.380
...rds	31	109	18	38	.349
...Sox	30	122	30	44	.333
...Yankees	34	122	30	40	.323
...ons	34	124	20	40	.323
...es	26	96	22	31	.323

...Ligue Nationale : Lombardi, ...Ligue Américaine : Stephens,

...oduits — Ligue Nationale : ...lants 24. Ligue Américaine : ...Red Sox 24.

...ttendez
...goûter à
...n pain
...poisson
... avec de la
...oupe
... Légumes
...ndensée
...einz
...s Viande

...de soupe plus une boîte ...d'eau font quatre bons ...upe délicieuse.

...ECETTE
...OISSON—Mélangez poisson cuit défait en ...½ tasse de chapelure, ...s à soupe de piment ...en petits dés, 1 tasse ...coupé en petits dés, ...e à soupe d'oignon ...petits dés, 3 oeufs, 1 ...Soupe aux Légumes ...de Heinz Sans Viande. ...le moule à pain. Dis...rondelles de piment ...ond du moule, avec une ...d'oeuf dur au centre de ...Tassez le mélange de ...dans le moule. Faites ...45 à 60 minutes à four ...Serai froid, 10 portions ...6 portions.

S-65F

Canadiens contre Québec, dimanche

Ce sont les Canadiens de Montréal, et non pas les Cataractes de Shawinigan, qui visiteront le club local dimanche soir, le 3 juin, au Colisée, au cours d'une joute de la Ligue Interprovinciale de crosse. La nouvelle en a été annoncée définitivement, hier soir, par le gérant du club Québec, M. Ernest Lemieux.

Le coach-joueur Payette pourra compter sur deux nouveaux coéquipiers, en plus de Eddie Emerton et de Doug Webster qui ont déjà figuré avec le club Cornwall. A la pratique d'hier soir, au Colisée, il était apparent que les joueurs québecois ont grandement amélioré leur jeu de passe, mais ils devront faire diligence contre une équipe aussi puissante que celle des Canadiens. Il suffit de nommer deux de leurs vedettes, Redder et Wilkinson, qui ont contribué à la victoire des Montréalais contre Shawinigan par 14 à 13, samedi dernier à Shawinigan, pour réaliser que les visiteurs ont fait un choix judicieux de leurs joueurs.

Nos porte-couleurs les attendent néanmoins de pied ferme et nous serions le moindrement surpris si les Québecois remportaient une première victoire, dimanche prochain.

Les billets sont actuellement chez les dépositaires habituels où on peut les réclamer jusqu'à 7 heures, samedi soir.

Echange de receveurs

Philadelphie, 31. — (P.A.) — Les Athlétiques de Philadelphie et les Indiens de Cleveland ont échangé des receveurs. Les Athlétiques ont échangé le vétéran Frankie Hayes pour Buddy Rosar, des Indiens. La nouvelle fut annoncée alors que les A's ont disposé du Cleveland par 2-1.

Défi du Notre-Dame

Le club de balle molle Restaurant Notre-Dame des Laurentides lance un défi aux Etoiles de Limoilou et au Stadacona pour jouer dimanche après-midi, à Notre-Dame des Lanrentides. Pour informations, on est prié de s'adresser à M. Emile Dugal, en signalant 4-5915.

Le club Marier

Tous les joueurs du club "Tabagie Marier" sont priés de se rendre à la "Tabagie" à 6 h. 30 ce soir, pour le départ qui se fera à 6 h. 45 en vue de la partie contre la 19ème Ambulance, au terrain situé en arrière du Manège Militaire.

Ligue de baseball Intercollégiale

Cet après-midi, au stade municipal sera présenté un programme double de la Ligue Intercollégiale de baseball. Le club des Jésuites jouera en premier lieu, à 1 heure précise, contre les Pensionnaires du Séminaire. Vers les 3 heures, les Externes du Séminaire se mesureront aux joueurs de l'Académie.

Les partisans des clubs en lice seront nombreux à ces deux joutes. L'entrée est libre.

Victory vs Etoiles

Le club de balle molle Victory, de la ligue de la Côte de Beaupré, rencontrera un club d'étoiles sur l'Esplanade, vendredi soir, à 7 heures. Tous les joueurs sont priés d'être sur le terrain à l'heure indiquée.

Les joutes de l'Américaine

Détroit ..... 101 000 001—3 7 1
New-York ..... 200 000 000—2 8 1
Overmire et Swift; Dubiel et Crompton.
Seconde joute:
Détroit ..... 000 101 000—2 7 0
New-York ..... 010 002 00x—3 9 1
Newhouser et Richards; Gettel, Turner et Garbark.
Chicago ..... 110 101 100—5 12 1
Philadelphie ..... 000 000 200—2 7 1
Lee et Tresh; Newsom, Gasaway et George.
Seconde joute:
Chicago ..... 000 001 010—2 5 1
Philadelphie ..... 000 200 02x—4 11 0
Humphries et Tresh; Christopher et Pruett.
Cleveland ..... 000 001 003—4 8 1
Boston ..... 000 120 000—3 9 3
Gromek, Center, Klieman, Reynolds et Hayes, McConnell; Wilson, Ryba et Garbark.
Seconde joute:
Cleveland ..... 000 102 030—6 11 1
Boston ..... 000 001 06x—7 15 0
Bagby, Klieman, Center et Hayes; Terry, Judd, J. Johnson, Housmann et Walters, Garbark.
St-Louis ..... 010 100 000 000 0—2 8 1
Washington 000 000 020 000 1—3 8 2
Shirley et Hayworth; Leonard, Carrasquel, Holborow, Ullrich et Guerra.
Seconde joute:
St-Louis ..... 000 000 000—0 5 4
Washington ..... 002 020 10x—5 7 1
Potter, Jakucki, Caster et Mancuso; Pierretti et Ferrell.

Marier vs Ambulanciers

Le club de balle molle Tabagie Marier visitera la 19ème Ambulance ce soir, à 7 heures, sur les Cove Fields, en arrière du Manege Militaire. Les Ambulanciers se font forts de l'emporter sur leurs adversaires. Ils lancent un défi à tout club du district de Québec. Pour informations, on est prié de communiquer avec Camille Nolin, téléphone 8258, 138, 8ème Avenue, Québec-Ouest.

Les Rangers

Winnipeg, 31. — (P. C.) Les Rangers de New-York, de la N. H. L., s'entraineront encore ici l'automne prochain, a annoncé hier le gérant de l'amphithéâtre local, Johnny Petersen.

Régal vs Victory

Demain soir, à 8 heures, sur l'Esplanade, le club de balle molle Restaurant Régal jouera contre les As du Café Victory. Les amateurs sont invités à cette joute.

Victoire du Sanna

Le club indépendant de balle molle Sanna a continué sa marche victorieuse en remportant une victoire de 7 à 5 contre les Castors de l'arsenal de St-Malo. Le lanceur Baribeau retira sept adversaire au bâton et il obtint un excellent support de ses co-équipiers.

Les amateurs de balle molle sont invités à une autre partie demain soir, à Stadacona. Les adversaires du Sanna seront le "303 Cases". On anticipe une captivante rencontre.

"Big six" du 5e tournoi provincial de quilles

Voici quel est le big-six du 5e Tournoi Provincial de Petites Quilles, Enr'g., actuellement après le 53e jour d'activités du grand tournoi:

	Pts	Moy.
1—Pierre METIVIER, Marcellin Chabot	1250	156.2
2—Jean-Paul LORTIE, Calixte Ouellet	1249	156.1
3—Yvon CHARBONNEAU, Montréal	1238	154.6
4—Georges LAMY, Trois-Rivières	1226	153.2
5—Hermann DAWSON, Québec, Salle Cartier	1226	153.2
6—C. FITZPATRICK, Montréal	1223	152.7

RECORDS DES ALLEES

Allée 3—
Bernard ROY, Montréal 216
Allée 4—
Paul NOLET, Alp. Ruel, Québec 229
Allée 5—
Lucien CUDA, Montréal 219
Allée 6—
Ant. LAVERDIERE, Calixte Ouellet 220

Don de $300,000

Toronto. — (P.C.) — Le président H.-J. Cody a annoncé hier soir que l'université de Toronto a accepté avec gratitude un don de $300,000 de la Fondation Rockefeller, en vue de l'établissement d'un nouvel immeuble pour l'école d'infirmerie de l'université. La construction serait entreprise dès que les conditions du matériel et de la main-d'oeuvre le permettront.

Tentative de suicide

La Haye. — (P.C. - Aneta) — Meinoud Marinus Rost Van Tonningen, chef de la Banque de Hollande sous l'occupation allemande, et souvent appelé le nazi hollandais No 2, a vainement tenté de se suicider après son arrestation par des troupes canadiennes.

"Maison de l'Ontario"

Ottawa. — (P. C.) — Le gouvernement de l'Ontario a décidé de construire une "Maison de l'Ontario" à Ottawa. Cette maison sera occupée par les officiels qui sont mêlés aux activités entre es gouvernements fédéral et provincial, et ceux qui travaillent aux ministères de la Santé, de la Chasse et des Pêcheries qu'à l'Office du tourisme. C'est le premier ministre Drew qui a annoncé cette nouvelle.

Le contrôle des prix pour une autre année

Washington. — (P. A.) — Le maintien du contrôle des prix et du rationnement jusqu'au premier juillet 1946 au moins a été recommandé par le comité des affaires bancaires du Sénat. Le comité a approuvé une mesure prolongeant le terme d'office de l'administration des prix d'une année au délà de sa limite prévue, le 30 juin 1945. Le comité a fait rapport de sette mesure au Sénat. Il avait étudié précédement la possibilité de prolonger l'administration d'un terme de 18 mois.

Démarche pour une béatification officielle

Rome. — (P. C. - Aneta) — Une première démarche en vue de la béatification officielle d'un prêtre catholique hollandais, le Père Donders, qui passa plus de 40 ans dans Sruinam, Guyane hollandaise, où il était appelé "l'apôtre des lépreux", a été accomplie, a-t-on appris.

L'attitude des E.-U. envers l'Argentine

Buenos Ayres. — (P. A.) — Les Etats-Unis s'abstiendront d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Argentine, mais ils exigeront le respect sans équivoque des engagements et obligations internationaux, a déclaré M. Spruille Braden, le nouvel ambassadeur américain en Argentine.

Etrange suicide

New-York. — (P.A.) — Tony Gale, 55 ans, compositeur qui arrangea la musique des programmes radiophoniques de Kate Smith, s'est jeté d'un neuvième étage, et s'est tué. Juste avant, en présence de deux autres musiciens il avait joué du piano avec une violence inaccoutumée. Il s'est jeté par la fenêtre en disant tout simplement à ses amis: "Au revoir". Les deux musiciens en question sont Paul Ricci et John Lawson. Ils ont dit ne pouvoir fournir aucune explication de l'incident.

Fournisseurs Attitrés de S.M. le Roi George VI

Surveillez l'arrivée du très appétissant Assortiment Day-by-Day Peek Frean, à saveur spéciale.

BISCUITS
Peek Frean
de LONDRES, ANGLETERRE

Dans nos théâtres

"Le Maître de Forges" au Canadien

Paule Andral et la belle Gaby Morlay dans une scène du fameux film "Le Maitre de Forges" qui prendra l'affiche samedi.

"La Porteuse de Pain" au Paris

François Rozet et Simone Bourday dans une scène du film "La Porteuse de Pain" qui prendra l'affiche samedi.

Au Capitol

Tallulah Bankhead, vedette de "A Royal Scandal" d'Ernst Lubitsch dont les représentations commenceront demain.

Au Classic

Lou Costello et Ginny Simms apportent une toute différente sorte de comédie-romance dans "Hit the Ice", à l'affiche aujourd'hui, jusqu'à samedi, avec "Femme ou Démon".

PRINCESSE
Comédie et musique :
"TWILIGHT ON THE PRAIRIE"
avec
LEON ERROL, CONNIE HAINES
JACK TEAGARDEN et son orchestre
"THE YOUTH RUNS WILD"
avec
BONITA GRANVILLE, KENT SMITH, JEAN BROOKS
"GIT ALONG LITTLE DOGIE"
avec GENE AUTRY
Ep. 2—THE JUNGLE QUEEN

EMPIRE
AUJOURD'HUI

"A Song to Remember" ne sera pas représenté à Québec avant l'automne prochain, tard.

RIALTO
AUJOURD'HUI

En programme double avec

MAT. 8c—SOIR 18c— plus taxe

Les plus importantes lois commerciales et industrielles du Mexique sont maintenant traduites en anglais.

TABLETTES
NERVINE MATHIEU
Soulagent Efficacement

✓ Mal de tête
✓ Mal de dents
✓ Douleurs périodiques
✓ La Grippe
✓ Douleurs Rhumatismales
✓ Névralgie
✓ Rhumes
6 TABLETTES (ETUI BAKELITE) 10
50 TABLETTES (BOUTEILLE) 50
EN VENTE PARTOUT

CAPITOL Matinée 25c Soirée 30-40c
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
Repres. à 2., 2 h.30, 6 h.50, 8 h.20
Robert Newton, Cc Johnson
"THIS HAPPY BREED"
de NOEL COWARD
EN TECHNICOLOR
4 JOURS COMM. VENDREDI
Repr. comp. 2 h., 2 h. 30, 7h., 8 h. 35
Une tentante histoire d'amour... d'une reine amoureuse qui aimait tout le monde . . . savait tout . . . racontait tout . . .
TALLULAH BANKHEAD, CHARLES COBURN, ANNE BAXTER

CANADIEN
UN PERE PEUT-IL TOUT SOUFFRIR POUR LES SIENS
CONSTANT REMY ANNIE DUCAUX
Le PETIT JACQUES
avec GABY TRIQUET
En programme double avec
JEAN-PIERRE AUMONT et SIMONE SIMON
Lac aux DAMES
MICHEL SIMON ROSINE DERE
Une oeuvre éclatante du Cinéma français

IMPERIAL
Des coeurs intrépides.— Une glorieuse aventure : l'histoire du porte-avions X.
"WING AND A PRAYER"
avec
DON AMECHE, DANA ANDREWS et WILLIAM EYTHE
EN COULEURS : l'un des grands films en musique de l'année :
"BROADWAY RHYTHM"
avec
GINNY SIMMS, GEORGE MURPHY, Hazel SCOTT, Tommy DORSEY
et son orchestre
Dernier épisode :
BRENDA STARR, reporter
CE SOIR, en reprise "Iceland" avec Sonja Henie, John Payne.

COMM. DEMAIN -- 2 h. cont.

Dernier jour ; aujourd'hui
Geo. RAFT, Ida LUPINO
Humphrey Bogart, dans
"UNE FEMME DANGEREUSE"
Cambrai

CINEMA de PARIS

En programme double avec

En reprise ce soir seulement
"COGNASSE"

FRANCAIS
Aujourd'hui jusqu'à samedi
L'histoire d'un amour plus fort que tout.
SIMONE SIMON
JAMES STEWART, dans
"L'HEURE SUPREME"
Vous vous tordrez de rire !
ABBOTT et COSTELLO
JOHN CARROLL, dans
"RIO RITA"

CLASSIC
JUSQU'A SAMEDI

CARTIER
ACTUELLEMENT A L'ECRAN
Attachante histoire d'amour dans l'Alaska sauvage !
★ DOROTHY LAMOUR
★ GEORGE RAFT
dans
"SPAWN OF THE NORTH"
avec
Henry Fonda

— — AU MEME PROGRAMME — —
GARY COOPER
ALISON SKIPWORTH et
une troupe d'artistes favoris dans

Mat. 25c— Soir 35c— Taxe comprise
Donnez généreusement au 'Mille du Sou du Kiwanis' Pour le bien-être de l'enfant. VENDREDI et SAMEDI Juin 1 Juin 2
Passant par les rues Buade, de la Fabrique et St-Jean.

chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

JEUDI, 31 MAI

8.00 CHRC—Nouvelles
9.00 CBV-CBF—Musique d'orchestre
10.00 CBV-CBF—Sur nos ondes
10.15 CHRC—Courrier de tante Monique
10.15 CBV-CBF—Courrier-Confidence avec Réjane Desrameaux
10.15 CKCV—Bonjour madame, avec André Serval
10.30 CBV-CBF—Vie de famille
10.45 CKAC—Le coeur dispose
11.00 CBV—Grande Soeur
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Quelles nouvelles avec Jovette Bernier
12.15 CKAC—Radio-théâtre miniature
12.35 CBV-CBF—Le Réveil Rural Concert et interview d'un cultivateur
1.30 CBV-CBF—Rue principale
1.30 CBV-CBF—Vers le soleil. Tante Lucie
1.30 CHRC—Causerie Club Kiwanis
1.45 CBV-CBF—Les Liptonnaires
2.00 CBV-CBF—Colette et Roland
2.30 CKCV—Méli-Mélo avec Léon Lachance
2.30 CBV-CBF—La femme aujourd'hui Bulletin de nouvelles féminines
2.30 CBM—Concert
3.00 CKAC—Coffret musical
3.00 CBV-CBF—Music-Hall
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique. Au programme: Suite d'orchestre tirée de l'opéra "Harry Janos", de Zoltan Kodaly
3.45 CKAC—Rhapsodies
4.00 CBV-CBF—Emission politique: Parti progressiste-conservateur
4.30 CBV-CBF—Aujourd'hui dans l'histoire de la musique
4.45 CBV-CBF-CBM—Récital avec Carmen Malebranche, mezzo-soprano
5.00 CHRC—La métairie Rancourt
5.00 CBV-CBF—Musique de chambre
5.30 CBV-CBF—Programme musical
5.45 CBM—Les couleurs en musique
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
6.00 CKAC—Vie de la famille
6.10 CHRC—La Parade Musicale
6.25 CBV-CBF—Chronique sportive de Charles Mayer, lue par J.-M. Bailly
6.45 CHRC—Chansonnettes françaises
6.45 CBV—Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 WABC—The Jack Kirkwood Show
7.00 CKCV—Avant le théâtre
7.00 CBM—Récital
7.00 CBF-CBV—Un homme et son péché
7.15 CBF-CBV—Métropole
7.30 CBV-CBF—Andrée Dugal, diseuse
7.45 CBV-CBF—"Cantilène", avec Louise Dufresne, chanteuse; orchestre sous la direction d'Arthur Romano.
7.45 CKAC—Le petit café du coin
8.00 WABC—Suspense
8.00 CBV-CBF—Sur les boulevards. Chanteurs et orchestre sous la direction d'André Durieux.
8.30 CBM—La Marine Marchande
8.30 CBV-CBF—Le mot s. v. p.
9.00 CBM—Music-Hall Kraft avec Bing Crosby, Johnny Trotter et son orchestre
9.00 CBV-CBF—Radio-Carabin. Artiste invité: Ronald Turini, jeune pianiste qui jouera le 1er M. du Concerto en ré majeur de Haydn avec orchestre, sous la direction de W. Pelletier.
9.00 CKAC-CHRC—Radio-Théâtre Lux français
9.00 CKCV—Musique de danse
9.30 WABC—Corliss Archer
9.30 CKCV—"Canadian Cavalcade"
10.00 CKAC—Ellery Queen
10.00 WABC—The First Line
10.15 CHRC—"Pigeon Vole"
10.15 CBV-CBF—Emission politique: parti progressiste-conservateur.
10.15 CBM—Concert Promenade sous la direction de Franz Allers. Artiste invité: G. Haddad.
10.45 CBF-CBV—Variétés françaises avec Léo Lesieur
11.00 CBV-CBF—Airs d'opérettes
11.00 CBM—Nouvelles de la B.B.C.
11.00 CKAC—Bonsoir les sportifs
11.15 CKAC-WABC—Chansons de Joan Brooks
11.30 CBM-CBF—Musique du Nouveau Monde
12.30 CKAC—Tony Pastor et son orchestre

PROGRAMMES D'ANGLETERRE
5.15—Programme Preview
9.00—Nouvelles
10.45—Nouvelles

Délicieuse, nourrissante - vite prête
Soupe
CLARK
CRÈME AUX CHAMPIGNONS
Préparée par les fabricants des Fèves au Lard Clark

Résultats

la journée même...

ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez 7116

L'Evénement - Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins . . .35
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) 20c

Annonce classée avec vignette: double tarif. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions, moins 15%

Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel .02 : exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenue qui seront chargées à $0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6. par année. $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5. par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois, 1 mois .65. Combiné ville et campagne: 12 mois $9.00, 6 mois $4.50, 3 mois $2.00, 1 mois $1.00

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

28 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions

AGENTS

SI VOUS ETES AMBITIEUX, vous pouvez faire beaucoup d'argent dans un Territoire Rawleigh. Nous vous aidons à vous établir. Expérience pas nécessaire. Travail permanent. Ecrivez **RAWLEIGH'S DEPT. No ML-500-2-E, Montreal.** 2B—U96062-C

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser: **L.-E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE**, tel.: 9450. Res.: 4-5312.
OSX-7R—S90973-C

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. **COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 35, DE LA COURONNE**, Ch. 210, Tel.: 2-6488.
CRE-7HC—U93798-C

ARTICLES DE MENAGE

GLACIERE, tapis de passage avec feutre 5 x ¼, à vendre, 305, **IIe RUE**. Tél 4-2913
CE-9B U96063-C

ASSOCIES

MEDECIN demande associé ayant licence générale. Ecrire au **Dr J. BOULANGER** à Edmonton, Alberta, ou à 25 **Billingham Road, Outremont, P.Q.**
LE-10B U95945-C

BICYCLES

BICYCLE, neuf à vendre, S'adresser 57, **CARILLON**, Tél.: 2-7516.
CE-Bic. U96026-E

CORRESPONDANCE

FILLES, GARCONS, VEUVES, VEUFS de tout âge et condition qui désirez vous marier, vous distraire: rencontrez votre idéal, devenez membres de notre club Organisation sérieuse, discrète, comptant plus de 12,000 membres. Publions chaque mois le Carnet Social. "Abonnement $1.00 par année" qui donne la liste des correspondants. Ecrivez pour détails complets. **CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, CASE 1222, QUEBEC.**
CIE-Corr.—U94594-C

CHALETS A VENDRE

CHALET NEUF à vendre, à Ste-Pétronille I. O., eau, électricité, terrain 100 x 100. **TEL.: 2-4221.** HE-24B U96079-C

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, non meublée. Droit à la cuisine. S'adresser **397, 8e AVENUE, Limoilou**
HE-27B—U96166-C

GRANDES CHAMBRES à louer, pouvant accommoder 2 personnes. Grande-Allée **TEL.: 8669**
CE-27B U96060-C

CHAMBRE DOUBLE pour 2 personnes, libre pour un mois seulement. **17 STE-URSULE**, tel.: 9445.
ACL-27B—U95867-E

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

CHEVAL âgé 7 ans, pesanteur 1,300 lbs, à vendre. 2, **9e RUE EST, GROS-PIN, P.Q.**
CBL-31B—U93647-E

COMMERCE DEMANDE

POSTE DE SERVICE DEMANDE

PERSONNE désirant acheter un poste de service ou garage dans la ville ou un arrondissement de 30 milles de Québec, pouvant comptant si nécessaire. Répondre en donnant l'endroit et toutes facilités. Photographie si possible. Indiquer la vente de gazoline annuelle ainsi que le chiffre d'affaires. Ecrire **CASIER 131 LE SOLEIL** LR-3C U95874-E

DIVERS A LOUER

TRAPPEURS ATTENTION:
Secret pour capturer des renards aux pièges l'automne ou l'hiver méthode garantie
LOUIS BERUBE, ST-ALEXANDRE, Co Kamouraska, P.Q.
CAS-42-U81832-E

DIVERS A VENDRE

COTON 1 à 8 verges toile, crêpe uni et imprimé. Paquets 20 et 30 livres envoyés C.O.D. $1.50 la livre. Petits coupons de broadcloth rare et uni pour couvre-pied par sept livres seulement, 15 la livre. **EASTERN JOBBING ENRG., Lennoxville.**
CE-43B—U95684-C

A VENDRE — Balances automatiques $60 et $90 pour épicerie et boucherie. S'adresser **RENAUD & CIE LTEE**, vaisselle, 82 **St-Paul.** RE-43B—U95764-C

LAVEUSE BEATTY en parfait ordre à vendre. Prix d'occasion **13 STE-URSULE.**
462-LE-43B—U96168-C

CARROSSE pliant, à prix raisonnable. Equipement de salon de beauté. Matelas A.V.I. Belle aubaine **115 DE MONTMORENCY**
43B—U96131-C

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas

25, ST-STANISLAS. Tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
HOE-46R—U95986-E

MISS STURTON, 93 CREMAZIE, tél.: 9571. Cours anglais. Spécialité heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande.
246-HCE-46R—U90688-E

FOURRURES

Ulderic Bédard

MANTEAUX sur mesures ou prêts à porter. Assortiment complet de boléros en taupe, chat, lynx, renard argenté, etc. **244 RICHELIEU**, tél.: 3-4892.
246-BB-59R—U92927-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Colporteurs - Marchands - Jobbers

Vous êtes sûrement intéressé dans l'achat de marchandises neuves et usagées pouvant se revendre rapidement avec tous profits. Notre assortiment est au complet dans toutes les lignes désirées. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Liste de prix sur demande. Notez bien l'adresse: **LA CO. ASSH ENRG., 2815-30 ST-JOSEPH, Québec, P.Q.**
NLX-CDH—T81711-E

Quebec New Second Hand Jobbers

GROS ET DETAIL — Avons reçu notre stock de lingerie usagée pour l'été. Plus de 5,000 manteaux asst. de couleurs. Demandez notre catalogue gratis 1945. **441½ ST-JOSEPH.** HCE-CDHC—U94952-C

MEDECINS

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialités: maladies vénériennes et maladies de la peau. **417 ST-JEAN, Tel.: 2-1975.**
OE-Méd.-R.—U92791-E

Docteur CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. **59 ST-JOSEPH, appt 101, Québec.** Heures du bureau: 10 à 11 hrs a.m. et 2 à 4 hrs p.m. Le soir: lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 hrs. **TELEPHONE: 4-4061.** HOE-C.D.R.—U95967-E

MATERNITE

MATERNITE PRIVEE, dirigée par un médecin d'expérience. Chambres privées et semi-privées, confort, sécurité, toute maladie traitée, bébés placés, avantages religieux. **CLINIQUE ST-THOMAS, 26-28 RUE ST-THOMAS, MONTMAGNY.**
RE-Mater.—U92149-C

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. **Mère Directrice, 680 CHEMIN STE-FOY, Québec.**
CAE-Mat.-R.—U93594-E

PERSONNELS

POUR GRANDIR, culture physique, maigrir, améliorer santé, vue, réussir. Envoyez 10c. **LOADSTONE, 3830 RIVARD**, Montréal.
COE-Pers.—U94552-E

TABLETTES SLENDOR sont efficaces. Provision 2 semaines $1, 12 semaines $5. **Aux PHARMACIES DUBE et EAST.**
41-ACL-Pers.—U92053-C

ASTHMATIQUES ont trouvé soulagement avec notre "Remede Davis No 7895 contre l'asthme". Soyez l'un des centaines de clients satisfaits procurez-vous en une provision de 3 semaines, $3, à la **PHARMACIE JOLICOEUR.** Pers. U96015-C

REMEDES

SEULEMENT 25 SOUS — Toute personne souffrant d'hémorroïdes ainsi que des veines. J'ai un remede très efficace qui vous sera envoyé par la poste. Nouveau procédé garanti. Ecrire **CASIER 114 LE SOLEIL.** HE-Rem.—U96510-C

REPARATIONS

Toutes réparations de cannes de pêche, vernissages, montages, remontages, cirage de ficelles, rachats de vieilles perches, etc.
GREG, 33 Ave MURRAY. Tel.: 3-4365.
246-NB-Rép.-R.—U92019

REPARATIONS DE MEUBLES

REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfield, divan studio, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes, ouvrage général. **ULRIC POULIOT, prop., 15 RUE BOISSEAU, tél.: 5347.**
246-HAE-CDHC—U91036-C

REPARATIONS DE MATELAS

MATELAS FRONTENAC — TEL.: 5347. Frontenac Mattress Enrg., manufacturier matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. **15 RUE BOISSEAU, tél.: 5347. ULRIC POULIOT, prop.**
246-HAE-CDHC—U91032-C

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général petite famille. Salaire $7.00 par semaine. **31, 4e RUE.**
ACL-104B—U95778-C

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage. Pas d'enfant. 3 grandes personnes. Pas de cuisine ni lavage. **30 PERE GRENIER.**
EE-104B U96057-C

Emile Isola est mort

Paris, (S.I.P.) Emile Isola, l'un des deux frères Isola, vient de mourir à l'âge de 84 ans. Nés à Blida, en Algérie, ils débutèrent tout jeunes à Paris comme prestigitateurs puis dirigèrent d'importants théâtres, notamment le théâtre Magador, où ils montèrent les opérettes: No No Nanette, Rose Marie et l'Auberge du Cheval Blanc.

Protestation nippone rejetée ; avertissement

Washington. — (P. A.) — Les Etats-Unis ont rejeté une protestation japonaise contre le coulage présumé du vaisseau de secours Awa Maru, le premier avril. En même temps qu'il déclarait le sujet, le département d'état a signalé un avertissement aux Japonais, les mettant en garde d'exécuter leurs menaces de représailles à l'endroit des prisonniers de guerre américains.

La session provinciale

(Suite de la page 7)

m'affirment que les arbitres jugeront suivant la loi. Cependant, pour faire disparaître tout doute, nous allons enlever de la loi les mots amiables compositeurs."

M. Godbout répond qu'il serait curieux d'entendre les avocats dont le premier ministre vient de donner les noms. En tout cas, il met M. Duplessis au défi d'en obtenir une opinion légale écrite, à l'effet que les arbitres seront forcés de ne pas tenir compte des franchises et de l'achalandage. Il félicite le premier ministre d'amender sa loi et lui fait observer qu'au cours du débat il trouvera qu'il y a d'autres amendements à faire.

M. Duplessis répond que le chef de l'Opposition insulte les avocats du gouvernement en demandant une opinion écrite. Il ajoute que, par cette loi, le gouvernement crée un comité qui n'est pas un tribunal, de façon à limiter la revision de la Cour d'appel. Les membres du tribunal sont des "personnes désignées".

L'hon. Léon Casgrain clot ce débat en disant que le premier ministre, par son amendement, donne raison au chef de l'Opposition.

Puis, c'est M. André Laurendeau qui prend la parole.

M. ANDRE LAURENDEAU

Le chef du bloc populaire s'oppose catégoriquement en son nom et au nom de son parti au bill présenté par le gouvernement.

M. Laurendeau : — "J'ai écouté les explications que nous a données le premier ministre sur cette loi et je vous avouerai, M. le président, qu'il ne m'a pas convaincu.

M. Duplessis : — "Il y a des gens que l'on ne peut pas convaincre.

M. Laurendeau : — "Depuis le début, on nous avait habitué à mieux. Devant la hâte du gouvernement c'est à se demander si on ne veut pas avoir un parlement qui aurait les yeux bandés. Cette loi est défavorable à l'intérêt général de cette province. On semble vouloir profiter du fracas électoral pour hâter les procédures . . .

M. Duplessis : — "Je demande au député d'être juste. Il n'a pas le droit d'invoquer des motifs auxquels nous ne pensons pas.

M. Laurendeau : — "J'estime qu'une loi de cette importance n'aurait pas dû être déposée à la fin de la session. Le premier ministre prétend avoir étudié longuement la question. Il a dit ce matin que pendant 8 mois il avait étudié le cas de la Montreal Light, Heat & Power . . .

M. Duplessis : — "Je n'ai jamais dit ça".

M. Laurendeau : — "J'ai entendu le premier ministre dire ceci : "On pourra nous reprocher d'avoir attendu 8 mois avant de régler ce problème, mais nous avons étudié . . .

M. Duplessis : — "J'ai dit qu'il y avait quantité de problèmes à étudier.

M. Laurendeau : — "Je voudrais bien avoir la chance de faire mon exposé. Je vous ferai remarquer, M. le président, que je suis debout depuis 5 minutes et que je n'ai parlé que 2 minutes. Cette loi n'est pas un projet que nous pouvons étudier à fond en 24 heures. Dans ses principes généraux la loi est compliquée et souvent confuse dans ses parties importantes. C'est une loi non mûrie, une sorte de dédales où on se perd. Par un de ses articles, on constate qu'une loi que le présent parlement vient d'abroger va demeurer en vigueur, ce qui me semble absurde. Comment peut-on dire, pour les fins de la présente loi, que l'autre loi va rester en force ? C'est une sorte de législation à bâtons rompus. Je proteste donc contre le fait que nous n'avons que 36 heures pour l'étudier".

La nationalisation

M. Laurendeau dit ensuite que la loi présentée fait revenir à la surface la question de la nationalisation.

M. Laurendeau : — "Nous estimons que la nationalisation est un principe dangereux qui ne doit pas jouer trop souvent, mais seulement dans des cas de force majeure. La compagnie a commis des actes répréhensibles. Par un capital mouillé elle a saboté notre économie avec les ressources naturelles de la province".

Le député de Laurier donne les objections qu'il avait contre la Loi de l'Hydro-Québec et il explique que le gouvernement actuel tombe dans les mêmes excès que le précédent.

M. Laurendeau : — "Les erreurs commises par la loi précédente ne sont pas supprimées. Au contraire, elles sont exagérées. Je constate une fois de plus qu'on a introduit dans le bill une dizaine d'articles où il est question de l'intervention directe du lieutenant-gouverneur en conseil, chose excessivement grave. On répond à ceci : il est clair qu'une régie publique dépend du gouvernement. L'intérêt public l'exige. Très bien. Mais de quelle façon ce contrôle doit-il être exercé ? Par le sommet, par la tête, par la surveillance générale de l'entreprise. C'est le gouvernement qui nomme les commissaires. Ces prérogatives devraient être condensées dans un seul article. La loi actuelle relie la régie au gouvernement par toute une série de fils. On traite la Commission comme un enfant. On lui inflige une espèce de paralysie infantile qui d'avance la ligotte. On peut y installer le patronage le plus éhonté que l'on ait vu.

On va plus loin que bien des socialistes

"Par ce bill, le gouvernement va plus loin que bien des socialistes. Il est parfois nécessaire de remettre certains biens à la collectivité, mais cela est dangereux quand la démocratie devient exclusivement du patronage. La véritable démocratie doit être l'antithèse de la dictature du parti au pouvoir. L'affaire est importante. Il s'agit là de centaines de millions. Cette législation est fortement condamnable et nous la condamnons. On détourne l'étatisation de son sens véritable. Ainsi on apprend que les profits de l'Hydro ne serviront pas à baisser les taux mais qu'ils seront versés au fonds consolidé du revenu. Il ne s'agit pas ici d'un montant de taxes, mais de revenus faits à même la satisfaction d'un besoin essentiel. Le petit consommateur paiera désormais aussi cher et le tout ira au gouvernement. On peut même prévoir que les taux monteront. Le gouvernement peut considérer l'entreprise comme un endroit où on peut prendre les meilleurs revenus possibles".

M. Laurendeau cite ici un article du "Devoir" rapportant les paroles du premier ministre, M. Duplessis, quand il était chef de l'opposition. A cette époque, M. Duplessis avait déclaré que l'entreprise de la Montreal Light, Heat & Power devrait devenir la propriété de la population qu'elle a exploitée.

M. Laurendeau : — "Le gouvernement pourra jouer avec les surplus et les engloutir ici et là. On pourra laisser se délabrer un système excessivement important. On pourra, au besoin, faire sauter un des articles de la loi, disant que l'amortissement du capital doit être effectué dans une période de 50 ans.

L'offre d'indemnité

"Je trouve que ce que l'on a accompli est extrêmement grave et pernicieux pour les idées sociales auxquelles je suis attaché. Je veux savoir quel sera le processus que l'on emploiera pour payer l'indemnité. Si la compagnie accepte le montant qu'on lui offrira, il n'y aura pas d'arbitrage. Cela revient à dire que la Commission peut offrir un montant qui peut être considérable, qui pourrait être un tiers de plus que la valeur. Ce prix serait accepté. Je sais comment se font les élections. Je connais les exigences de la caisse électorale et le système des vieux partis.

M. Camille Côté (U-N-Ste-Marie): — "Les jeunes partis n'ont pas de caisse électorale ?"

M. Laurendeau : — "Les jeunes partis reçoivent leur argent dollar par dollar, 10 dollars par 10 dollars. J'estime d'abord, pour résumer, que le gouvernement n'a pas le droit d'imposer, à la course, une loi aussi importante qui aggrave les fautes accomplies par la loi précédente. J'estime que l'intervention constante du lieutenant-gouverneur en conseil est extrêmement grave. Ce n'est pas la bureaucratie qui est un danger ici mais le patronage politique qui nous menace sur une plus grande échelle. J'estime que le fait d'accaparer les profits n'est pas acceptable et qu'il détourne l'étatisation de son but réel. J'estime que le fait de remettre au gouvernement la faculté d'offrir un montant trop considérable, est dangereux. J'estime enfin que l'on ne devrait pas laisser aux seuls arbitres le soin de régler le problème mais que toute la question devrait être ensuite soumise au Parlement, aux représentants du peuple. Voilà pourquoi je devrai, à chaque occasion, manifester ma désapprobation formelle à ce bill qui frappe la Commission de complète incapacité".

M. RENE CHALOULT

Le député de Quebec-comté commence par exprimer le regret que ce projet de loi soit soumis tardivement à la Chambre. Le gouvernement actuel, signale-t-il, avait présenté jusqu'ici ses mesures plus tôt que l'ancien. Pourquoi a-t-il changé d'attitude dans le cas de cette nouvelle loi, qui est la plus importante de toute la session et qui exigeait plus de temps de la part des députés pour porter un jugement convenable sur le projet.

M. Chaloult divise son discours en trois points. Il commence par un historique de la question de l'électricité, dans la province, depuis 16 ans. Il rend d'abord hommage au Dr Philippe Hamel qui, dit-il a été un précurseur dans ce domaine. Il est incontestable que nous avons fait quelque progrès, obtenu une baisse des taux, et cela, on le doit en grande partie au Dr Hamel, dont il loue l'intégrité et le souci constant du bien public. Il veut cependant être juste pour M. T.-D. Bouchard, dont le nom n'est peut-être pas populaire, soutient M. Chaloult, mais qui a fait quelque chose dans ce domaine, lui aussi.

En faisant cet historique de la question de l'électricité, M. Chaloult parle incidemment de la centrale du Témiscamingue créée par le premier gouvernement Duplessis. Cette centrale, affirme-t-il, dont le principal client est la compagnie Noranda, a eu un déficit d'opérations de $167,000 en 1944 et un déficit global de $600,000 depuis sa création. Ce fut, à son avis, le premier échec de la nationalisation.

Avantages de l'étatisation

En second lieu, M. Chaloult analyse les avantages de l'étatisation de l'électricité au point de vue économico-social, politique, fiscal et national. Dans un premier point, il dénonce les abus, les "actes répréhensibles" dont la Montreal Power s'est rendue coupable par le mouillage des stocks, la multiplication des parts, etc. De 1930 à 1932, les directeurs de la compagnie ont spéculé sur le marché de New-York en s'emparant du fonds de $16 millions qui appartenait aux employés et aux clients de la compagnie. Il est résulté de tout cela que les taux n'ont pas cessé d'être plus élevés qu'en Ontario, qu'ils sont encore le double de ceux de l'Ontario, dans le Québec, en dépit des récentes diminutions.

M. Chaloult : — "Tout cela s'est accompli pendant 15 ans à la connaissance et avec l'approbation de la Régie des Services publics, dont faisait partie le même M. McCammon qui est encore l'homme tout puissant à l'Hydro. L'an dernier, nous réclamions une enquête royale sur la capitalisation de la compagnie. Nous disons encore, cette année que cette enquête est indispensable pour nous permettre de connaître la valeur exacte de la compagnie. Pourquoi hésiter lorsqu'il s'agit de poser l'acte vengeur au nom d'une population qui a été exploitée si longtemps. Qu'on fasse une enquête, qu'on découvre les coupables, qu'on leur fasse rendre gorge, qu'on oblige les millionnaires qui se sont emparés du bien public à rembourser au moins une bonne partie de l'argent. Si on ne fait pas cela, fatalement on paie plus cher qu'en Ontadio et on détruira l'idée de nationalisation, et ce sera la faute de qui ont passé la loi de cette année et soumettent celle de cette année".

Comme motif politique en faveur de la nationalisation, M. Chaloult souligne la nécessité de débarrasser les partis politiques de l'influence de la domination des trusts. Au point de vue fiscal, l'Etat retirera des revenus additionnels de la nationalisation, tandis qu'au point de vue national, la municipalisation permettra aux Canadiens français, qui sont les quatre-cinquièmes de la population, de contrôler les quatre-cinquièmes de nos ressources nationales.

Critère d'évaluation qui devrait changer

Enfin, M. Chaloult en vient au projet de loi. Il déplore le fait que le critère établi par la loi de l'an dernier comme base d'évaluation est maintenant dans le projet de loi. Il soumet que l'on devrait adopter comme base d'évaluation le coût initial des biens de la compagnie, moins les dépréciations prises par la compagnie et fixées à $75 millions. Si on n'en tient pas compte on paiera $75 millions de trop. Il s'élève, aussi, contre le fait qu'on ajoute 10 p.c. à l'évaluation. Cela ne devrait pas exister, dit-il, dans le cas d'une compagnie qu'on accuse d'avoir exploité le peuple et qu'on a dit avoir été aux mains des bandits.

Lettre des avocats

M. Chaloult veut parler, ensuite, de l'intervention des arbitres. Mais M. Duplessis l'interrompt, un moment, pour donner lecture d'une lettre qu'il vient de recevoir de MM. Léopold Desilets et Edouard Asselin. C'est l'opinion légale écrite que le chef de l'Opposition l'avait mis au défi d'obtenir ajoute-t-il. La lettre déclare, en substance, que l'intention du rédacteur du bill en donnant la qualité d'amiables compositeurs aux arbitres était de marquer le caractère distinctif du comité d'arbitrage par rapport aux tribunaux ordinaires, que c'est là le moyen de restreindre l'appel à la Cour du Banc du Roi et qu'il ne semble pas que les arbitres pourront fixer l'évaluation autrement qu'en se conformant aux articles impératifs du bill

Cependant, M. Chaloult n'est pas content de la façon dont les arbitres seront choisis. Tout d'abord, il lui semble inconvenant que la compagnie, à laquelle on a reproché des actes répréhensibles, puisse nommer un arbitre pour évaluer ses biens. Quant au second arbitre, il sera choisi, dit-il, par la Commission hydroélectrique dont la majorité des membres, MM. McCammon, MacDonald et Potvin, manifestent un esprit [illegible] dictature économique. [illegible] désaccord de ces deux [illegible] troisième sera choisi par [illegible] chef de la Cour de Magd[illegible]

Ici, M. Duplessis [illegible] dire qu'il n'aurait aucun [illegible] ce troisième arbitre soit [illegible] les cas choisi par le [illegible] de la Cour provinciale.

Augmentation de taxe [illegible]

M. Chaloult approuve [illegible] rations de M. Laurendeau [illegible] tient que la Commission [illegible] être le plus possible [illegible] du gouvernement. Actuellement [illegible] favorise les abus. Il vaudrait mieux, [illegible] tement, aussi, à ce que [illegible]

(Suite à la page 11, [illegible])

Cr[illegible] Orie[illegible] GO[illegible]

Gare aux imitations !

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boite de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boite de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure; l'étiquette qui entoure la boite est imprimée en rouge sur papier blanc, et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO américaine, Ltée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte ni au cent; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

La formule des bonnes PILULES ROUGES est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des malaises dus à la pauvreté de sang, soit: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Cinquante années de succès ont assuré à ce bon tonique la confiance de milliers de femmes et de jeunes filles.

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède . . . soyez sur vos gardes!

Refusez énergiquement toute substitution

EXIGEZ LES VERITABLES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Reconstituez-le

et ne vous préoccupez pas au sujet des vitamines et des minéraux.

Les autorités disent que la différence qu'il y a entre les enfants robustes et ceux qui mangent peu, ne pèsent pas le poids normal et sont nerveux n'est souvent qu'une question d'alimentation appropriée, particulièrement d'un approvisionnement adéquat de vitamines et de minéraux.

Mais ne vous préoccupez pas au sujet des vitamines et des minéraux. Les enfants qui mangent 3 assez bons repas, y compris jus de fruits, et qui boivent 2 verres d'Ovaltine chaque jour, obtiennent toutes les vitamines et tous les minéraux *supplémentaires* dont ils ont besoin. A ses propriétés nutritives bien balancées, l'Ovaltine ajoute des quantités appréciables de Vitamines A, B1 et D et les minéraux Calcium, Phosphore et Fer. Si donc votre enfant ne se développe pas normalement, rappelez-vous cette règle:

3 bons repas, plus 2 verres d'Ovaltine chaque jour.

OVALTINE

107F

NI EPINGLES! NI BOUTONS!

Vêtements Vanta POUR BÉBÉS

Vanta QUALITY — Tested and Approved by Good Housekeeping

petites culottes, bandes, gilets, dormeuses

par Moodies — FAITS AU CANADA — Hamilton, Ontario

MACARONI COUP[illegible] CATELLI

Empaqueté [illegible] votre protec[illegible]

Achetez-le empaqueté: toujours propre - commode à emporter - facile à conserver - plus vite préparé.

MOTS CROISÉS

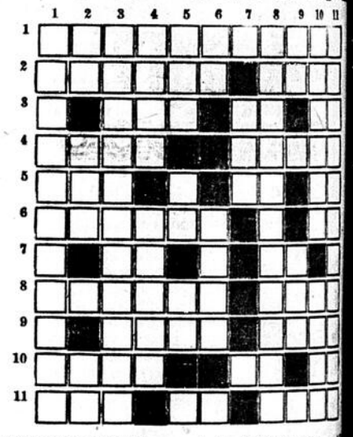

HORIZONTALEMENT

1—Qui charme, captive.
2—Genre de poissons de mer — Charge d'un âne.
3—Cent onze — Conjonction — Du verbe rire.
4—Action de râler — [illegible] bête de somme.
5—Abject, méprisable — [illegible] avoir — Consonne [illegible]
6—Elever — Du verbe [illegible]
7—Interjection qui [illegible] goût — Métal [illegible]
8—Plante grimpante [illegible] nials.
9—Souverains — [illegible]
10—Lieu de délices — [illegible] baguettes — Lettre [illegible]
11—Peigne du tisserand [illegible] indéfini — Préposition [illegible]

VERTICALEMENT

1—Etonner, inspirer [illegible] ration.
2—Négation — Atmosphère [illegible]
3—Qui sont munis de [illegible]
4—Prophète fuit — Ensemble [illegible] manivelle de treuil [illegible]
5—Laïque — Ile de l'A[illegible] Du verbe rire.
6—Pronom indéfini — [illegible] bordés de maisons.
7—Lettre grecque.
8—Qui est du patrimoine [illegible]
9—Année — Ordre [illegible] rémonies de l'Eglise [illegible]
10—Genre de mollusque [illegible] chaudes — Per[illegible] de [illegible]
11—Atelier du teinturier.

Solution du problème d'hier

R	O	D	O	M	O	N	T	A	D	E				
E	S		I		M	E	R	L	I	N				
A		E	S	O	N		A	E		T				
D	I	R	E		I	C	I		C	R				
M		S	U	S	P	E	N	D	R	E				
I	N		S	U	R		G	R	O	S				
S	A	L	E	T	E		L	O	I					
S	I	A	M		S	C	O	N	S	E				
I	T		E	R	E		T	T		S				
O	R	I	N		N	A	S	E	A	U				
N	E	T	T	E	T	E		S	A	S				

JIGGS — Par GEO. McM[illegible]

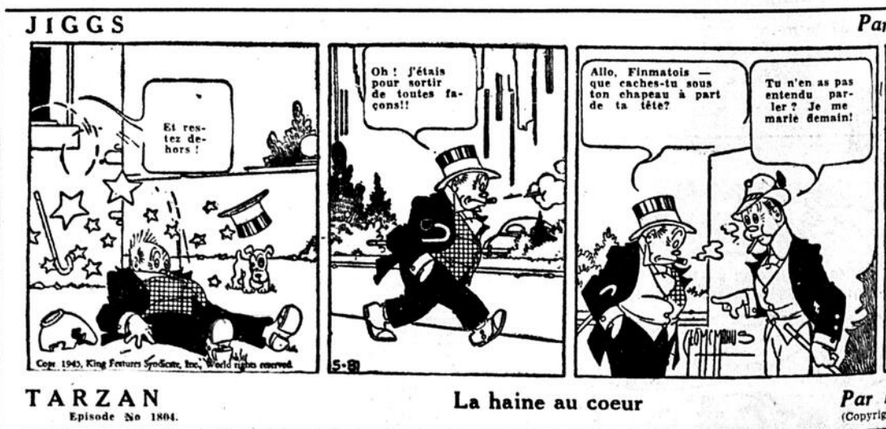

TARZAN — Episode No 1804. — La haine au coeur — Par ROBERT [illegible]

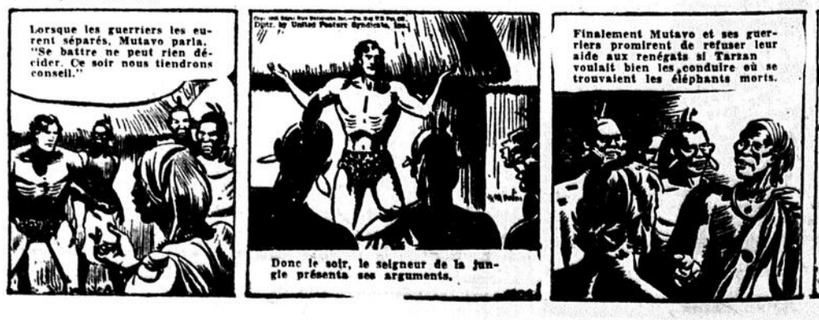

...ion provinciale

...e de la page 10)

...tombent dans le fonds
...la province.

...ult: — "On s'emparera,
...surplus qui devraient
...uire les taux d'électri-
...si, c'est vouloir le main-
...x actuels. Je crois mê-
...aura une augmentation
...e cela. Et je suis ex-
...peine que l'on procède
...on."

...lt affirme, aussi, qu'avec
...loi actuel, la Commis-
...faire n'importe quelle
...mpagnie et l'affaire se-

...sis: — "En ce qui con-
...ation de la partie dé-
...e, c'est l'art. 5 de la
...dernier qui regira les
...Mais si l'Hydro décide
...les parts de la com-
...me je crois la chose
...l le gouvernement, ni
...ion, ni les arbitres ne
...re autre chose que se
...ux dispositions de notre
...ule qu'il ne sera tenu
...de des profits, de l'acha-
...s contrats dans la dé-
...de la valeur".

...ult trouve, cependant,
...de dangereuse et ajou-
...devrait pas exproprier
...est appelé à disparaître.
...de misère à croire que
...e cherchait à se vendre
...ans, car, dit-il, elle en-
...e diminution des deux
...la moitié dans ses reve-
...se de l'apparition des
...ressentes.

...onclut:
...ult: — "Je considère
...tion est aggravée, que

DES SALADES DOIT PAS "GRAVELEUX"!

CRISTAL DU DSOR
WINDSOR SALT
IODIZED
UJOURS SEC
EL
NDSOR

la loi qu'on nous présente est pire que celle de l'an dernier, que nous sommes exposés à payer une indemnité plus élevée, que les taux seront probablement haussés. Jusqu'ici, la législation du gouvernement a été bonne, dans l'ensemble, et je m'attendais à un meilleur projet que celui-ci dans le domaine économique. Je regrette qu'il nous soit en pleine période électorale, où les Canadiens français devraient se liguer contre M. King. Je constate, avec regret, que rien n'est changé et que la dictature économique va continuer de régner".

M. Valmore Bienvenue

Le député de Bellechasse déclare que l'opposition s'attendait à un projet de loi court abrogeant tout simplement la loi de 1944. On avait tellement attaqué cette loi que c'eut été la procédure logique à adopter par le gouvernement. On disait dans le temps que la loi était néfaste et qu'elle comportait des procédés "bandistiques". M. Bienvenue félicite MM. Laurendeau et Chaloult des critiques violentes et justifiées qu'ils ont fait du projet de loi.

M. Bienvenue : "Quand il était dans l'opposition, le premier ministre actuel posait à l'adversaire des trusts. Avec ce bill il devient le plus grand trustard de l'électricité de toute la province. Ce bill a pour effet de saboter la loi de l'Hydro de 1944 et il donne au premier ministre le contrôle absolu. Il devient le dictateur de l'électricité à Montréal parce que le terme "lieutenant-gouverneur en conseil" est un titre honorifique que porte le premier ministre."

Le député de Bellechasse ajoute que la commission de l'Hydro ne peut absolument rien faire sans l'approbation du gouvernement et le bill permet au trésorier de la province "qui a l'air de toujours manquer de fonds" de s'emparer des profits de l'Hydro, à sa seule demande. On fait disparaitre le caractère originaire de la loi qui appliquait une partie des profits à réduire les taux dans la ville de Montréal.

Un nid à patronage

M. Bienvenue reproche au gouvernement de faire disparaitre les recours ordinaires devant les tribunaux pour ceux qui auraient à se plaindre de l'Hydro. Il faudra demander la permission au gouvernement et ce sera un nid à patronage pour les avocats conservateurs. Ce sera un petit monopole dans le grand. Pourtant, il y a quelques années, quand le premier ministre actuel fut élu bâtonnier il avait promis aux avocats de faire disparaitre la pétition de droit, "ce vestige du temps passé". Le trésorier provincial a aussi fait cette promesse.

M. Gagnon (U.N. — Matane) proteste et dit que jamais il n'a fait cette promesse parce que la pétition de droit est souvent le seul recours qui reste aux petites gens. M. Bienvenue accepte la dénégation de M. Gagnon mais continue d'affirmer que le premier ministre a fait cette promesse. M. Duplessis entre en Chambre à ce moment et, après avoir été mis au courant des déclarations de M. Bienvenue il nie à son tour avoir jamais rien dit dans ce sens. M. Bienvenue continue son discours en accusant le gouvernement de s'immiscer dans tout, dans la fixation des taux, dans les contrats etc. Cela donne ouverture à foule d'actes de favoritisme.

M. Gagnon: "Pourquoi le gouvernement ne garderait-il pas un droit de regard sur tout ce qui concerne l'Hydro. Le député veut-il faire de la commission un bureau de dictateurs?"

M. Bienvenue : "Ce bill 45 fait pis que cela. Il crée une dictature du gouvernement."

M. Duplessis intervient dans le débat pour dire que dans l'ancienne loi il existe des articles imposant l'approbation du lt-gouverneur en conseil. M. Bienvenue admet que c'est vrai pour les affaires du personnel, pour la régie interne, mais qu'il n'y avait rien pour les taux, les contrats etc.

M. Bienvenue : "Je condamne le contrôle absolu du gouvernement sur les fonds de l'Hydro. Ces fonds ne serviront pas à diminuer les taux comme le décrétait la loi Godbout."

M. Duplessis : "Ce n'est pas obligatoire. Après déduction des frais divers, le gouvernement décidera ce qui sera mieux de faire, soit réduire les taux ou bien donner l'argent aux enfants pauvres, pour leur éducation et leur santé."

M. Bienvenue : "Les surplus vont aller dans les coffres du trésorier et les petits enfants n'en verront que ce qu'il y a de pire dans cette pas gros."

Le député de Bellechase ajoute que ce qu'il y a de pire dans cette loi c'est la mise au rancard de certains articles du code civil en faveur de l'Hydro. C'est ainsi qu'un cultivateur qui aura acheté d'un intermédiaire un poêle électrique en le payant comptant devra remettre ce poêle à l'Hydro si l'intermédiaire n'a pas payé ce poêle en premier lieu. Il n'y a aucune protection pour l'ouvrier.

A six heures, M. Bienvenue a ajourné le débat à 8 h. 15 du soir.

SEANCE DU SOIR

M. Bienvenue continue son discours à la séance du soir et répète que le bill 45 constitue une mesure hâtive apportée à une heure tardive de la session. Il veut saluer, en passant, dit-il, "les amiables compositeurs qui n'ont vécu que l'espace d'un matin". Le député de Bellechasse examine, ensuite, les aspects juridiques de la question, affirme qu'au sujet des appels, les dispositions sont trop générales. Enfin, il parle de confiscation des dépôts, du "sabotage en règle de la loi de l'an dernier" et soutient qu'on enlève ce que l'ancienne loi avait de démocratique. Le premier ministre, dit-il, après avoir prétendu que la loi de l'an dernier était néfaste, se cramponne à la partie qui lui rapporte de l'argent.

M. Bienvenue : "C'est qu'il veut essayer de guérir le mal qui frappe son gouvernement, un mal nouveau qui s'appelle 'l'ataxie de luxe aiguë' et qui achèvera de le faire mourir.

REPLIQUE DE M. DUPLESSIS

Le premier ministre se lève, alors, pour donner la réplique à la gauche. Il répond, d'abord, qu'il est illogique de prétendre à la fois que cette loi arrive tardivement et hâtivement. Le gouvernement, dit-il, a soumis un projet de loi qui renfermait des notes explicatives complètes et, par des ajournements successifs, a permis aux députés d'en prendre connaissance parfaitement.

M. Duplessis soutient que la loi de l'Hydro, de l'Ontario, donne plus de pouvoirs au gouvernement vis à vis de l'Hydro ontarienne que le gouvernement de Québec n'en demande par le bill 45. Il reproche au député de Laurier (M. Laurendeau) de vouloir empêcher le gouvernement d'administrer l'Hydro. Mais, dit-il, il y a dans cette entreprise plus de cent millions de l'argent du peuple et le député de Laurier voudrait que le gouvernement se contentât de se croiser les bras et de laisser faire. Si le gouvernement ne s'occupait pas de faire fructifier l'argent du peuple, le même député le critiquerait. Manque de logique, ajoute-t-il.

L'Hydro est un bien public

Le premier ministre reproche au même député de vouloir soulever la population de Montréal contre les campagnes. L'Hydro a des ramifications dans un vaste territoire autour de Montréal, dit M. Duplessis. C'est un bien public qui doit être administré au bénéfice de toute la population. Il rappelle qu'on a parlé des abus de la Montreal Power. C'est vrai. Mais ce qu'on ne dit pas, continue le premier ministre, c'est que tous ces abus ont été commis à la faveur de lois votées sous des régimes libéraux pendant 30 ans, que les organisateurs des trusts odieux étaient des chefs libéraux reconnus. Il s'est créé alors, ajout-t-il, une situation dont il faut tenir compte, aujourd'hui. Il ne faut pas croire qu'il est possible d'apporter du jour au lendemain des remèdes à des abus qui durent depuis 30 ans.

M. Duplessis : — "Il nous faut régler un problème que le gouvernement précédent nous a laissé en héritage. On s'est emparé d'une façon bolchévique des biens qui appartenaient à la compagnie. En principe, je suis favorable à l'initiative privée du moment qu'elle s'exerce dans les limites de la justice. Mais entre deux maux : la nationalisation et les abus, quand une injustice est commise à l'endroit de la majorité au bénéfice de la minorité, j'aime mieux la nationalisation".

Le premier ministre assure la Chambre que le gouvernement est obligé de prendre la situation telle qu'elle est et qu'il fera ce qu'il y a de mieux dans les circonstances pour la régler. Il promet de créer un tribunal d'arbitrage absolument indépendant. A M. Chaloult, il répond qu'il est d'élémentaire justice de donner à l'une des parties en cause, la compagnie, l'occasion de choisir un arbitre. Enfin, il conclut en disant que la population de Montréal ne s'objectera pas à ce que le gouvernement se serve d'une partie des revenus de l'Hydro, une fois les montants mis de côté pour l'extinction de la dette et le paiement de toutes les dépenses, afin d'apporter une solution aux problèmes d'éducation et d'hospitalisation.

M. FERNAND CHOQUETTE

Le député de Montmagny commence son discours en disant :

M. Choquette : — "Cette loi n'est ni tardive, ni hâtive, elle est nocive En 1936, l'U.N. a pris le pouvoir au cri de : A bas les trusts ! Elle avait accusé le gouvernement libéral de favoriser les monopoles. Elle devait pulvériser les trustards et obtenir la libération économique des Canadiens français. Quelle déception après trois ans de pouvoir ! Le Dr Philippe Hamel avait vainement réclamé l'expropriation de la Beauharnois. Tout ce qu'il y eut, ce fut l'établissement de cette centrale déficitaire du Témiscamingue. En discréditant ainsi l'étatisation, l'U. N. avait consolidé les positions du trust. C'est un gouvernement libéral qui, en 1944, se dressa devant le colosse et le terrassa."

M. Choquette affirme que cette loi de l'Hydro fut approuvée le 8 août dernier, "alors que la majorité du peuple s'est prononée en faveur du parti libéral". Car, dit-il, l'U.N. ne doit pas oublier que si elle a eu la majorité des comtés, elle n'a pas obtenu la majorité des votes.

Le jouet de l'exécutif

Le député de Montmagny affirme que par son bill, le gouvernement met la main sur les $9,000,000 de profits que l'Hydro a réalisés en 9 mois et les verse au fonds consolidé du revenu, au lieu d'en faire bénéficier les usagers de l'électricité. Il soutient que l'Hydro deviendra le jouet de l'exécutif. C'est toujours, ajoute M. Choquette, la même tendance du gouvernement, celle du contrôle, de l'accaparement, de la dictature. Le gouvernement espère pouvoir, par l'intimidation, "conserver un contrôle qui lui échappe de plus en plus, mais "rien ne l'empêchera de sombrer dans l'iniquité."

M. Choquette déclare, encore, qu'en faisant de l'Hydro une émanation de la Couronne, on empêchera un employé de cet organisme qui n'aura pas été payé de poursuivre l'Hydro sans une pétition de droit. Il reproche au gouvernement d'insuffler de l'ingérence politique dans un organisme que le gouvernement libéral avait rendu autonome et indépendant.

M. Choquette : — "Le premier ministre n'a pas le droit de se couvrir du manteau royal pour couvrir les turpitudes de l'U. N. Nous n'avons jamais entendu parler aussi souvent de la Couronne et de Sa Majesté. Le premier ministre semble vouloir s'emparer de la Couronne pour se la poser sur la tête, un peu de travers, à sa manière gavroche, afin de dire : Je suis le dictateur de la province."

Enfin, le député de Montmagny soumet qu'on pourra attaquer la constitutionnalité de cette loi parce que le gouvernement veut payer les actionnaires non d'après la monnaie légale du Canada mais suivant une monnaie spéciale qu'il créeera lui-même avec une émission d'obligations.

M. PAUL SAUVE

Le député ministériel de Deux-Montagnes répond que M. Choquette, "bon avocat en dehors de la Chambre", vient de soumettre une argumentation assez extraordinaire qu'explique seulement, dit-il, "son attachement à la religion rouge". Il reproche à l'ancien gouvernement libéral de s'être emparé de Montreal Power sans avertissement au préalable. La loi de 1944, ajoute-t-il, a montré aux compagnies qu'elles pouvaient être dépouillées de leurs biens sans avis et sans être payées.

Le col. Sauvé déclare que le parti libéral a laissé en héritage le problème de l'Hydro au gouvernement actuel et que celui-ci tente d'y apporter la meilleure solution possible. En réponse aux prétentions de M. Choquette, à l'effet que la loi proposée donne au gouvernement main-mise sur l'Hydro, le député de Deux-Montagnes cite plusieurs articles de l'ancienne loi qui, dit-il, obligeaient l'Hydro à requérir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil sur plusieurs points. Il peut citer, affirme-t-il, au moins 12 articles de la loi de 1944 qui consacraient l'ingérence du gouvernement dans les affaires de l'Hydro.

Le col. Sauvé reproche aussi à M. Choquette de se contredire en prétendant que nous n'avons pas le droit, dans une loi, de décréter que la Cour du Banc du Roi jugera en dernier ressort, alors qu'il y a à peine quelques jours, le député de Montmagny "faisait des envolées oratoires en faveur de l'abolition des appels au Conseil privé.

Il conclut en disant que par le projet de loi actuel, le gouvernement accomplit un acte de justice à l'égard de l'entreprise privée.

M. J.-A. FRANCOEUR

Le député libéral de Mercier prend ensuite, selon son expression, la défense de la population de Montréal qu'il prétend spoliée par ce geste du gouvernement provincial qui applique aux dépenses générales de la province, dit-il, l'argent provenant de l'Hydro. Il demande qu'on laisse Montréal administrer ses propres affaires. Puis, il défie le gouvernement de venir défendre son projet de loi, à Montréal.

Comme d'habitude, M. Francoeur provoque, pendant son discours, plusieurs incidents qui décident la Chambre plongée depuis le matin dans un débat forcément aride.

A 11 h. et demie, M. Geo. C. Marler (L-Westmount) ajourne le débat, le comité lève séance sans avoir approuvé les résolutions et la Chambre s'ajourne à ce matin.

Maurice Boutet président

M. Maurice Boutet a été dernièrement élu président de l'union fédérale des employés de garage du Quebec Railway. Il aura pour le seconder à la direction de cette union les officiers suivants : M. Lucien Fleury, vice-président ; M. Honorius Allard, secrétaire-correspondant ; M. Paul DeVarennes, secrétaire-financier ; M. Armand Turcotte, secrétaire-trésorier.

Un centenaire

Le centième anniversaire de la fondation de la maison Germain Lépine limitée sera célébré le 21 juin prochain. Une messe solennelle sera chantée, le matin, à neuf heures et demie, dans l'église St-Roch, et le soir, à huit heures, un grand dîner sera servi au Château Frontenac.

La police au complet

Montréal, 31 (PC) — La force policière provinciale sera au complet le 1er juin, a-t-on annoncé hier soir à Montréal. Six détectives et dix-sept officiers de circulation seront ajoutés à la force qui comprendra alors 75 hommes au total.

Au gouvernement de décider

Londres, 31. — (PC) Lorsqu'on lui demanda hier, à la Chambre des Communes, ce que l'on entendait faire de William Joyce, (Lord Haw Haw) et de John Amery, fils de M. L.-C. Amery, secrétaire d'Etat pour l'Inde. M. Eden, secrétaire du Foreign Office répondit qu'il appartenait au gouvernement d'en décider. Amery, qui est entre les mains des Alliés, parla à la radio pour les nazis.

Un évadé se rend

St. Catharines, Ont., 31. — (PC) Le jeune prisonnier de guerre Allemand Hans Neibuhr, 21 ans, qui s'évade d'un camp d'internement près de Port Colborne, Ont., se rendit de lui-même à la police de St. Catharines, hier soir. Neibuhr a dit qu'il dormait dans les granges depuis 17 jours et qu'il se nourrissait dans les poubelles.

Japonais déplacés

Vancouver, (P.C.)—La commission de sécurité de la Colombie canadienne a annoncé que les Japonais évacués de la côte du Pacifique en 1942 et envoyés dans des camps de l'intérieur commençaient à se déplacer à l'est des Rocheuses en nombre de plus en plus grand, à la suite du programme de "dispersion" du gouvernement fédéral annoncé en avril.

La France aura besoin de 150,000 tracteurs

New-York. — (P. A.) — La France aura besoin d'au moins 150,000 tracteurs pour rétablir son économie agricole. Des commandes pour en obtenir 13,000 ont déjà été envoyées aux Etats-Unis. C'est ce que Henri GrandJean, chef de la section des machines agricoles du ministère de l'Agriculture en France, a déclaré.

Publication reparue

New-York. — (P. A.) — Lloyd's de Londres a publié son "shipping intelligence", suspendu durant la guerre pour des raisons de sécurité. Cette publication a paru pour la première fois depuis près de six ans. C'est ce qu'a rapporté la BBC, hier.

Torpilles efficaces

Flensbourg, Allemagne. — (P. A.) — L'un des meilleurs commandants de sous-marins allemands a dit que les torpilles "acoustiques" dont se servaient les nazis depuis 1943, sont 90 pour cent plus efficaces que les anciens modèles. Le lt-com. Heinz Walkerling, 30 ans, sert d'agent de liaison entre les autorités alliées et les Allemands. Il a déclaré que les équipages de submersibles craignent plus les avions que les destroyers.

Carte d'alimentation maintenue en France

Paris, (S.I.F.).— Selon M. Ramadier, ministre du Ravitaillement, la carte d'alimentation sera maintenue pendant au moins quatre ans. Il n'y aura pas d'amélioration immédiate du ravitaillement déclara le ministre, car pendant les semaines qui viennent la plupart des wagons seront nécessaires aux mouvements des troupes. La viande pose le plus grave problème. Actuellement, on ne dispose que de bêtes très jeunes qu'on ne peut pas abattre avant quatre ans. Le programme militaire d'importations d'août 1944 prévoyant le premier secours fourni par les armées alliées ne fut que partiellement exécuté. Le programme d'octobre de Washington permit d'importer des huiles de Tunisie et de l'A.O.F., du sucre des Antilles et de la Réunion, du blé des Etats-Unis et du Canada, de la viande de conserve. Le ministre ne prévoit pas d'amélioration pour le vin, mais il espère supprimer bientôt des tickets de pain.

Décoration mexicaine remise à M. Kane

M. Robert Kane recevra demain soir, avec son diplôme en langue espagnole summa cum laude, une médaille qui lui est offerte par la jeunesse universitaire du Mexique, qui veut ainsi honorer la jeunesse universitaire canadienne dont M. Kane dirigea la première mission étudiante au Mexique. La médaille sera remise au nom de l'ambassadeur mexicain au Canada par M. André Turcot, consul du Mexique à Québec, au cours de la séance de collation des diplômes de l'université Laval. Le président de l'Université nationale de Mexico avait remis la médaille à l'ambassadeur, avant son départ pour Ottawa.

Clinique pour les nourrissons à Québec

Québec, à l'instar de dix autres centres de l'est du Canada, a maintenant une clinique des nourrissons organisée par la Marine canadienne, dont l'ouverture officielle eut lieu hier après-midi au H. M. C. S. Montcalm. Ces cliniques sont destinées à fournir gratuitement aux nourrissons et aux enfants d'âge pré-scolaire de nos marins les avantages et les bienfaits de la science médicale. Leur programme comporte plusieurs mesures de médecine préventive, tels les examens médicaux à intervalles réguliers, l'immunisation contre la variole, la diphtérie et la coqueluche, des "patch-tests" pour dépister la tuberculose. Il faut ajouter les conseils fournis aux jeunes mamans concernant les problèmes de la nutrition et certaines difficultés d'ordre social et domestique. Leur but est de conserver la santé aux enfants déjà en santé.

Le lieut.-commandant - médecin H.-L. Bacal, pédiâtre réputé de Montréal, qui a assumé la tâche d'organiser la clinique de Québec, a lui-même examiné et vacciné les enfants qui furent amenés à la clinique, hier. Il était secondé par l'infirmière P.-M. Reay, R.C.N. Le jeune Edward Cousineau, fils du second maître Jean-Paul Cousineau, fut le premier à recevoir les soins du Dr Bacal. La direction de la nouvelle clinique est confiée au lieutenant - médecin Jean Saint-Martin, qui sera aidé d'un personnel compétent. La clinique sera ouverte tous les mercredis, de 2 h. à 5 h.

L'U. R. S. S. et l'après-guerre

Dans un communiqué mettant la presse et la radio en garde contre la propagande anti-russe, le Conseil national pour l'amitié entre le Canada et l'U. R. S. S. déclare que l'arme la plus dangereuse des nazis a été celle de la propagande destinée à créer la désunion au sein des nations alliées.

"Un nombre croissant d'articles publiés récemment ont le tour de ceux de la propagande nazie en ceci qu'ils déforment les faits concernant l'Union soviétique. Beaucoup de ce qui s'est publié contre les Russes est sans fondement."

Le communiqué dit que l'Union Soviétique n'a pas cessé de manifester son désir de la paix entre les nations, et rappelle les "faits capitaux" suivants : l'Union Soviétique a organisé et équipé une armée puissante, capable de la protéger — et nous aussi — contre les agresseurs militaires les plus puissants de l'histoire ; que le peuple russe est un peuple de travailleurs, capable des plus grands sacrifices pour une cause importante comme celle de la défaite du fascisme. Il signale que le peuple russe a subi des pertes énormes, au cours de cette guerre : 15,000,000 de morts, et près de 50,000,000 sans abri, en plus des villes détruites et de tous les autres dégâts.

Inauguration des ponts "Harry" et "Crerar"

Zutphen, Hollande. — (P. C.) — "Harry" et "Crerar", deux ponts jumaux permanents qui franchissent la rivière Ijssel ici, ont été officiellement inaugurés par le général Henry D.-G. Crerar, ocmmandant de la 1re armée canadienne.

Porte avions lancé

Londres. — (P.C.) — Le porte-avions anglais Powerful a été lancé à Belfast en février dernier, a-t-il été annoncé. On n'a pas annoncé toutefois sa capacité en avions, sa vitesse, ni son armement.

Le cobalt est maintenant employé pour la fabrication d'outils plus efficaces dans la production de guerre.

DIRECTEURS DE FUNERAILLES
AMBULANCE
SALONS MORTUAIRES
Depuis 4 générations
292 D'AIGUILLON
6070
ARTHUR CLOUTIER
ET FILS ENRG.

Voyage de Taylor aux Etats-Unis

Rome, 31. — (PA) M. Myron C. Taylor, l'envoyé du président des E.-U. au Vatican, et sa femme partiront pour une visite aux Etats-Unis aux environs du 15 juin, apprend-on aujourd'hui de son secrétaire. Le but de son voyage ne fut pas dévoilé. Il est aussi incertain que M. Taylor retournera au Vatican.

Appui des groupes religieux chrétiens

Beyrouth, 31. — (PA) Les chefs des groupes religieux chrétiens ont convenu au cours d'une assemblée tenue hier d'appuyer la campagne du Liban pour obtenir son indépendance et son entière souveraineté, et ils ont suggéré l'établisement d'un nouveau traité avec la France garantissant les intérêts des deux pays.

Le Dr Kung malade

Hot Sring, Va., 31. — (PA) — Le Dr H. H. Kung annonce aujourd'hui que c'est la maladie qui le force à résigner comme vice-président de l'exécutif Yuan du gouvernement hcinois, à Chungking. Le Dr Kung dit aussi qu'il laisse également son poste de gouverneur à la banque centrale. Ceci dans le but d'agir "aussi bine que je le puisse dans l'état présent de ma santé," comme représentant personnel du président Chiang Kai-Shek à la Maison Blanche aux Etats-Unis.

Une commission de surveillance

Londrse, 31. — (PA) Radio-Moscou a déclaré ce matin qu'une commission de surveillance alliée comprenant des représentants soviétiques, anglais, américains et français sera établie en Allemagne, d'ici quelques jours.

As canadien libéré

Ottawa, 31. (PC) L'un des plus grands pilotes de chasse du Canada, le chef d'escadrille George Hill, 26 ans, de Pictou, Nouvelle-Ecosse, a été libéré d'un camp d'internement allemand et espère accroitre dans le Pacifique le total de 14 avions qu'il a descendus en Europe, a annoncé hier soir le C.A.R.C. Hill fut descendu en France il y a un an.

L'aéroport de Vancouver sera agrandi

Vancouver. — (P. C.) — W. F. English, de Winnipeg, vice-président d'Air-Canada, a annoncé que l'aéroport de Vancouver sera agrandi et servira de terminus sur la côte du Pacifique. M. English a dit que le circuit du Pacifique sera réuni à une ligne australienne, quelque part dans l'océan Pacifique, à un endroit qui n'a pas encore été choisi.

Echos de l'hôtel de ville

(Suite de la page 3)

demandant aux ingénieurs de presser la réfection de la terrasse.

Conseil et comité

La séance du conseil de ville de cet après-midi sera précédée d'une brève séance du comité administratif, pour l'étude des soumissions pour l'achat par la cité de machines pour ses travaux d'aqueduc et de voirie. Le comité décidera aussi s'il doit ajourner la vente à l'enchère des terrains de la Queen's City, à Saint-Sacrement, en vue de l'échange possible de ces lots, pour la propriété Young, chemin Ste Foy. Le comité n'a pas pris de décision là-dessus à cause de l'absence de l'échevin Tremblay, membre du comité des propriétés de la ville.

o'eiasdé, aojlsssa-nlegiuaé

NAISSANCE

LALIBERTE — M. et Mme Edouard Laliberté (née Charlotte Feuiltault) annoncent la naissance de leur fils, baptisé par le Père Roy Laliberté, P.B., sous les prénoms de Nicolas-Jacques-Edgar. Parrain et marraine : le notaire et madame Edgar Laliberté, d'Arthabaska. Porteuse : mademoiselle Marie-Paule Laliberté.
N.S.R.—U96106

IN MEMORIAM

CHARTIER — A Québec, le 30 mai 1945, à l'âge de 64 ans, est décédé Frank Chartier, de la Canadian Fire Underwriters, époux de dame Stella Sponza.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 89 avenue Moncton, à 8 heures, pour l'église St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetiere St-Patrick.

31mai-2fs-B—U96170

GINGRAS — A Québec, le 30 mai 1945, à l'âge de 7 ans 8 mois, est décédé Guy, fils bien-aimé de M. Roméo Gingras, gérant de la Banque d'Economie, succursale St-François d'Assise, et de Mme Gingras, née Flore Tremblay.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 105 Calixa Lavallée, appt 1, à 8 heures 45, pour l'eglise des Saints-Martyrs Canadiens, et de là au cimetière Belmont.

B—U96119

MAROIS — A Québec, le 29 mai 1945, à l'âge de 80 ans, est décédé Odina Marois, fils de feu Policat Marois et de feu dame Philomène Tardif.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures.

Départ de la chambre mortuaire à Nazareth, 5 des Glacis, à 7 heures 45, pour la chapelle des Soeurs de la Charité, et de là au cimetière de Mastai.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

TEINTURERIE MATHIEU LTEE: Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres avec des produits de première qualité. 15 RUE ST-ALBERT QUEBEC. Tél.: 4-1600.
SRX-CDHC—U88733-C

"P. FERLAND INC."
TEINTURERIE. NETTOYEUR EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? P. FERLAND INC. Nettoyeur licencié "SANITONE" 155-157 DU PONT tél.: 4-2531.
LF-CDH—U92551-C

Des décorations

(Suite de la page 3)

au cours de la guerre actuelle, comme sergent de compagnie du Royal 22e Régiment, instructeur au pays et sergent-major régimentaire du 3e bataillon des Fusiliers Mont-Royal ; le sergent-major régimentaire John Tremblay, aussi nommé Membre du Très Excellent Ordre de l'Empire britannique, pour avoir combattu galamment comme sergent-major du Royal 22e Régiment en Sicile et en Italie, après plus de vingt ans de service dans la force permanente ;

et le caporal J. Aubry, du Régiment de St-Hyacinthe, qui reçoit la Médaille de l'Empire britannique pour avoir sauvé la vie d'un camarade au cours de manoeuvres à Terre-Neuve en 1943, ayant été lui-même gravement blessé dans cet exploit.

Lady Fiset, châtelaine de Spencer Wood, assistait à la cérémonie d'investiture, en compagnie de parents des décorés, de représentants du Conseil consultatif des Services nationaux de guerre et de diverses associations et de quelques autres invités.

L'industrie du cristal est maintenant 300 fois plus importante qu'avant la guerre.

CREME GLACEE
A MOINS DE 12c LA CHOPINE
Pureté assurée — vous la préparez. En 2 minutes, mélangez du Londonderry, du sucre, de la crème (même celle de temps de guerre), Fouettez, congelez, et voilà. Pas de cuisson. Fait une crème veloutée sans cristaux. (De délicieux desserts gelés se font avec du lait ou du lait écrémé). 16 portions par paquet de 15c. Saveurs variées. Demandez Londonderry chez votre épicier. S'il n'en a pas, envoyez-nous $1.00 et vous recevrez 7 paquets et 20 fameuses recettes. Poste payée.
Londonderry of Canada, 524 Edifice Carré Dominion, Montréal, P.Q.

"MUST" SKEE-DOO tue
MOUCHES
MITES
PUNAISES
COQUERELLES
MARINGOUINS
MOUSTIQUES
MOUCHES NOIRES (Brulôts)
POUX DE TETE et LENTES
POUX DE CORPS et LENTES
MOUCHES A BESTIAUX
TOUS LES INSECTES NUISIBLES
Les insecticides "MUST" SKEE-DOO sont de QUALITE SUPERIEURE
Satisfaction assurée ou argent remis.

Votre patron, Madame
par Anne Adams

No 4751

Vous pouvez confectionner cette jolie robe pour votre fillette. Le patron est tout nouveau, comme vous voyez. Il n'y a pas de couture, de boutons ou de travail inutile, puisque la robe est tout d'un bout.

Le patron se vend dans les grandeurs pour fillettes de 6 à 14 ans. La taille 10 ans demande 2 1-8 vges de matériel de 35 pces de largeur.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Le patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES à Québec seront acceptés. Ne pas envoyez de monnaie ou de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en magasins. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 16 à 20 jours.

Instructions serries avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise sont en anglais.

CHEVEUX GRIS, SANS BEAUTÉ, SANS LUSTRE!
On peut se fier à KOMOL. Dans 15 minutes on obtient des nuances et couleurs d'une beauté exquise et d'une vraisemblance parfaite. Directions simples et faciles à suivre avec chaque boite. Choix de 19 teintes naturelles. Ne gâtera pas votre permanente. En vente aux comptoirs de cosmétiques ou demandez-le chez votre coiffeur. KOMOL Ltée, Montréal.
KOMOL
Pour la beauté des cheveux

L'AIR BOUDEUR DE SON ENFANT L'INQUIÉTAIT . . .
Si votre enfant devient parfois boudeur, morose, irritable sans raison apparente, méfiez-vous de la constipation "cachée". Il arrive souvent que les enfants ont des selles régulières mais incomplètes. Comme résultat, des déchets nuisibles restent dans les intestins et rendent l'enfant maussade, apathique et sans appétit. Il a peut-être besoin des Tablettes Children's Own. Elles favorisent une évacuation complète qui tend à remettre les enfants en train. Agréables au goût, petites, faciles à avaler, les Tablettes Children's Own sont spécialement préparées pour les enfants de 3 à 15 ans. Seulement 25¢ à la pharmacie. Achetez-en une boite aujourd'hui.

Super Suds, le "CHAMPION" pour donner un linge propre et blanc

"Je suis ravie de cette MOUSSE SURABONDANTE de SUPER SUDS qui rend les chemises sales tellement PLUS BLANCHES... tellement sûre, avec ça, pour tous les lavables," dit Mme V. Adam, Montréal.

Super Suds, voyez-vous, est différent parce que *Concentré* . . . oui, *Concentré* afin d'augmenter sa vertu nettoyante, ce qui signifie une MOUSSE PLUS ABONDANTE . . . riche, alerte, une MOUSSE DE LONGUE DURÉE.

Essayez Super Suds — Comparez-le à votre savon ordinaire actuel. Vous verrez que Super Suds rend le linge d'une BLANCHEUR DE NEIGE—qu'il est SÛR pour les lavables. Il est DOUX pour les mains et donne PLUS DE MOUSSE pour une once comparée à celle des autres savons granulés.

Pour le lavage ou la vaisselle, vous n'avez besoin que d'un seul savon lorsque vous faites surgir la mousse de Super Suds.

© 1944

20% PLUS DE SAVON dans la NOUVELLE BOÎTE Bleu Blanc Rouge
Super Suds
Essayez SUPER-SUDS, il est concentré.

Le Dr Yvon Laurier élu président

La séance de clôture du congrès des Sociétés mutuelles a eu lieu hier, et a été marquée par les élections générales de l'Association.

Le docteur Yvon Laurier, de Montréal, a été élu président. Le vice-président sera W.W. Dunlop de Toronto; le secrétaire-trésorier, C. H. Fitch, de Hamilton; le secrétaire trésorier adjoint, Mlle E. M. Dillon, de Toronto. Deux autres membres composent l'exécutif: MM. C. F. Savoie, de Moncton et J. F. Boland, c.r., de Toronto.

Hier les congressistes ont également assisté à quelques conférences. M. Paul Audet, professeur à l'université Laval, a parlé de la fonction sociale de l'assurance, et M. F. McClean a fait le rapport de la section des organisateurs d'assurance. Dans l'après-midi, il y eut une discussion sur les différents sujets étudiés au cours du congrès et la lecture des minutes des délibérations des divers comités.

Un comité de législation a été nommé. Chaque société y compte un représentant.

La cérémonie d'adieu a été marquée par la remise d'un cadeau à l'ancien président, M. J. D. Butkovich.

Le banquet Lyons a été un succès

Une motion de félicitations a été adoptée unanimement, au comité administratif, hier après-midi, à l'adresse du comité de l'industrie de la cité, pour le succès de l'organisation du banquet en l'honneur de M. Thomas-E. Lyons. Le maire a dit, en proposant la motion, que l'on parlait plus du projet de port franc de Québec depuis ce banquet qu'on n'en avait parlé depuis trois ans que le projet est en marche. Il a dit que le retentissement de cet événement a été très considérable, tant au pays qu'aux Etats-Unis et ailleurs.

Le comité administratif a accepté le compte des dépenses se rapportant à l'organisation de ce banquet. Il s'élève à $478.56, y compris le dîner, frais d'hôtel, service de haut-parleurs, etc. Le comité a aussi accepté les comptes de dépenses et de frais de représentation de MM. Viau et Lafleur, pour la période du 15 avril au 19 mai. Ils s'élèvent à $277.35 et $116.91. Le comité a de plus autorisé le remboursement à M. Viau de frais encourus lors de la visite de l'ambassadeur de France, de l'exécutif de la Fédération canadienne des maires et de l'International Harvester, au total de $95.66.

Jeunes filles du maquis à Québec

Deux jeunes filles du maquis français, Mlles Colette Langlois, Croix de guerre, et Edwige Gillet, nièce de l'écrivain français Louis Gillet, arriveront à Québec, ce soir. Elles sont présentement en tournée de conférences dans la province de Québec, tandis que deux de leurs compagnes sont actuellement dans l'ouest du pays, dans le même but.

Colette Langlois est âgée de 21 ans, a des cheveux aux reflets dorés et les yeux bleus. Elle a aidé plusieurs aviateurs canadiens à s'évader. Elle agissait comme agent de liaison pour le maquis, vers lequel elle dirigea les aviateurs descendus en France. Elle fut faite prisonnière par les Allemands près de Paris.

Le P. Matte, supérieur en Ethiopie

Le R. P. Lucien Matte, s.j., qui, jusqu'à il y a quelques mois, était recteur du Collège St-Charles-Garnier, vient d'être nommé supérieur de la nouvelle mission des Jésuites canadiens en Ethiopie. Cette mission est fondée à la demande du Souverain Pontife, qui a confié aux Jésuites canadiens l'organisation de l'enseignement en Ethiopie, pour répondre aux désirs de l'empereur Hailé Sélasié.

Me Auguste Lemieux est élu président

Les membres de la Conférence des Juristes de langue française d'Ottawa étaient, avant-hier soir, les invités de l'hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, à un grand dîner au Club Rideau, à l'occasion des élections annuelles de leur exécutif.

L'on remarquait à la table d'honneur, outre l'hon. juge en chef Rinfret, l'hon. juge Robert Taschereau ; Me Auguste Lemieux, vice-président de la Conférence ; MM. Philippe Cantave, consul-général d'Haïti, Arthur Beauchesne, C.R., greffier de la Chambre des Communes ; Paul Leduc, C.R., greffier de la Cour suprême, Félix Desrochers, C.R., conservateur de la bibliothèque du Parlement, C.-E. Gobeil, conservateur de la bibliothèque de la Cour suprême du Canada, Laurent Beaudry, C.R., secrétaire adjoint du ministère des Affaires extérieures, Son Honneur le juge Marion, de la Cour des comtés-unis de Prescott et Russell, Mlle Henriette Bourque, avocate au ministère de la Justice.

A l'issue du dîner eurent lieu les élections des membres de l'exécutif de cette association de juristes, l'hon. juge Rinfret voulant bien agir comme président du scrutin.

Me Auguste Lemieux, C.R., d'Ottawa, vice-président de la Conférence des Juristes de langue française fut élu président ; M. Maurice Ollivier, C.R., LL.D., greffier en loi de la Chambre des Communes, vice-président; M. Charles-Edouard Gobeil, conservateur de la bibliothèque de la Cour suprême, secrétaire ; M. J.-C. Aubin, secrétaire adjoint ; James Millar, avocat de Hull, trésorier. Tous furent élus par acclamation.

Mtre Auguste Lemieux, le nouveau président proposa que l'hon. Juge Rinfret continue comme président d'honneur de la Conférence des Juristes, proposition qui fut accueillie à l'unanimité.

Au Palais de Justice

Une histoire de beaux-parents et celle d'un jeune mari qui ne peut s'endurer tout seul

Le bol qui atteint la belle-mère au milieu du repas, et la jeune soeur qui en a assez de voir les "plaques" pour juger des coups. — Une jeune femme qui ne veut plus de son homme. — Jugement autour de 400 livres de prière en langue indienne. — Le juge est d'avis que la possession n'a pas été violente.

La brune Annette D. . . , mariée depuis à peine deux ans, se présentait hier devant l'hon. juge Noël Belleau, dans une instance en séparation de corps afin de mettre fin, prétend-elle, aux mauvais procédés de son homme envers elle, et rompre une vie conjugale qu'elle déclare être maintenant impossible.

Alfred, le mari, est parait-il un homme qui ne peut même "s'endurer tout seul" à certains jours. C'est du moins ce que nous dit son beau-frère, un tout jeune homme, qui ajoute que l'intimé n'a aucun égard pour sa femme et qu'il ne veut jamais voir son bébé.

Le jeune couple demeurait chez les parents de la mariée, depuis leur union jusqu'à ce qu'un jour le mari prit son bagage et se sauva chez lui. La prétention de la défense est à l'effet que si la chicane éclata un jour, c'est parce que le beau-père et la belle-mère ne voulaient pas que le mari mette les pieds chez ses parents.

Est-ce que votre soeur et son mari se chicanaient souvent, demande le procureur de la poursuite au jeune beau-frère.

"Oui, ça arrivait souvent. Une fois par exemple on était à table lorsque le mari de ma soeur a voulu lancer un bol à sa femme et il a attrapé ma mère. Une autre fois, il lui a donné un "claque" en pleine figure.

"Est-ce qu'il prend un coup ?"

"Oui, des fois."

"Est-ce que tu ne prends pas un coup toi aussi", interpelle à son tour le procureur de la défense.

"Jamais, répond le témoin. Depuis que je suis au monde, j'ai pris à peu près ça d'épais d'une bouteille de bière", ajouta-t-il en indiquant les trois quarts d'une bouteille.

Entre ensuite dans la boite aux témoins la soeur de la jeune femme, qui vient nous raconter les coups reçus par la demanderesse de la part de son mari.

"Quand le défendeur traitait grossièrement sa femme et la battait, qu'est-ce que faisait", celle-ci, demande le procureur de la poursuite.

"Elle pleurait et ne répondait pas."

"Avez-vous vu le défendeur battre votre soeur?"

"Une fois il lui a donné un coup de pied."

"Vous l'avez vu lui donner un coup de pied ?"

"Je n'ai pas vu le coup, mais j'ai vu la "plaque," précise la soeur de la demanderesse.

"Où avait-elle cette "plaque", demande le procureur qui veut encore plus de détails.

"Sur la cuisse. Elle me l'a montrée."

Et le témoin ajoute que le mari de sa soeur lui avait fait des propositions malhonnêtes un jour, ou plutôt une nuit qu'il était entré dans sa chambre, et qu'il se chicanait la nuit avec sa femme, sans qu'elle, le témoin, sût pourquoi.

Les témoins de la défense nous feront sans doute voir demain l'autre côté de la médaille.

Des livres saisis

L'hon. juge en chef Albert Sévigny, de la Cour supérieure, a renvoyé hier une action prise par une dame de cette ville contre Labrador Fisheries Limited, corporation ayant son siège social à Sept-Iles.

Dans son action, la demanderesse alléguait qu'au cours de l'année 1930 elle était propriétaire de 400 livres de prières en langue indienne, d'une valeur de $600, lesquels elle avait déposés chez des personnes de Rivière Moisie, mais qui furent saisis par un huissier sur l'ordre du gérant de la compagnie défenderesse, prétendant les saisir en vertu d'un jugement obtenu par la défenderesse. La demanderesse demandait à ce qu'il soit déclaré par la cour que la défenderesse avait disposé des dits livres en fraude de ses droits.

La défenderesse répliqua à cette déclaration en alléguant que la saisie avait été opérée sans contestation de la part de la demanderesse, que celle-ci avait consenti à la vente de 60 livres ; que pour sa part, elle n'avait pas fait saisir plus de 60 livres; et que de plus la réclamation était prescrite.

Rendant jugement, le juge déclare après l'examen de la preuve: Il incombait à la demanderesse de prouver que lors de la saisie de 60 livres en exécution d'un jugement contre le père de la demanderesse, le gérant de la défenderese, sachant que ces livres n'appartenaient pas au débiteur, en avait cependant dirigé la saisie. La demanderesse n'a pas fait cete preuve. La defenderesse a acquis les livres de bonne foi. La réclamation de la demanderese est prescrite.

Pour toutes ces raisons, l'action est renvoyée.

Des travaux pour $94,400 à Limoilou

La ville dépensera une somme de $94,400 pour fournir tous les services municipaux et préparer le fond de la chaussée aux propriétaires qui s'établissent présentement du côté nord de la voie du C. N. R., à Limoilou, et qui sont groupés en coopérative, la Coopérative d'habitations Lairet.

Les autorités municipales accéderont à une demande de la Coopérative d'habitations Lairet pour que la chaussée des rues avoisinant les maisons de ses membres soit de 36 pieds de largeur, au lieu de soixante, comme prévu. Les trottoirs seront construits de chaque côté de cette surface de pavage. La lisière de terrain appartenant à la ville sera entretenue par les propriétaires riverains, mais la ville pourra en disposer plus tard, si elle veut élargir la chaussée.

Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

Club Kiwanis — Déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis, à midi et 30, au Château Frontenac. Journée des dames. Conférence du Dr André Turcot : "Les ports libres du Mexique".

Conseil de ville — Réunion du Conseil de Ville cet après-midi, à 3 heures, à l'hôtel de ville.

Fête-Dieu — Processions de la Fête-Dieu ce soir, dans la paroisse du Saint-Sacrement et chez les Pères Franciscains de l'Alverne.

Jeudis artistiques — Clôture de saison des Jeudis artistiques et littéraires ce soir, chez madame Alphonse Barry, à Château-Richer. Pièce de chambre, "Partie double" et programme musical.

Mort accidentelle

Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas de Paul-Emile Leclerc, résident de notre ville, qui s'était noyé en fin de semaine dans les eaux du lac Mozer, à 7 milles de Parent, dans l'Abitibi. Le cadavre avait été repêché lundi matin. C'est le Dr J.-M. Bélanger, coroner du district, qui a fait l'enquête et qui a rendu ce verdict.

Gérard Morisset fait l'histoire des arts

M. Gérard Morisset, directeur de l'inventaire dès oeuvres d'art du Québec, était le conférencier invité, hier midi, à la société St-Jean-Baptiste, où il fit un magnifique exposé de l'histoire des arts.

L'homme, s'il est un grand bâtisseur, est également un grand démolisseur, rappelle en commençant M. Morisset. Dès l'âge des cavernes, l'homme se groupe, travaille, s'unit, pour ensuite évoluer, bâtir, d'abord avec maladresse, puis avec logique, même avec art. Après bien des échecs, il parvient à maitriser la matière. A preuve, les pyramides, les murailles de Chine, les magnifiques cathédrales, comme celle de Chartres. L'humanité prend alors conscience de ces merveilles, sans s'en préoccuper. La civilisation réaliste montante vit sa propre vie. Peu à peu, cependant le passé vient à compter comme le présent. L'histoire est née.

Alors, explique le conférencier, l'homme tend à conserver les monuments, les oeuvres d'art. La tourmente révolutionnaire donne l'essor: en France jaillit l'oeuvre de Lenoir, de Mérimée et finalement c'est la création de la Commission des Monuments Historiques. Ce mouvement s'étend ensuite à toute l'Europe, même au monde entier. Toutes les nations travaillent, délèguent des enquêteurs, qui font les recherches. L'histoire, comme la guerre, devient une grande industrie.

Québec, même prend conscience de sa personnalité, et là-dessus est considérablement en avance sur les autres provinces du Canada. Est-ce par ses antécédents français, ou par les destructions répétées que la Nouvelle-France connait l'âge classique du dix-neuvième siècle? Peu importe, puisque l'on crée, puisque l'on travaille. Dès la fin des guerres, le Québec sort de sa médiocrité. La paix entraine la prospérité, l'abondance des biens, partant de nombreux travaux d'artisanat, créés par la fusion de l'esprit français et du caractère paysan canadien. Si la grande industrie est la cause de la décadence qui suit l'âge classique, elle a provoqué des sages réactions, qui sont causes de la renaissance actuelle.

C'est en gardant l'ingéniosité, le labeur persévérant, la fine sensibilité des Ancêtres, que nous maintiendrons dans l'avenir la vraie tradition, celle qui jaillit, des oeuvres fortes.

Mme Simard dans l'Ouest

Mme André Simard doit quitter Montréal ce soir, pour se rendre par avion dans l'Ouest du Canada, où elle rencontrera les comités de France combattante. Elle se rendra jusqu'à Vancouver.

TEMPERATURE

Service météoroligique, Toronto, 31. — (P. C.) — Les provinces de l'Ouest ont enregistré hier un fort déclin de la température, sauf en Saskatchewan où le thermomètre a grimpé jusqu'à 75. Dans l'Ontario, le Québec et les provinces maritimes ce fut la même chose, le thermomètre dépassant rarement 60 degrés.

Voici le minimum et le maximum de la température enregistrée hier dans les principales villes du pays:

Vancouver, 57 et 69 ; Edmonton, 45 et 64 ; Régina, 34 et 75 ; Winnipeg, 41 et 57 ; Toronto, 39 et 59 ; Ottawa, 38 et 54 ; Montréal, 48 et 57 ; Québec, 40 et 59 ; Saint-Jean, minimum 47 ; Moncton, 47 et 55 ; Halifax, 45 et 52 ; Charlottetown, 46 et 54.

Pronostics pour aujourd'hui:

Vallée du Bas St-Laurent : forts vents du nord-ouest et du nord, généralement nuageux et frais avec légères averses locales.

Lac Saint-Jean : forts vents du nord et du nord-ouest, généralement nuageux et frais avec averses locales légères.

Golfe St-Laurent, Baie des Chaleurs et Côte Nord : forts vents du nord-est au nord-ouest ; nuageux et frais avec averses.

Fin d'année à l'Ecole technique — vingt-deux nouveaux diplômés

La médaille d'or est méritée par M. Dollard Lachance, la médaille d'argent par M. Lionel Hallé. — Les diplômes furent corrigés par un jury nommé par le secrétaire de la province. — 31e promotion.

Vingt-deux élèves de la 31e promotion de l'Ecole technique de Québec (1944-1945) ont réussi leurs examens de fin d'études et se voient octroyer un diplôme de capacités par le jury constitué par l'honorable secrétaire de la province. M. Dollard Lachance a mérité la médaille d'or et M. Lionel Hallé, la médaille d'argent.

Voici la liste des diplômés par ordre de mérite :

Grande distinction : Dollard Lachance et Lionel Hallé.

Avec distinction : J.-Baptiste Talbot, Jules Houle, Jean Castonguay, Guy Lacroix, J.-Paul Delisle, Roger Lamarre, J.-Paul Caouette et Guy Lachance.

Avec succès : Adrien Bernier, Yvon Giroux, Martin Vaillancourt, René Labrie, Lionel Lemieux, Jos.-Aimé Pouliot, Clément Trottier, Geo.-Henri Fortin, Antoine McNicoll et Claude Rouillard.

Le jury était composé comme suit : l'abbé Wilfrid Laverdière, secrétaire de la faculté des Sciences (Université Laval); le brigadier A. Thériault, surintendant des arsenaux du Canada; M. A.-O. Dufresne, sous-ministre des Mines; M. Edouard Hamel, I.C., ingénieur de la cité; M. Jean-Charles Marois, président intérimaire de la Corporation des Techniciens diplômés de la province de Québec, à titre de représentant du chapitre de Québec; M. Philippe Méthé, directeur de l'Ecole technique de Québec; MM. Albert Chabanel, Eugène Lessard, tous deux du personnel enseignant technique de Québec.

Pour améliorer la côte Bell

La cité fera des offres à M. Gauvin, pour lui acheter des terrains dont la ville pourrait avoir besoin pour l'exécution du projet modifiant les abords du Sacrement (Bell), et prévoyant la côte à pente douce reliant les longements du boulevard Charest tente et du boulevard Langelier.

Pendant que le conseil étudiait le projet de ce projet, l'échevin Lacroix suggéré à ses collègues de faire l'acquisition d'une partie de la propriété de la Petite-Rivière, afin de donner à l'industrie de s'établir. "Il n'y a plus de lots disponibles à Saint-Sauveur", a-t-il dit.

La ville offrira la somme de $4,000 pour un groupe de 10 lots, soit à raison de leur de $200 et deux autres lots de $400. Ces lots sont situés du côté nord de la route Bell; et $400 pour un autre terrain situé dans le prolongement du boulevard Charest, et qui servira à faire le raccordement de la côte actuelle, avec le prolongement du boulevard Charest.

QUARTIERS GÉNÉRAUX
LE PARTI
PROGRESSISTE CONSERVATEUR
85 rue ST-PIERRE
Téléphone: 3-2968

ELECTEURS DE MONTMORENCY — CHARLEVOIX-SAGUENAY
Ecoutez Me PAUL LESAGE, C.R.
dimanche, le 3 juin, de 7 h. à 7 h. 30
CHGB Ste-Anne CHNC New-Carlisle
CJBR Rimouski CZ5P La Malbaie
et de 8 h. 30 à 9 h. à CKCV, Québec
"En garde contre les Indépendants de Bracken :"

En 1911, Sir Wilfrid Laurier disait :
"Grattez un Nationaliste, vous trouverez un Tory" et il ne s'est pas trompé.
Aujourd'hui, le peuple du Québec peut dire :
"Grattez un Indépendant, vous trouverez un Bracken" et il ne se trompera pas !
ORGANISATION LIBERALE FEDERALE

MONTMAGNY-L'ISLET
Itinéraire des assemblées
de JEAN LESAGE
JEUDI, 31 MAI -- Ste-Euphémie, 7 h. 30
VENDREDI, 1er JUIN -- Ste-Apolline, 7 h. 30
SAMEDI, 2 JUIN -- N.-Dame du Rosaire 7 h. 30
Gare aux Indépendants de Bracken !

Ecoutez
Jean-François POULIOT
CKAC
ce soir, jeudi
7 h. 30 à 7 h. 45 p.m.
CHRC
demain soir, vendredi
7 h. 45 à 8 h. p.m.

Ecoutez,
JEUDI LE 31
de 11 h. 45 à midi
CHARLES PARENT
C. R.
qui parlera des allocations familiales
au poste CKCV

Ecoutez,
Jeudi le 31
Me Philippe CORRIVEAU, C.R.
en faveur de l'hon. Louis St-Laurent
à CKCV
de 7 h. 30 à 7 h. 45
"En garde contre les Indépendants de Bracken"

Ecoutez,
JEUDI LE 31
la causerie en anglais
DE
Me BERNARD DEVLIN
C. R.
à CKCV
de 10 h. 15 à 10 h. 30
"En garde contre les Indépendants de Bracken"

Ecoutez,
Vendredi le 1er juin
Mlle Lucille GAUTHIER
étudiante à la Faculté de Droit de Laval
en faveur du Dr Pierre Gauthier, candidat libéral de Portneuf
au poste CKCV
de 6 h. 45 à 7 h.
"En garde contre les Indépendants de Bracken"

Écoutez ce soir
CLAUDE HENRI GRIGNON
de 8 h. à 8 h. 15 p. m.
à CHRC et
de 7 h. 15 à 7 h. 30 p. m.
CKAC Montréal
CKCH Hull
CJBR Rimouski
CHNC New-Carlisle
CHGB Ste-Anne de la Pocatière
CHLN Trois-Rivières
CHLT Sherbrooke
CKRN Rouyn
CKVD Val d'Or
CHAD Amos

"Ça, c'est du bon café!"
THE "RIGHT" BLEND
CAFÉ SALADA COFFEE
LE CAFÉ "SALADA"

Kamouraska
Assemblées du candidat libéral
Eugène Marquis, C.
Dimanche le 3 juin —Ste-Anne
" " Ste-Hélène
" " Kamouraska
L'assemblée qui devait avoir lieu à Mont-Carmel le 1 juin la grand'messe a dû être retardée au 10 juin à cause de la cession de la Fête-Dieu.
Mardi le 5 juin —St-Athanase
Jeudi le 7 juin —St-Bruno
"En garde contre les Indépendants de Bracken"

Dorchester
Assemblées du candidat libéral
Léonard Trembla
Jeudi le 31 mai STE-ROSE
Vendredi le 1er juin ST-ANSELME
Dimanche le 3 juin ST-PROSPER
FRAMPTON
"En garde contre les "Indépendants" de Bracken"

ORGANISATION LIBÉRALE FÉDÉRALE
COMITE CENTRAL, 72 rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 2-3906
Sénateur J.-A. LESAGE, Organisateur en Chef
L.-A. PLAMONDON, Secrétaire
COMITES :
Orateurs: Me Jules Savard, C.R. — Publicité et radio: Me Guy Bou
Transport : P.-E. Noreau
Les amis qui pourraient mettre une automobile à la disposition du Comité Libéral, voudront bien faire leur offre à M. P.-E. Noreau.

En garde contre les Indépendants
Organisation Lib. Fédérale
Bracken fournit l'argent
Duplessis fournit les candidats

N'oublions pas la.....
CUEILLETTE de PAPIER de REBUT
LUNDI — MARDI — MERCREDI
4 juin 5 juin 6 juin
Les recettes seront versées au profit de l'Oeuvre du Camp Taschereau
COMITE DE RECUPERATION ROTARY, QUEBEC
• JOURNAUX
• REVUES
• CATALOGUES
• MAGAZINES
• LIVRES
• BOITES DE CARTON
• CARTON ONDULE
• ETC.
Déposez votre papier de rebut pr... vos poubelles selon le jour où la ... sera faite dans votre quartier, et ... mions de la cité le recueillerons ... même temps que vos vidanges.